
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

DEUXIÈME CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Aux membres du personnel enseignant
des Écoles primaires catholiques
de la Province de Québec.

Québec, le 28 septembre 1936.

Chers collaborateurs,

En 1912, eut lieu à Québec le premier congrès de la langue française au Canada. La Société du Parler français, qui l'organisa et dont je m'honore d'être l'un des directeurs, a cru devoir en célébrer le 25^e anniversaire en convoquant tous les groupes français de l'Amérique du Nord à de nouvelles assises nationales. Un deuxième congrès se tiendra donc à Québec en 1937. Il durera quatre jours, du 20 au 24 juin. On lui donnera à peu près les cadres du premier, mais élargis : celui de 1912 ne portait que sur notre langue ; celui de 1937 portera en plus sur nos arts, nos mœurs et nos lois.

Vous n'ignorez pas les graves motifs qui poussent la Société du Parler français à entreprendre une œuvre d'aussi vaste envergure. Notre peuple est faible numériquement. Dans une immense Amérique anglaise, il forme de minuscules îlots français, que séparent de longues distances et que, consciemment ou non, les vagues anglo-saxonnes ne cessent d'assaillir. Plus que les autres, la Province de Québec, par son étendue et par ses institutions religieuses, politiques et sociales, paraît en état de tenir le coup. Encore ne faut-il pas se faire d'illusions. Ce que 150 années de résistance intelligente lui ont conservé, elle peut le perdre en 20 années de recul. Que dire alors des autres groupements français d'Amérique plus exposés... ? Nous voulons que le prochain Congrès atteste d'une façon solennelle l'attachement inviolable de toute la race au parler, aux lois, aux arts et aux mœurs des aïeux ; nous voulons qu'il soit une efflorescence de vie française chez nous, chez nos frères de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest, de la Nouvelle-Angleterre et de la lointaine Louisiane.

Il le sera, dans la mesure où chacun voudra le préparer. Dans les écoles, il semble qu'on doive y consacrer l'année entière qui commence. Je vous engage donc à orienter vers lui tout votre enseignement.

Dans le cours de l'année, MM. les inspecteurs vous distribueront des tracts, des feuillets que prépare le Comité d'organisation. Je désire également vous informer que les SS. de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi ont publié un *Petit Glossaire* qui a pour but de guider les instituteurs et les institutrices dans leur travail de correction du langage chez les élèves. En outre, *L'Enseignement Primaire* publiera chaque mois des articles et des sujets de devoirs qui vous faciliteront la tâche.

Ce ne sera là encore que matière sans âme. Qu'un amour profond de la patrie jaillisse de votre cœur et inspire vos paroles. Vous aurez alors assuré chez vos enfants le succès du Congrès.

En terminant, il est de mon devoir de vous informer que, lors de sa session tenue le 23 septembre courant, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a autorisé la Société du Parler français à percevoir, dans les écoles catholiques de la Province, une souscription au profit du deuxième congrès de la langue française au Canada.

Bientôt je vous ferai connaître le mode de perception et celui de l'envoi des oboles offertes en faveur de la Société du Parler français.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Surintendant de l'Instruction publique,
CYRILLE-F. DELAGE.

PÉDAGOGIE

LE FRANÇAIS, LANGUE DE CLARTÉ

Le français, langue de clarté ! Savons-nous, éducateurs, la valeur de ces simples mots, de cette qualité essentielle, universellement reconnue, de notre parler national ? Langue de clarté ! Manquons-nous de tout moyen d'y faire voir un instrument de précision et aussi un instrument merveilleux pour la formation, la discipline de l'esprit ? Et, si l'on agit mieux lorsque l'on voit clair, quelle grande école de volonté et d'action que notre formation à la française, pour peu que l'on évite de la compromettre ou de la gâcher par l'abus d'un bilinguisme prématuré, excessif, méthode barbare pour la moyenne des intelligences enfantines !

Il reste à l'éducateur de faire passer dans l'intelligence des petits Canadiens français, à l'aide de la langue, le meilleur d'une culture dont on a pu dire qu'elle est une parure de l'humanité. Il y faudrait, je le sais, un livre, une anthologie qui nous manque, à moins que, faute de mieux, l'on n'utilise la *Douce France* de René Bazin. Mais qui nous donnera ce recueil où de courts récits, des extraits des grandes œuvres, des poésies appropriées à l'enfance, des gravures choisies, révéleraient à nos écoliers la fine moelle de la pensée française, le trésor de grandeur et de finesse que figure aujourd'hui pour le monde, la culture intellectuelle de France, toute la richesse artistique, morale, amassée au cours de quatorze siècles d'histoire par l'une des plus nobles races qui soient ? Mis en face de ce trésor culturel, quel est le petit Canadien français et quelle est la petite Canadienne française qui pourraient encore hésiter entre leur culture et l'autre et resteraient vulnérables aux dédains de nos snobs et de nos défaitistes ? Lequel de nos enfants épris d'anglomanie, habitué à voir dans la langue anglaise l'unique clef d'or des portes du succès, n'aurait le goût de corriger un peu son illusion, surtout si on lui apprenait jusqu'à quel point sa langue maternelle reste, en tout pays du monde, la langue des grands civilisés ? Pourquoi nos enfants ne sauraient-ils point, par exemple, qu'à la Société des Nations, la langue la plus généralement parlée et applaudie reste toujours la langue française, et que, de retour de Genève, M. Borden, notre ancien premier ministre, n'a pas craint de dire à ses compatriotes : "Nous devrions nous sentir honteux de ce que si peu d'entre nous savent le français, tandis que là-bas 54 nations le parlent couramment."

A ce témoignage, l'on pourrait joindre cet incident survenu au Caire, pendant le récent congrès inter-postal. Quelqu'un propose que les procès-verbaux des délibérations soient rédigés en langue française. Le délégué de Grande-Bretagne propose, en amendement, une rédaction bilingue, anglaise et française. Aussitôt le délégué de l'État libre d'Irlande est debout ; et c'est pour opiner qu'en ce cas la rédaction soit aussi faite en gaélique. Alors se déroule une jolie scène. C'est à qui se lèverait pour faire les honneurs du congrès à la langue de son pays. L'un veut du chinois, l'autre du japonais, l'autre de l'italien, l'autre de l'allemand, l'autre de l'espagnol. Il fallut prendre le vote. A la presque unanimité le congrès se prononça pour une rédaction en langue française.

LIONEL GROULX, *ptre.*

LA MISSION DE L'ÉCOLE NORMALE

Dans une magistrale lettre pastorale annonçant la création d'une École normale dans son diocèse, Son Excellence Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, définit ainsi l'éducation, art auquel on ne saurait se livrer sans une sérieuse préparation.

Lisons attentivement cette page de Mgr l'évêque de Saint-Jean :

“ L'éducation est vraiment l'art des arts. *Ars ariium, regimen animarum*. C'est sans doute à la direction morale que pensait saint Grégoire, quand il dit ce mot célèbre : “Le gouvernement des âmes est l'art des arts.” Mais depuis longtemps — et non sans raison — on applique ce mot à l'éducation des enfants.

“ Il est donc naturel qu'avant de se livrer à cet art des arts on apprenne les règles qui le régissent, règles dérivées de l'expérience des siècles et empruntées à d'autres sciences : la psychologie, l'éthique, le sociologie et surtout la religion. L'ensemble de ces règles constitue la science désignée d'un nom qui en marque l'objet lui-même : la Pédagogie, c'est-à-dire l'art d'instruire et d'élever les enfants.

“ La Pédagogie enseigne à la future institutrice la solution de tous les problèmes que pose l'éducation. Et l'on sait comme ils sont nombreux et complexes ces problèmes, qui ont rapport soit au sujet de l'éducation : l'enfant étudie en vue de sa culture intellectuelle et de sa formation morale ; soit à l'objet de l'éducation : perfectionnement des méthodes d'éducation, efficace des règles, disciplines, distribution des matières de l'enseignement, adaptation des programmes et des horaires aux conditions sociales, aux aptitudes, au sexe lui-même des élèves, etc., etc.

“ Art ou science, la Pédagogie a pour but, nous avertit Pie XI, dans son encyclique du 31 décembre 1929, sur l'Éducation de la Jeunesse, “ l'homme tout entier ”. Elle “ embrasse la vie humaine sous toutes ses formes : sensible et spirituelle, intellectuelle et morale ”. Pour atteindre ce but, la Pédagogie, science et art, offre un sage ensemble de règles et de principes, que ne saurait ignorer quiconque entreprend d'élever l'enfant à sa mission d'homme.

“ On le comprend, l'intelligence de la jeune institutrice, si ouverte soit-elle, ne saurait jamais, laissée à elle-même, sans guide, sans entraînement, acquérir pleinement la connaissance de ces règles et de ces principes. L'expérience personnelle joue évidemment un rôle important en pédagogie. Peut-être en est-elle même une condition nécessaire de succès. Mais aussi combien de fois n'arrive-t-il pas que l'institutrice tentant, sans préparation professionnelle, l'expérience de l'enseignement, s'est établie dans “une longue habitude de se tromper ” et de tromper en même temps l'attente des enfants et la confiance des parents. Ils comptaient trouver en elle, les premiers, une directrice, les seconds, une collaboratrice ; les uns et les autres ont été trompés. Il faut bien s'en rendre compte, autre chose est de posséder un esprit cultivé, un cœur droit et bon, une volonté énergique même, autre chose est de cultiver l'intelligence des enfants, de modeler leurs cœurs et de dresser leurs volontés. Avant de se livrer à cette tâche délicate entre toutes, il y a une culture pédagogique à recevoir sous la direction de maîtres habiles et exercés. Si l'artisan s'exerce au métier le plus humble par un long apprentissage, comment pourrait-on, sans autre entraînement que sa propre éducation, se risquer à pratiquer l'art de l'enseignement, le plus compliqué de tous les arts ? L'art de conduire les enfants pour les éduquer, l'art de se conduire avec eux en les éduquant, tel est, en somme, l'enseignement que dispensent les Écoles normales.”

CE QUE DOIT ÊTRE LA LEÇON

La servitude du papier

L'idée ne viendra à personne de comparer l'instituteur dans sa classe à un avocat ou à un conférencier, non plus qu'à un prédicateur ou à un tribun. Pourtant, il a, lui aussi, affaire à une foule, mobile et fuyante, légère et inconstante, qu'il faut séduire et guider et maintenir dans un certain état d'esprit. Pourquoi dédaignerait-il "l'action oratoire" ?

À ce point de vue, je crois que l'instituteur ne doit jamais se mettre dans la pénible nécessité de faire ses leçons les yeux fixés sur un journal pédagogique, sur un cahier de préparation, ou sur un livre, voire sur le meilleur des "livres du maître". Serf de la lettre moulée ou manuscrite, il n'est pas lui-même. Sa personnalité ne se dégage pas, ne s'affirme pas, ne s'impose pas. Ce n'est pas lui qui enseigne, c'est-à-dire qui anime de sa vie et marque des esprits de son empreinte, c'est un auteur lointain qui parle par sa voix. Ce sont paroles gelées et leçons en bois.

Représentez-vous, au contraire, l'instituteur qui parle sans notes ni documents. Il a l'esprit libre ; il dispose, sans contrainte, de toute sa science, de toute son expérience pédagogique ; il démêle la pensée des élèves sur leurs visages ; il voit, il sent sur quels points il convient d'insister, quelles explications il faut reprendre ; il ne craint ni les questions ni les remarques, il les provoque, il en profite ; il adapte spontanément son enseignement aux incidents, aux nécessités qui se révèlent ; il sait allier, en proportions variables suivant les circonstances fortuites, "l'exposition et l'interrogation" ; il lie adroitement les notions nouvelles au "connu" réveillé d'un mot, d'une brève comparaison, d'une allusion ; les yeux dans les yeux de ses élèves, il est avec eux en communication directe et constante, il semble que son regard développe une tension de leur énergie intellectuelle ; il parle de verve, il a des trouvailles d'expression qui l'étonnent lui-même, il tient alors, dira-t-il, toute la classe dans sa main, moment béni où s'accomplit dans la joie l'œuvre éducatrice.

Il n'est pas, croyons-nous, jusqu'aux "lectures par le maître" qui — surtout dans les petites classes — ne gagneraient à être contées. L'instituteur qui narre avec agrément, qui sait détailler un récit et décrire avec humour, cet instituteur dispose d'un moyen d'action des plus puissants.

Conter est plutôt un don de nature qu'une acquisition de l'art. On naît conteur. On ne vous demande pas de viser à l'éloquence. Mais tout le monde peut prétendre à parler d'abondance dans une classe, sans s'empêtrer de livres ou de notes copieuses. Notre auditoire est tout prêt à se donner ingénument, et il n'y a pas la moindre malignité dans ces yeux tournés vers nous. Personne ne nous guette aux redoutables transitions, personne n'attend avec malveillance la chute de nos périodes, aucun sténographe n'est là pour recueillir nos phrases. Délivrés de la crainte de dire mal ou de rester court, laissons-nous donc aller, — les paroles suivront.

À une condition pourtant : c'est de connaître parfaitement notre sujet. Toute *l'Institution oratoire* se résume en cet aphorisme : "l'art de bien parler est l'art de bien étudier sa cause". Posséder le fond, c'est s'assurer la forme comme par surcroît. Leçon bien préparée fait maître à l'aise et élèves intéressés. Il faut entendre : préparation solide et cohérente, préparation méditée, et même préparation écrite, car on ne réfléchit fructueusement, on n'arrête

exactement sa pensée que la plume à la main. Un développement suffisamment nourri de faits et d'idées, un plan clairement ordonné nous donneront une élocution assurée et libre.

A notre avis, le plan devrait toujours être assez simple pour pouvoir être retenu par cœur. Nous n'utilisons pas assez les ressources de notre mémoire, nous l'affaiblissons en l'aidant trop. C'est purement une affaire d'habitude que de mettre son memento dans sa tête au lieu de l'écrire sur son papier.

Notre conclusion se devine : préparons à fond nos leçons. Maîtres de notre matière, nous le serons de nous-mêmes, nous le deviendrons de notre auditoire.

PAUL BERNARD.

(*Comment on devient un éducateur* — Éditeur, Fernand Nathan, Paris.)

UNE GLOIRE FRANCO-CANADIENNE

Marie de l'Incarnation

Sous les titres ci-dessus, M. le chanoine Garnier, ex-professeur à l'Université Laval, a consacré dans la *Croix* de Paris du 3 septembre dernier, un excellent article à un ouvrage récemment paru à Lyon et évoquant la mémoire de cette gloire franco-canadienne, dont la Nouvelle-France est si fière. Cet ouvrage a pour titre : *Du Christ à la Trinité, d'après l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours et de Québec*. Le volume est en vente à la Librairie du Sacré-Cœur, 6, Place Bellecour, Lyon (France). Beau volume in-8°. 18 francs ; franco, 20 francs.

On peut aussi se procurer ce volume par l'entremise de la Librairie Garneau, 47, rue Buade, Québec.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PENSÉE MORALE

Un professeur veut mettre à l'épreuve les pensées sérieuses de ses grands écoliers ; pour cela, il leur donne à traiter un sujet qui appartient moins à la littérature qu'à la morale pratique ; c'est l'idée suivante, de Benjamin Franklin : " Si vous achetez tout ce qui vous est inutile, vous ne tarderez pas à vendre ce qui vous est nécessaire." Réflexion d'une sagesse profonde ; la génération actuelle peut en faire son profit. Comment donc mettre en lumière tous les aspects de cet austère conseil ?

L'élève lit attentivement cette sentence, qui lui a paru d'abord facile à traiter. Il se dit que Franklin a raison de condamner le gaspillage, la prodigalité. Mais que faudra-t-il ajouter pour donner à cet axiome une certaine ampleur ? La difficulté est d'autant plus grande que c'est bien un *axiome*, c'est-à-dire une vérité évidente où toute démonstration semble superflue.

Néanmoins, que notre élève ne s'y méprenne pas ; il s'agit ici d'une règle d'économie domestique, d'un principe de morale quotidienne, et non d'un

énoncé purement mathématique. Or, l'irréflexion humaine ne tient qu'un compte relatif des préceptes moraux les plus inattaquables. Le Décalogue lui-même, donné par Dieu sous une forme si simple, avec des commandements si raisonnables, est constamment battu en brèche par le mauvais vouloir des étourdis ou des méchants. On a dit fort justement que, si les théorèmes mathématiques et les principes scientifiques les plus solidement établis impliquaient des obligations comme celles du Décalogue, on verrait bientôt une légion de prétendus savants attaquer avec fureur la géométrie, l'algèbre, la physique, la chimie et toutes les sciences. On rencontre de multiples paradoxes de ce genre dans les écrits des philosophes qui ont tenté de démolir, depuis plus d'un siècle surtout, ce que la sagesse antique nous avait transmis.

Il s'en faut donc que la parole de Franklin, théoriquement admissible sans réplique, soit pratiquement inébranlable. Mille sophismes en travestiront le sens et la réduiront au néant. Il en est ainsi pour tout ce qui gêne le caprice ; l'indiscipline est une seconde nature chez certains tempéraments. En conséquence, qu'il soit bien entendu une fois pour toutes que de tels adages ne s'imposent pas par eux-mêmes dans leur formule laconique, et qu'ils demandent une amplification convenable. Ce que le professeur demande ici à son élève, c'est d'imiter les prédicateurs de morale chrétienne. Il faut insister, donner des exemples tangibles et obtenir l'adhésion des volontés hésitantes.

Explorez donc, jeune écrivain, le fonds et le tréfonds du sujet qu'on vous propose. Ne commencez pas votre rédaction avant d'avoir pris note de chaque pensée heureuse qui se présentera. Cherchez des idées originales. Ne vous contentez pas de pâles lieux-communs, de commérages insipides. Rappelez-vous ce que je vous ai suggéré ailleurs : le travail d'invention, concrétisé dans vos notes, vous suggérera un plan lumineux qui favorisera la clarté du style et la propriété des termes.

A votre place, je consacrerai mon Introduction à la définition exacte de la matière. Voici à peu près ce qu'on peut en dire : " Franklin a bien pesé ses termes : *Si vous achetez tout ce qui vous est inutile...* L'adjectif *tout* a une grande importance. En effet, il y a une foule d'articles qui ne sont pas absolument indispensables à la vie quotidienne, mais qui contribueront à l'embellir. Sans quelque superflu, la demeure familiale deviendrait une cellule de moine ; cela ne convient pas à l'ensemble des humains. Un honnête ouvrier qui condamnerait sa famille à ces simplifications extrêmes serait taxé d'avarice sordide. Ainsi donc, Franklin ne vise que les achats inutiles, multipliés au point de compromettre l'équilibre du budget."

L'entrée en matière est terminée. Quel sera notre plan, pour le corps de la dissertation ? Essayons d'énumérer les cas de gaspillage au foyer ; ce sera une suite de petits tableaux vivants. Ensuite, nous montrerons les catastrophes qui s'ensuivent. Nous aurons de la sorte un apologue à la manière du fabuliste La Fontaine. J'annonce donc ma division : " La prodigalité prend vite des proportions inquiétantes, dans un ménage où le chef de famille et la maîtresse de maison ne tiennent pas registre de leurs dépenses et ne coordonnent pas leurs calculs. Examinons les fuites d'argent imputables à Monsieur, à Madame et aux enfants."

Le plus difficile est fait. Le devoir va prendre une allure descriptive et narrative ; la plume d'un élève moyen " trottera " assez vite, dans chacune de ces trois étapes. Tel qu'annoncé, *Monsieur* entre en scène. Supposons que c'est un homme de bureau ; sa situation est convenable, sans être brillante.

" Dans les villes, tout est cher. Mais tel père de famille, petit comptable, n'a jamais bien compris la nécessité d'exercer un contrôle sur son budget.

Il est rompu avec les calculs qu'il doit faire pour son patron ; par malheur, il n'est plus le même homme chez lui. Il a acheté à crédit un ameublement trop luxueux. Il reçoit à sa table des amis mieux rentés qu'il ne l'est lui-même. Il fréquente les cercles où l'on s'amuse. Il n'est pas malhonnête, mais il aime la vie large. D'ailleurs, il ne se plaît pas suffisamment chez lui. . . .”

Ces traits peuvent se multiplier. Mais le dernier coup de crayon nous amène naturellement à parler de *Madame*.

“ Ce père de famille ne se plaît pas chez lui, disons-nous, quoique sa femme soit charmante et ses enfants bien doués. C'est que Madame, étant issue d'une famille moins riche que distinguée, n'a pas apporté une grosse dot. Elle se plaît pourtant à parcourir les grands magasins où tout lui fait plaisir. Elle achète, elle achète toujours. Elle est hallucinée par les milliers de fanfre-luches qu'elle voit à l'étalage. Mais la bourse se vide. Sans cesse, cette femme vaniteuse réclame de l'argent à son mari qui ne peut lui en donner à profusion. Il en résulte entre les époux des discussions pénibles, même en présence des enfants.”

Nous voilà sur le chapitre de la progéniture. “ Cette maman, mondaine et frivole, ne sait rien refuser à ses chers mignons. Ils sont enrubannés comme des poupées de luxe pour paraître devant le monde. A chaque fête de famille, à chaque anniversaire, que de cadeaux, que de jouets ! Ce sont des enfants gâtés, exigeants ; ils sont sur la voie de l'égoïsme. . . .”

On prévoit ce qui va se produire. Cette famille court à la ruine.

“ Les affaires sont devenues de plus en plus difficiles. Les émoluments ont diminué. Mais comment ralentir ce train de vie ? L'élan est donné, on ira jusqu'au bout. Pour éviter des conflits avec sa femme, notre comptable a fait d'abord quelques dettes, espérant que les affaires s'amélioreraient. Vain espoir ! Tout va de mal en pis. Alors, il met en gage quelques-uns de ses meubles pour obtenir encore un peu d'argent. Ces folies se renouvelleront jusqu'au jour où il n'aura plus aucune caution valable. Selon la prédiction de Franklin, “ il a vendu le nécessaire ”.

Nous n'avons plus qu'à tirer de ces faits une conclusion. C'est ici que recommence l'embarras de l'élève. Comme dans l'Introduction, il faut quelques idées générales pour finir d'encadrer les tableaux qu'on vient de voir. Une impression se dégage de ces constatations douloureuses. Mais que faire pour éviter de fastidieuses redites ?

Un grand garçon qui a lu au moins ses classiques se rappellera deux Fables où La Fontaine nous recommande de ne pas nous élever au-dessus de notre condition ; voilà de quoi “ étoffer ” la dernière page de la copie. Le fabuliste nous donne équivalement le conseil de Franklin, quand il nous montre une grenouille voulant se faire aussi volumineuse qu'un bœuf ; la société humaine ne manque pas de types aussi présomptueux :

“ Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,

Tout petit prince a des ambassadeurs,

Tout marquis veut avoir des pages.”

Ailleurs, La Fontaine nous raconte l'aventure du pot de terre, assez mal avisé pour lier compagnie avec le pot de fer qui le réduit en miettes. Cette narration pittoresque doit faire comprendre aux prétentieux qu'ils ont tort de frayer avec leurs voisins plus puissants.

Il faut maintenant une dernière pensée pour clore la dissertation : " Quelles que puissent être les solutions des vastes problèmes économiques qui tourmentent les nations modernes, il y aura toujours des inégalités de fortune. Le conseil de Franklin ne sera donc jamais périmé ; ceux qui voudront dépenser plus qu'ils ne gagnent expieront tôt ou tard leur mégalomanie."

Abbé F. CHARBONNIER,
Docteur ès-Lettres.

LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR DANS L'ÉDUCATION

Dans son ouvrage *Le Prêtre*, Mgr Tissier, évêque de Châlons, a composé un magnifique chapitre sur " La joie et la bonne humeur dans l'éducation ". Nous recommandons à nos lecteurs ces belles pages dont nous commençons aujourd'hui la publication.

On permettra à un vieux maître impénitent de donner ici une leçon de pédagogie qui lui tient très à cœur. Il s'agit de la discipline à laquelle il convient de soumettre l'école et, au risque d'effrayer un peu par le laxisme apparent de ma thèse, j'entends prouver qu'avant tout, c'est la discipline de la joie et de la bonne humeur.

Sujet peut-être nouveau, inattendu du moins, car peu sont habitués à penser qu'il n'est pas bon que les enfants soient trop sages. Pour les rendre tels, les débutants s'imaginent d'ordinaire qu'il ne leur faut présenter qu'un visage sans sourire ou les tenir sous les feux d'yeux toujours ouverts qui, sans comparaison maligne, rappellent les regards inflexibles qui poursuivaient Caïn.

Je viens vous dire au contraire : Ne grondez pas trop les écoliers ; mais habituez-les plutôt à agir, en les rendant contents, en les faisant heureux. C'était, le croiriez-vous, l'enseignement de l'austère Port-Royal lui-même, qui dit expressément dans ses constitutions, au chapitre de l'éducation, que de trois ou quatre fautes l'une, il ne faut pas faire semblant de les voir.

Personne plus que moi n'admire le zèle patient des éducateurs à recommander toute l'année le silence, l'attention, et la sagesse.

Mais puisque le plus grand des biens pour un enfant, comme du reste pour tout homme, c'est une âme vivante, il faut prendre les moyens de la former et n'avoir pas peur pour cela de rompre parfois avec les usages ou les abus, qui risquent dans la famille comme à l'école, de la paralyser ou de l'amoinrir.

Or, quand je regarde certaines méthodes d'éducation, encore que les mœurs plus libres d'aujourd'hui y aient apporté bien des adoucissements qui ne sont pas également heureux, j'y trouve dans les meilleurs milieux souvent, des programmes de précoces vertus, irréalisables et tyranniques, qui semblent totalement oublier la psychologie d'un garçon de dix à quinze ans.

C'est l'âge où tout l'être en mouvement incessant s'agite pour grandir, s'étend pour apprendre, se hausse pour atteindre, se précipite pour vaincre. Cette activité sans repos, qui est un fait, est aussi un besoin, comme elle est une force. Il faut savoir lui imposer des freins, non pas des barrières, la contenir avec des rênes fortes et souples, mais l'exciter en même temps avec tous les aiguillons de la liberté.

J'ai l'audace de penser que fréquemment, même encore maintenant, dans la société moyenne et bourgeoise en particulier, ce principe élémentaire d'éducation n'est pas assez compris, et qu'à une heure où la vie toute pleine d'appels et de rêves s'élance vers son épanouissement, on a le tort funeste de trop communément substituer, comme

d'essentielles vertus éducatrices, la réserve à l'action, la retenue à l'énergie, l'obéissance à la volonté, les manières au caractère et les pratiques à la foi. Je veux dire qu'on comprime la nature au lieu de la développer, qu'on l'assouplit au lieu de l'affermir, qu'on prend bien trop la docilité pour l'effort et la soumission extérieure pour la vie.

Voyez les conseils et les reproches qui se retrouvent à chaque instant sur les lèvres des parents. Ils sont à peu de chose près ceux-ci : " Henri ou Jacques, fais attention ! tiens-toi bien ! prends garde ! ne fais pas cela ! veux-tu finir ! il faut rentrer ! tu me fais de la peine ! tais-toi, tu m'ennuies ! ".

Toutes formules coercitives et répressives auxquelles très vite les enfants s'accoutument et qu'ils n'entendent plus. Toutes paroles qui arrêtent des essors, qui brisent des élans, qui coupent des ailes. Toutes sentences sans appel qui se dressent en travers de la vie luxuriante, exubérante, fatigante sans doute, je vous le concède, mais capable d'être féconde.

(à suivre)

MGR TISSIER.

LA MENACE COMMUNISTE

Dans une circulaire mémorable, Mgr l'Archevêque-Coadjuteur de Montréal a mis en garde les fidèles de son vaste diocèse contre les dangers imminents du " communisme ". Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec a demandé au clergé de Québec de donner lecture à leurs ouailles de ce document épiscopal, dont nous détachons le passage suivant :

" Il ne faudrait pas que par une illusion et une légèreté extrêmement dangereuses nous cessions d'en voir l'évidence quand il s'agit de notre propre pays. Il nous suffit de regarder notre province de Québec et notre ville de Montréal, et nous pouvons nous demander si l'opinion de nos catholiques est suffisamment alertée au sujet de la menace communiste. Nous n'en sommes plus au début, au temps où le communisme prenait à tâche de se signaler en fomentant des bagarres et en troublant l'ordre public. Qu'aurait-il gagné à poursuivre cette tactique assez enfantine sinon quelques mauvais coups ou la prison ? Il s'est ravisé. Quelques-uns des nôtres sont allés depuis se former aux bonnes méthodes de Moscou. Tout le monde sait que l'on y enseigne un art, porté après nombre d'expériences et de mises au point, jusqu'à la perfection : l'art de la propagande. Il s'agit, au moyen de sujets convenablement stylés, de " noyauter ", selon l'expression en vogue chez les communistes, tous les organismes essentiels, de s'y installer, d'en saisir les leviers de commande ; dans telle centrale électrique, tel moyen de transport, tel régiment de milice, mettre des hommes sûrs dont la fonction dernière sera de paralyser au moment voulu les moyens de défense de la société et dont la tâche immédiate est de contaminer les esprits. C'est le ver qui s'introduit au cœur même du fruit. Saint Paul se sert d'une image encore plus juste en parlant des hérétiques de son temps : *Sermo eorum ut cancer serpit*, " leur parole, pareille au cancer, s'étend peu à peu ". (II, Tim., 11, 17.)"

M. GÉRARD MORISSET VAINQUEUR AU CONCOURS LITTÉRAIRE PROVINCIAL

Notre collaborateur, M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin, a été le vainqueur au concours annuel provincial fondé il y a quelques années par M. Athanase David, ancien Secrétaire de la Province. M. Morisset est arrivé bon premier dans la section des arts avec son récent ouvrage *Peintres et Tableaux*. Nous offrons au lauréat nos chaleureuses félicitations.

C.-J. M.

MÉTHODOLOGIE

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX AIMER NOTRE LANGUE

Explication d'auteurs français

(Écoles primaires supérieures et Écoles normales)

(Pour l'Enseignement Primaire)

L'ÉGLISE DES BLÉS

(LOUIS MERCIER — *Les Pierres Sacrées.*)

I

Les champs sont beaux. Voici le moment de l'été
Où les blés dépouillant l'humble forme de l'herbe,
Révèlent leur noblesse et leur fécondité.

Dans leur verdure jeune, ils sont déjà superbes,
Et portent comme un chef couronné de rayons 5
L'épi nouveau promis aux splendeurs de la gerbe.

L'église est au milieu des blés. Que de sillons,
Depuis qu'elle se dresse au centre de la plaine,
Ont creusés sous ses murs les générations !

Combien de laboureurs, succombés à la peine, 10
Ont quitté, pour le champ qu'on ne laboure pas,
Les champs où frissonnait la récolte prochaine !

Et d'autres sont venus, et, les pas dans leurs pas,
Ont levé les épis pères d'autres semences,
En attendant leur tour de s'en aller là-bas. 15

Or, sachant que la mort n'est rien qu'une apparence,
Sûre que si les blés ont l'immortalité,
Les hommes, qu'ils auront nourris de leur substance,

Doivent renaître aussi dans l'éternel été,
L'Église, souriant à la moisson nouvelle, 20
Attend dans la prière et la sérénité

La résurrection des morts couchés près d'elle.

II

Hosannah sur les blés ! Voici la Fête-Dieu,
Et la procession marche sous le ciel bleu.

Le soleil est encor très haut. Il est trois heures 25
Des draps blancs sont tendus aux portes des demeures.

Les terres, cette année, ont de si beaux froments
Qu'ils empêchent de voir les hommes par moments,

Et que les saints patrons brodés sur les bannières
Ont l'air de cheminer tout seuls dans la lumière. 30

Quatre grands paysans, vétérans des labours,
Soutiennent le dais d'or qui tangué à leurs pas lourds ;

L'ostensoir que le prêtre appuie à sa poitrine
Comme un autre soleil vers le soleil chemine.

Des enfants bruns, vêtus d'écarlate et de blanc,
D'encensoirs balancés embaument l'air brûlant ; 35

D'autres, qui ont les mains encor toutes petites,
Jettent des roses, des bleuets, des marguerites...

Et du même gosier, robuste et rocailleux,
Dont ils chantaient, hier, en marchant près des bœufs, 40

Des chantres laboureurs disent, sans la comprendre,
La louange du sacrement splendide et tendre.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

V. 2.— *Dépouillant l'humble forme* : *Dépouiller*, sens propre : enlever la peau, puis enlever ce qui couvre.— Ici, quittant la forme de l'herbe pour en prendre une autre.

V. 3.— *Révèlent leur noblesse* : 1° révéler, faire connaître ce qui était caché.— 2° Leur noblesse : à la fois la noblesse de leur forme et celle qui consiste à être l'aliment de l'homme.

V. 4.— *Superbes* : dont la beauté est imposante.

V. 5.— *Chef* : sens primitif de *tête*.

Rayons : les " barbes " qui entourent l'épi lui font comme une couronne de rayons.

V. 6.— *Splendeurs de la gerbe* : La splendeur, c'est un éclat magnifique. Le mot peut paraître un peu excessif appliqué à une gerbe. Mais sous le soleil d'été, la gerbe prend un ton doré qui justifie peut-être l'expression.

V. 7.— *Sillon* : D'origine incertaine, ce mot désigne la tranchée qui ouvre dans la terre le soc de la charrue.

V. 9.— *Ont creusé, etc.* : Construction un peu embarrassée puisque un vers entier (V. 8) sépare le complément de son verbe et que le V. 9 lui-même comporte cette inversion : *Ont creusés sous ses murs les générations*.

Les générations : Les hommes qui se sont succédé sur cette terre.

V. 10.— *Succombés à la peine* : On dit bien succomber à la peine, c'est-à-dire tomber sous le poids excessif du travail. Ce verbe intransitif ne devrait pas, semble-t-il, comporter de passif. Cependant, on trouve chez Corneille :

Pour un méchant soupir que tu m'as dérobé,
Ne me présume pas tout à fait succombé.

Place Royale, IV, 5.

- V. 11.— *Le champ qu'on ne laboure pas* : le cimetière.
 V. 14.— *Ont levé les épis* : ont ramassé, recueilli.— Cf. cette expression de Molière :

L'étoffe me semble si belle que j'en ai voulu lever un habit pour moi.
 Molière, *Bourgeois-Gentilhomme* II, 5.

- V. 15.— *S'en aller là-bas* : au cimetière.
 V. 16.— *Une apparence* : une image derrière laquelle il n'y a pas de réalité.
 V. 17.— *Les blés ont l'immortalité* : en ce sens que, du grain semence, renaît sans cesse un autre épi.
 V. 18.— *Substance* : 1° ce qui constitue le fond d'un être. 2° Matière dont une chose est formée.— Le mot est ici pris dans les deux sens.
 V. 19.— *L'éternel été* : le ciel, avec sa permanente splendeur.
 V. 21.— *La sérénité* : calme parfait.
 V. 23.— *Hosannah sur les blés!* : Hosannah, mot hébreu qui exprime la joie, la louange, la bénédiction.— Cette parole liturgique tombe pour ainsi dire sur les blés au milieu desquels se déroule la procession.
Fête-Dieu : fête de Dieu. On retrouve la même forme elliptique ou syncopée dans Hôtel-Dieu.
 V. 24.— *Procession* : cortège religieux, ordonné, solennel.
 V. 29.— *Bannières* : 1° drapeaux rectangulaires suspendus en haut d'une hampe par une traverse munie de deux cordes.— 2° Drapeaux de confréries religieuses, en forme de bannières.
 V. 30.— *Cheminer* : aller son chemin d'un pas égal.
 V. 31.— *Vétérans des labours* : Le vétérán, c'était le soldat *retraité*, ou le soldat depuis longtemps au service.— Ici, paysans vieillis au labour.
 V. 32.— *Dais* : ici, pavillon d'étoffe soutenu par quatre manches de bois, et sous lequel s'abrite le prêtre porteur du St-Sacrement.
Tanque à leurs pas lourds : A chaque pas des porteurs, le dais s'abaisse pour se redresser ensuite.
 V. 33.— *L'ostensoir* : support de métal précieux qui sert à exposer l'Hostie consacrée.
 V. 34.— *Comme un autre soleil* : à cause de ses rayons et, souvent, de sa couleur dorée, l'ostensoir ressemble à un soleil.
 V. 35.— *Ecarlates* : d'un rouge éclatant.
 V. 39.— *Gosier* : ici, organe de la voix, la voix elle-même.
Rocailleux : aux inflexions rauques et heurtées.
 V. 42.— *Le Sacrement splendide et tendre* : la lumière du soleil, l'apparat de la procession, l'éclat de l'ostensoir communiquent leur splendeur au Sacrement lui-même. Mais, né de l'amour divin, celui-ci reste en même temps le sacrement tendre, par excellence.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Elle seule, la disposition typographique révèle déjà ce qu'est la composition de ce poème. Deux parties très distinctes, fond et forme : la première est faite, à tout le moins, de deux éléments l'un descriptif, l'autre sentimental ; la seconde est purement descriptive. D'autre part, nous le verrons, à une suite de tercets savants succède une suite de distiques très simples.

ère partie

Le poème commence par une noble description rustique :

Les champs sont beaux. Voici le moment de l'été
 Où les blés, dépouillant l'humble forme de l'herbe,
 Révèlent leur noblesse et leur fécondité.

Dans leur verdure jeune, ils sont déjà superbes,
 Et portent comme un chef couronné de rayons
 L'épi nouveau promis aux splendeurs de la gerbe.

Mais voici que surgit un personnage matériel à la fois et spirituel :

L'église est au milieu des blés ;
 et avec lui le souvenir de ceux qui l'entourent depuis des siècles.
 Que de sillons
 Depuis qu'elle se dresse au milieu de la plaine,
 Ont creusés sous ses murs les générations !

Tout naturellement, cette église, qui a une âme, unit dans sa pensée les sillons et les laboureurs, les moissons et les moissonneurs ; et, parce que sur la glèbe, les hommes se succèdent comme les

épis ; parce que la terre les reçoit les uns et les autres pour les rendre un jour à la vie, la vieille église ne distingue plus, semble-t-il, entre les moissons d'ici-bas et les moissons de Là-Haut ; si bien que sans quitter ce sol où reposent le grain et les morts, nous avons déjà une vision de céleste immortalité.

Cette ascension de la pensée se fait pour ainsi dire, par étages.
Voici d'abord l'idée des morts les plus lointains :

Combien de laboureurs, succombés à la peine,
Ont quitté pour le champ qu'on ne laboure pas
Les champs où frissonnait la récolte prochaine !

Puis, ce sont leurs successeurs, adonnés aux mêmes travaux, orientés vers le même horizon :

Et d'autres sont venus et, les pas dans leurs pas,
Ont levé les épis, pères d'autres semences,
En attendant leur tour de s'en aller là-bas.

Enfin, voici, rapprochées, unies et, à la fois, distinctes, ces deux images du blé moissonné par l'homme, et de l'homme moissonné par Dieu :

Or, sachant que la mort n'est rien qu'une apparence,
Sûre que si les blés ont l'immortalité.
Les hommes, qu'ils auront nourris de leur substance

Doivent renaître aussi dans l'immortel été,
L'église, souriant à la moisson nouvelle,
Attend dans la prière et la sérénité

La résurrection des morts couchés près d'elle.

Il y a, dans cette dualité de vision qui ne nuit ni à l'unité d'impression ni à l'ascension de la pensée, une sûreté, une maîtrise impeccable.

IIe Partie.

Suit une description très simple, et qui se rattache tout naturellement à cette Élévation sur un double mystère, la germination des blés, et la Résurrection des Morts.

Cette description comprend elle-même deux parties : d'abord un décor brossé à larges traits, puis le défilé lui-même.

Le décor :

En voici les éléments constitutifs :

Hosannah sur *les blés* ! Voici la Fête-Dieu,
Et la *procession* marche sous le ciel bleu.

Puis le moment, et l'atmosphère :

Le soleil est encore très haut. Il est trois heures

Un trait pittoresque, une note de couleur :

Des draps blancs sont tendus aux portes des demeures.

Enfin un trait inattendu, exact certes mais qui donne au tableau un caractère étrange, quasi mystérieux :

Les terres, cette année, ont de si beaux froments,
Qu'ils empêchent de voir les hommes par moments,

Et que les saints patrons brodés sur les bannières
Ont l'air de cheminer *tout seuls dans la lumière*.

Et par ce verbe cheminer, voilà le cortège introduit dans ce décor champêtre. Il se déroule régulièrement, avec une simplicité voulue, mais que relèvent ça et là des traits exacts à la fois et significatifs.

Les quatre grands paysans qui soutiennent le dais sont des *vétérans du labour*, et ce caractère leur confère une noblesse digne de leur fonction présente. Cette noblesse d'ailleurs ne change rien à leur lourde démarche et, à chacun de leurs pas, le dais d'or *tangue*.

Quant au prêtre, s'il *appuie sur sa poitrine* l'ostensoir, c'est sans doute pour en alléger le poids, mais aussi pour rapprocher de son cœur l'Hostie d'amour. D'autre part, avec ses rayons dorés, l'ostensoir

Comme un autre soleil vers le soleil chemine.

Ainsi les choses mêmes participent à la grandeur de la nature.

Il était plus difficile de peindre les enfants de chœur sans banalité comme sans artifice. Louis Mercier y réussit cependant d'abord par un heureux effet de couleurs :

Des enfants *bruns*, vêtus *d'écarlate* et de *blanc*...

puis par un détail gracieux sans afféterie :

D'autres, *qui ont encor les mains toutes petites*...

Comme les porteurs de dais, comme les clergeons, les chantres restent des paysans qui, dans une fonction sacrée, dépensent la même bonne volonté rude et simple qu'à leur quotidienne besogne

Et du même *gosier*, *robuste et rocailleux*,
Dont ils chantaient hier, en marchant près des bœufs,

Les *chantres laboureurs* disent, sans la comprendre,
La louange du Sacrement splendide et tendre.

Ce constant souci de ne pas attribuer à ses personnages une fausse beauté, mais aussi de bien marquer comment ils s'élèvent en participant à une fonction sainte, à une liturgie magnifique (*le Sacrement splendide*...), ce constant souci assure à cette description rustique son unité et sa beauté.

* * *

Le style de ce poème n'est pas moins remarquable que sa composition. Les qualités en sont d'ailleurs analogues si, par une transposition constante, Louis Mercier assure l'unité vivante de ces éléments divers : la moisson et l'homme, l'homme au labour et l'homme à la prière, la nature, l'homme et Dieu.

Nous avons signalé déjà comment il célèbre *la noblesse* des blés, et montre

comme un *chef couronné de rayons*
L'épi nouveau promis aux splendeurs de la gerbe.

Ici tout concourt à l'effet voulu : la comparaison, le choix de mots relativement rares (*chefs*) ou haussés en dignité par un pluriel emphatique (promis *aux splendeurs* de la gerbe), les épithètes (*couronné de rayons*).

De même, si au lieu du mot propre (cimetière), le poète emploie cette périphrase

le champ qu'on ne laboure pas,

ce n'est pas là pur procédé de style, mais souci d'établir un lien étroit entre la vie et la mort du paysan. Même souci d'analogie dans le tercet où nous voyons les hommes se succéder et tomber comme se succèdent et tombent les épis.

Et d'autres sont venus, et, les pas dans leurs pas,
Ont levé les épis, pères d'autres semences,
En attendant leur tour de s'en aller là-bas.

Grâce à ces analogies progressives, le poète peut ensuite prêter aux épis une sorte d'*immortalité* (V. 17), aux hommes leur renaissance *dans l'éternel été* (V. 19), enfin unifier dans la pensée de la vieille église et la moisson nouvelle et

La résurrection des morts couchés près d'elle ;

comparaisons, antithèses, alliances de mots, sont ici tout autre chose que manières de parler, tours ou figures ; elles sont la forme nécessaire de la pensée et comme la pensée elle-même.

Dans la seconde partie, le style se fait nécessairement plus simple, et l'on ne peut signaler d'abord que la sobre convenance de ces premiers distiques :

Hosannah sur les blés ! Voici la Fête Dieu,
Et la procession marche sous le ciel bleu.

Le soleil est encor très haut. Il est trois heures.
Des draps blancs sont tendus aux portes des demeures

Les terres, cette année, ont de si beaux froments,
Qu'ils empêchent de voir les hommes par moments,

Et que les saints patrons brodés sur les bannières
Ont l'air de cheminer tout seuls dans la lumière.

Dans les vers suivants, se trouvent les traits que nous avons déjà signalés en étudiant la composition et la marche du poème : alliances de mots (quatre grands paysans, *vétérans des labours*), métaphores (le dais... *tangue*), comparaisons (*comme un autre soleil*...) épithètes hardies (gosier.. *rocaillieux*), antithèses (le Sacrement *splendide et tendre*). Mais si chacune de ces images accentue ou met en relief un caractère essentiel des choses ou des hommes, aucune d'elles ne nuit à la simplicité de l'ensemble. Du moins, la dernière seule (le Sacrement splendide) rappelle qu'à la simplicité des hommes et des choses s'associe la grandeur même de Dieu.

* * *

La versification

Quelques indications techniques d'abord.

Nous trouvons ici deux formes rythmiques chères à Louis Mercier : le tercet et le distique. Sur le distique, rien à dire sinon qu'il est comme une strophe réduite à sa plus simple expression (2 vers).

Comme son nom l'indique, le tercet est un groupe de 3 vers dont les rimes sont ainsi réparties : le premier et le troisième vers riment ensemble, le second imposant sa rime au premier et au troisième vers du tercet suivant. Dès lors, un poème ainsi composé se termine nécessairement par un vers isolé qui rime avec le second vers du dernier tercet. Ainsi lisons-nous ici :

.....
L'église, souriant à la moisson nouvelle,
Attend dans la prière et la sérénité

La résurrection des mots couchés près d'elle.

Pour en finir avec la rime, signalons que Louis Mercier fait volontiers rimer un singulier avec un pluriel. Cette liberté n'offre d'ailleurs aucun inconvénient quand la diversité n'existe que pour l'œil, et que l'unité sonore est respectée. Or c'est ici le cas :

Dans leur verdure jeune, ils sont déjà *superbes*,
Et portent comme un chef couronné de rayons,
L'épi nouveau promis aux splendeurs de la *gerbe*.

... Les saints patrons brodés sur les *bannières*
Ont l'air de cheminer tout seuls dans la *lumière*.

Par ailleurs, la rime est toujours suffisante. Elle comporte assez souvent la consonne d'appui : (été-fécondité, VV. 1-3 ; immortalité-été, VV. 17-19 ; blanc-brûlants, VV. 33-34 ;) ; parfois même elle devient riche (*sillons-génération*s, VV. 7-9 ; *immortalité-sérénité*, VV. 17-21 ; *froments-moments*, VV. 27-28.).

Enfin, étant donné la gravité du sujet, et, dans la seconde partie, la lenteur de la démarche, il est tout naturel que les rimes deviennent, en général, un peu sourdes et un peu lourdes (*rayons-sillons-génération*s ; *semences*, *apparences*, *substance* ; *froments-moments* ; *labours-lourds* ; *rocaillieux-bœufs*, etc...)

Reste le rythme.

Lui aussi participe à la gravité, à la solennité de l'ensemble. Même dans la première partie, où les tercets comportent plus de variété, l'allure reste régulière et noble. Les coupes demeurent assez variées pour que cette régularité ne dégénère pas en monotonie :

Voici le moment de l'été
Où les blés, dépouillant l'humble forme de l'herbe...

L'église est au milieu des blés. *Que de sillons*
Depuis qu'elle se dresse

Combien de laboureurs, succombés à la peine,
Ont quitté, pour le champ qu'on ne laboure pas...

Et d'autres sont venus, et, *les pas dans leurs pas*,

Or, sachant que la mort n'est rien qu'une apparence...

L'église, souriant à la moisson nouvelle...

Grâce à certaines de ces coupes, la phrase prend une belle ampleur :

Voici le moment de l'été
Où les blés, dépouillant l'humble forme de l'herbe,
Rèvèlent leur noblesse et leur fécondité.

Ailleurs, même, une période de sept vers, solide, articulée, se présente comme un finale magnifiqué :

Or, sachant que la mort n'est rien qu'une apparence,
Sûre que si les blés ont l'immortalité,
Les hommes, qu'ils auront nourris de leur substance,

Doivent renaître aussi dans l'éternel été,
L'église, souriant à la moisson nouvelle,
Attend dans la prière et la sérénité,

La résurrection des morts couchés près d'elle.

Dans la seconde partie, les distiques se succèdent avec la lente régularité du cortège liturgique lui-même. Le plus souvent, ces deux vers suffisent à la présentation d'un fait, d'un personnage ou d'un groupe :

Quatre grands paysans, vétérants des labours,
Soutiennent le dais d'or qui tangué à leurs pas lourds ;

L'ostensoir que le prêtre appuie à sa poitrine
Comme un autre soleil vers le soleil chemine.

Cependant le poète sait, à l'occasion, élargir sa phrase ; soit qu'il veuille nous donner la sensation de l'étendue :

Les terres, cette année, ont de si beaux froments,
Qu'ils empêchent de voir les hommes par moments,

Et que les saints patrons brodés sur les bannières
Ont l'air de cheminer tout seuls dans la lumière ;

soit qu'il rapproche deux faits différents, à la fois, et analogues :

Et du même gosier, robuste et rocailleux,
Dont ils chantaient, hier, en marchant près des bœufs,

Des chantres laboureurs disent, sans la comprendre,
La louange du Sacrement splendide et tendre.

Ainsi, bon ouvrier ou plutôt " maître passé ", Louis Mercier honore-t-il doublement la poésie française, et par la noblesse de son inspiration et par la probité, la sûreté de son art.

GAILLARD DE CHAMPRIS,
professeur à l'Institut catholique de Paris,
ex-professeur à l'Université Laval.

RÉCITATION

“Conservons notre héritage français”

JACQUES CARTIER

1899

Marin, grande est ton œuvre et sans tache ta gloire.
 Aussi l'écho puissant d'un siècle qui finit
 Aux descendants des preux rappelle ta mémoire
 Et, fils d'un grand passé, le présent te bénit.
 Pourtant nul marbre ici ne reedit ton histoire ;
 Mon regard cherche en vain ton nom sur le granit,
 Rien ne reste de toi sur ce haut promontoire
 Où par surprise un jour l'aigle anglais fit son nid !⁽¹⁾

Console-toi ! le temps de sa puissante griffe
 Attaquant sans remords le marbre pur, y biffe
 Les grands noms qu'y grava le ciseau du sculpteur.

Mais dans nos cœurs tu peux des ans braver l'outrage,
 Jusqu'aux bornes du temps sans souci du naufrage,
 Laisse vaguer ta nef, ô grand navigateur !

ADOLPHE POISSON.

(1) Depuis 1899, un joli monument a été érigé à Québec sur la Place Jacques-Cartier.

LECTURE EN CLASSE

LA TOUSSAINT

La Toussaint a été instituée en l'honneur de tous les saints du ciel, c'est-à-dire de toutes les âmes qui ont atteint la sainteté dans des conditions telles, qu'elles méritent de recevoir les hommages publics de l'Église et d'être proposées à l'imitation des fidèles. Parmi ces âmes bienheureuses, il en est beaucoup dont la vertu a été éclatante, mais dont il n'est pas possible de célébrer la fête en particulier. Il en est davantage encore dont la sainteté est restée cachée et qui n'ont pas laissé de traces sur la terre, mais dont Dieu connaît et récompense le mérite. L'Église, comme l'indique l'oraison de la fête, a l'intention de “vénérer en une même solennité les mérites de tous les saints”. Elle rappelle qu'ils sont venus de tous les peuples et de toutes les tribus, c'est-à-dire qu'avec la grâce de Dieu il a été possible aux hommes de toutes les races et de toutes les conditions d'arriver à la sainteté. Elle insiste surtout sur l'unité de cette grande famille des créatures raisonnables que Dieu appelle à partager son bonheur. Voilà pourquoi,

après avoir rendu ses hommages à l'auguste Trinité et au Verbe incarné et rédempteur, elle salue successivement la Sainte Vierge, les Anges, saint Jean-Baptiste, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, en un mot, tous les saints, sans même oublier ceux qui ont précédé la venue du Sauveur, les patriarches, les prophètes et les saints docteurs de la loi. C'est ainsi l'Église triomphante tout entière qui est acclamée par l'Église militante.

Bien que la fête ne vise directement que les saints proprement dits, c'est-à-dire ceux que l'Église juge dignes d'un culte, il n'est pas interdit à la piété des fidèles de songer aux autres âmes qui sont parvenues au ciel autrement que par les voies héroïques. Ces âmes jouissent du bonheur et de la gloire à un degré qui est en proportion de leurs mérites, et, en les couronnant, comme en couronnant les plus grands saints, Dieu n'a fait que couronner ses propres dons, ainsi qu'il aime à le rappeler l'Église. Il n'est donc pas hors de propos de louer et de remercier Dieu au sujet de leur salut.

LA COMPOSITION PÉDAGOGIQUE

Aux examens d'aptitude à l'inspection

Appliquez à l'école primaire cette parole d'un éducateur : " Le bon maître est avant tout le bon interrogateur."

PLAN

Préambule.— Différence entre une classe où l'on interroge et une classe où l'on n'interroge pas.— Différents points à développer : 1. But et portée de l'interrogation. 2. Différentes sortes d'interrogations. 3. Qualités d'une bonne interrogation

IDÉES A DÉVELOPPER

Préambule.— L'interrogation est la vie d'une classe ; — dans une classe où l'on interroge, les élèves sont tenus en haleine, actifs, intéressés ; — dans une classe où l'on n'interrogerait pas, ils seraient inattentifs, mornes, somnolents ou distraits, trop passifs dans le travail, ils emploieraient leur activité à de petits jeux surnois.

POINTS A TRAITER.

1. *But de l'interrogation.*— Contrôler les connaissances acquises est le but le plus visible, mais l'interrogation a une portée plus étendue : a) elle *développe l'intelligence*, forçant l'élève à étudier, à se fixer en écoutant, à mettre de la clarté dans ses idées, à parler correctement ; b) elle *forme le jugement* en obligeant l'enfant à réfléchir ; c) elle *forme aussi la volonté et le caractère* ; l'enfant timide est encouragé par des questions faciles et la bonté du maître à faire l'effort de parler haut ; l'enfant présomptueux apprend, en se trompant devant toute la classe, à devenir plus modeste.

2. *Différentes sortes d'interrogation.*— a) Interrogation de contrôle. Au cours d'une leçon orale, le maître interrompt son exposé et fait quelques interrogations pour voir s'il est à la portée de ses auditeurs, c'est-à-dire s'il est écouté, compris, s'il peut avancer ; après une leçon étudiée par l'enfant, l'interrogation, seule, permet au maître de juger si le travail donné a été fait ; — b) *Interrogation d'invention ou socratique* qui a pour but de faire trouver par l'enfant lui-même, en

se servant des connaissances déjà acquises, puis de l'expérience et de la réflexion, ce que l'on veut lui enseigner ; — enfin *c*) *Interrogation d'application* qui apprend à l'enfant à voir le côté pratique de ce qu'il étudie.

3. *Qualités d'une bonne interrogation.*— Elle doit d'abord : *a*) *convenir* à l'enfant, c'est-à-dire être en rapport avec son intelligence, ses connaissances, son caractère ; — *b*) n'être ni trop *précipitée* ni trop *lente*. Trop précipitée, elle ne laisse pas le temps de réfléchir ; trop *lente*, elle laisse l'attention s'échapper et l'ennui venir ; *c*) ni trop *facile* ni trop *difficile* : dans le premier cas, elle aboutit à un bavardage inutile ; dans le second cas, elle décourage ; *d*) être *variée* de forme. Il faut appliquer le mot de Montaigne " faire mettre en cent visages divers " les mêmes connaissances ; *e*) *donner des connaissances sûres* : le bon maître sait d'avance jusqu'où son interrogation doit mener, il ne s'expose pas à être embarrassé lui-même et à s'en tirer par une explication inexacte ou insuffisante.

Le maître qui sait ainsi conduire l'interrogation possédera : un savoir certain et suffisamment étendu, la connaissance des caractères, la patience, la fermeté, la clarté et la facilité de la parole — il est donc vrai de dire qu'il sera *bon maître*, s'il est bon interrogateur.

X.

L'INSTRUCTION CIVIQUE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

5^e et 6^e années, 7^e et 8^e années

PREMIÈRE PARTIE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE (LOCALE, SCOLAIRE), ECCLÉSIASTIQUE ET POLITIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.— ORGANISATION POLITIQUE DU CANADA.

CHAPITRE PREMIER

SOMMAIRE : — Conversation très simples sur : la municipalité locale ; — la municipalité scolaire et les écoles ; — la paroisse, le curé, le vicaire ; — le diocèse, l'évêque, la province ecclésiastique, l'archevêque ; — les tribunaux ; — le gouvernement.

LEÇON III

ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

I

La paroisse — Le curé — Le vicaire

I. 1. La *paroisse* est une fraction du diocèse catholique dont le territoire est délimité par l'autorité ecclésiastique, et où un curé fait les fonctions de pasteur spirituel envers ceux qui l'habitent. D'ordinaire, le territoire de la paroisse est érigé par l'autorité civile en municipalité pour des fins municipales.

Un arrondissement non érigé en paroisse canonique mais desservi par un prêtre s'appelle *mission*.

2. La paroisse (1) est administrée au spirituel par le curé qui a charge d'âmes, au temporel par le curé et son *conseil de Fabrique*, composé des anciens et des nouveaux marguilliers.

II. 1. Le *Curé* est un prêtre auquel l'Évêque confie la charge des âmes dans une paroisse.

2. Le curé est nommé par l'Évêque. Il administre sa paroisse sous la juridiction de l'Évêque, comme l'Évêque gouverne son diocèse sous la juridiction du Souverain Pontife.

III. Dans les paroisses considérables, l'Évêque nomme un ou plusieurs *vicaires*. Le vicaire est un prêtre adjoint à un curé et sous ses ordres pour l'aider dans son ministère.

II

Le Diocèse — L'Évêque

I. 1. Le *diocèse* est une partie de la province ecclésiastique, c'est une étendue de pays sous la juridiction religieuse d'un *Évêque* ou d'un *Archevêque*. Le diocèse est délimité par l'autorité ecclésiastique et érigé par le Pape.

2. Dans la province civile de Québec, il y a douze diocèses et un vicariat apostolique, (quatorze diocèses en ajoutant Ottawa et Pembroke situés partie dans Ontario, partie dans Québec).

II. 1. Chaque diocèse est gouverné par un *Évêque*. L'Évêque est nommé par le Pape : il administre son diocèse sous la juridiction du Souverain Pontife ; il est pour ses diocésains l'organe de l'Église et le représentant de Jésus-Christ sur la terre.

2. Les fonctions de l'Évêque sont grandes et saintes. C'est l'Évêque, qui, au nom de l'Église, et sous son autorité, veille sur le dépôt de la Foi, enseigne la Vérité, condamne l'Erreur, veille à la pureté de la morale chrétienne, à l'observation de la discipline, ordonne les prêtres, administre le sacrement de confirmation, crée les paroisses, etc.

3. La ville où demeure l'Évêque se nomme *Ville épiscopale*. Il y a treize villes épiscopales dans la province de Québec. Ce sont : Québec, Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette, Havre-Saint-Pierre, Mont-Laurier, Gaspé, St-Jean.

III

La Province ecclésiastique — L'Archevêque

I. La *province ecclésiastique* est une étendue de pays comprenant plusieurs diocèses ; elle est érigée par décret du Saint-Siège. A la tête de chaque province ecclésiastique se trouve un *Archevêque* ou *métropolitain*. La ville où réside l'Archevêque se nomme métropole. Québec et Montréal sont les deux métropoles de la Province de Québec. (Ajoutons Ottawa, dont le métropolitain a juridiction ecclésiastique sur une partie de notre province).

II. 1. La *province ecclésiastique de Québec* comprend six diocèses et un vicariat apostolique : Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Gaspé et le Vicariat apostolique du Golfe St-Laurent. Résidence de l'Archevêque : Québec.

2. La *province ecclésiastique de Montréal* comprend six diocèses : Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette et St-Jean. Résidence de l'Archevêque : Montréal.

3. La *province d'Ottawa*, située partie dans Ontario, partie dans Québec, comprend les diocèses d'Ottawa, de Pembroke, de Mont-Laurier, d'Haileybury et le vicariat apostolique de l'Ontario-Nord. Résidence de l'Archevêque : Ottawa.

III. L'*Archevêque* est le Prélat métropolitain, ou le premier des Évêques d'une province ecclésiastique. Les Évêques sont les suffragants de l'Archevêque.

(1) On désigne quelquefois la municipalité locale sous le nom de paroisse civile.

QUESTIONS

LEÇON III.— *Organisation ecclésiastique*

I

I. 1. Qu'est-ce que la paroisse? Qu'appelle-t-on desserte ou mission? 2. Par qui est administrée la paroisse? II. 1. Qu'est-ce que le Curé? 2. Par qui est nommé le Curé? III. Qu'est-ce que le vicaire?

II

I. 1. Qu'est-ce que le diocèse? Qui érige le diocèse? Combien de diocèses dans la province de Québec? II. 1. Qui gouverne chaque diocèse? Qui nomme l'Évêque? Qui représente l'Évêque? 2. Les fonctions de l'Évêque sont-elles grandes et saintes? Quels sont les principaux pouvoirs de l'Évêque? 3. Comment nomme-t-on la ville où demeure l'Évêque? Combien de villes épiscopales dans la province de Québec? Nommez-les.

III

I. Qu'appelle-t-on province ecclésiastique? Qui est placé à la tête de chaque province ecclésiastique? Comment nomme-t-on la ville où réside l'Archevêque? Nommez les villes métropoles de la province civile de Québec. II. 1. Combien la province ecclésiastique de Québec comprend-elle de diocèses? Nommez-les. 2. Combien la province ecclésiastique de Montréal comprend-elle de diocèses? Nommez-les. 3. Combien la province ecclésiastique d'Ottawa comprend-elle de diocèses? Nommez-les. III. Qu'est-ce que l'Archevêque? Que sont les Évêques par rapport à l'Archevêque?

C.-J. MAGNAN.

LECTURE EN CLASSE

LE CURÉ

Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde, qu'on appelle comme témoin, comme conseil ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile, sans lequel on ne peut ni naître ni mourir, qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe, qui bénit ou consacre le berceau, le lit de mort et le cercueil; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus même appellent *mon père*, aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes; un homme qui est le consolateur par état de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence, qui voit le riche et le pauvre frapper tour à tour à sa porte: le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes: aux classes inférieures, par l'humilité de la naissance; aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation de sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande, un homme, enfin, qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite! c'est le *curé*.

LAMARTINE.

ESSAI DE COMPOSITION

(Portrait)

UN NAVIGATEUR QUÉBÉCOIS

C'était un vieux et honnête navigateur de la côte de Beaupré, près de Québec. Il ne connaissait ni la grand'mer, ni la ville, ni les terres fertiles, ni les beautés des Laurentides. Il avait vécu sur le Saint-Laurent, entre l'île d'Orléans et la côte Nord. Sa science se bornait à savoir qu'il fait chaud en été, qu'en hiver il neige et grêle ; qu'il faut veiller au grain quand le bateau flotte, pour éviter les dégâts ; que les marées sont fortes au printemps et à l'automne aux jours de pleine lune ; qu'entre ces marées, l'hiver, le bateau doit être " aux écarts " ; où on le retape. D'une saison à l'autre il ressassait le prix du bois et de la roche, en dissertant du " noroit " et du " seuroit " qui n'avaient pour lui aucun secret. Quand, par le soleil de midi, à l'heure où les laboureurs se reposent, le bonhomme sortait de son chez soi terrestre pour dire un second bonjour à son bateau, c'était plaisir de voir sa haute taille et ses larges épaules, son pas branlant, sa figure basannée, son front profondément ridé, ses petits yeux riants, la blague au bord des lèvres, et dans sa bouche un antique brûle-gueule toujours éteint : " Notre pays fournit le monde de bois et de papier ", disait quelquefois alors le bonhomme, puis droit comme un mât, les yeux pleins du bleu Saint-Laurent, il tirait une bordée vers sa chère église accrochée aux premiers raidillons laurentiens, et qui ne le voyait pas moins que chaque dimanche.

FRÈRE ARSÈNE-LOUIS,
de l'Instruction Chrétienne.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI

LEÇON DONNÉE A DES ÉLÈVES DE 1^{ÈRE} ANNÉE D'ÉCOLE NORMALE. ELLE PEUT CONVENIR AUSSI AUX ÉLÈVES DE 7^È ET 8^È ANNÉE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

J'ai donné à ma leçon la forme expositive, puisque je parle à des Normaliennes de 1^{ère} année élémentaire. Je me suis fixé comme plan de ma causerie ce tableau synoptique :

- A. Les personnages.
- B. Leur mission.
- C. Le voyage.
- D. Son résultat.

Afin de remplir le mieux possible le rôle qui m'incombe en ce moment, j'ai longuement consulté plusieurs auteurs que j'indique à la fin de la leçon.

LEÇON

Nous avons, mes chères compagnes, comme sujet de leçon, une page bien intéressante de notre belle histoire du Canada, page que vous connaissez déjà sans doute, mais que nous aurons du plaisir à approfondir ensemble.— Faisons d'abord plus ample connaissance avec les deux héros de l'expédition au Mississipi. Leurs noms vous sont familiers depuis longtemps. (*Ici, poser à mes élèves, les questions suivantes :*)

Quels sont les découvreurs du Mississipi? En quelle année? Sous quel gouverneur français? Quel était alors l'intendant de la Nouvelle-France?

A. LES PERSONNAGES

Saluons en premier lieu le pieux jésuite, Jacques Marquette. Né en France, en 1637 (à Laon), il était par sa mère, Rose de la Salle, de la famille de saint Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Jacques Marquette entra à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus et fut envoyé aux Missions canadiennes en 1666, il avait vingt-neuf ans. Dès 1668, il parcourait les Pays d'En-Haut et desservait la mission du Saint-Esprit à l'extrémité ouest du Lac Supérieur. Bientôt il fonda la mission Saint-Ignace sur la presqu'île formée par le lac Supérieur et le lac Michigan.

Le Père Marquette ne tarda pas à se familiariser avec les langues indiennes et il ne cessait d'interroger les indigènes sur les régions du sud et de l'ouest. C'est ainsi qu'il apprit des Illinois l'existence d'une rivière très large, coulant vers le sud, dont on n'avait jamais pu trouver l'embouchure. Le Père Marquette pensait souvent à ce cours d'eau, voyant là le passage tant cherché vers la mer du Sud ou vers la Chine. Ce missionnaire en qui s'allumait le désir d'explorer des contrées nouvelles était, physiquement, plutôt petit et délicat, bien peu armé pour la rude vie qu'il menait : "épaules étroites, poitrine mince, voix douce et voilée, mais son regard brûlant donnait l'impression d'une énergie inépuisable." (1) Et voici le magnifique portrait moral que j'ai extrait de *Les Canadiens du Michigan* : (2)

LECTURE

Les contemporains de Marquette parlent avec admiration de sa douceur, qui le rendait aimable à tout le monde, de sa candeur d'enfant, de sa chasteté angélique, de son union continuelle avec Dieu, de sa dévotion particulière à Marie. Pour l'historien il constituera toujours, avec Ménard et Allouez, le type de l'apôtre-explorateur, l'un des plus beaux que l'on puisse rêver. Ces hommes réunissaient dans leur âme deux éléments : ils avaient la soif des vastes horizons de l'inconnu, et, répudiant toutes les jouissances de ce monde, ils brûlaient de se sacrifier pour la gloire de Dieu. Arrivés ici quand l'Ouest n'était encore qu'un immense désert dont nul ne connaissait le secret, ils cherchèrent à gagner de plus en plus dans l'intérieur, à la recherche d'âmes à sauver, de pays à conquérir à la Foi. Ils s'adaptaient autant que possible aux idées, aux usages, à la nourriture des indigènes, et ne revenaient que passagèrement à la civilisation, quand c'était nécessaire. Ils n'avaient qu'une seule préoccupation pour le temporel, celle d'étendre la domination de la France, et encore était-ce parce que le nom de leur patrie était synonyme de catholicisme, parce que son agrandissement offrait le moyen le plus efficace de combattre l'influence anglo-protestante. Seuls et sans appui ils ont traversé les premiers une région aussi large que l'Europe, ne semant partout chez les indigènes que des paroles de paix et d'amour.

Renouons aussi connaissance avec Jolliet : c'est un vrai Canadien français, celui-là, né à Québec de Jean Jolliet et de Marie d'Abancourt, tous deux venus de France. Son père mourut alors que Louis était encore jeune ; les Pères Jésuites se chargèrent de son éducation et il fit ses études à leur collège. Grandissant parmi les apôtres de l'Évangile, témoin de leurs actes de vertu ou auditeur attentif de récits héroïques, Louis souhaitait être un jour pareil à eux, il entra à leur Noviciat.

C'est à cette époque qu'une discussion philosophique le mit aux prises avec l'intendant Talon, lui-même ancien élève des Jésuites de Clermont et ami de la controverse. Talon remarqua Louis Jolliet et se souvint de lui lorsque, plus tard, il eut besoin d'un homme de confiance et de science.

Jolliet, au sortir du Noviciat, (il n'avait pas la vocation religieuse) fit un voyage en France (1667) — Voyage d'études —, il revint (1668), ayant appris l'art de dresser une carte marine, d'indiquer le cours des fleuves, de fixer la position d'une terre inconnue. Il brûlait de découvertes. Talon réalisa ses vœux en le chargeant de trouver les fameuses mines de cuivre que recélait la région des Grands Lacs. C'est au cours de cette excursion que Louis rencontra le Père Marquette et dès les premiers entretiens, ils évoquèrent l'ombre fabuleuse et fascinatrice du grand Meschacébé... "Nous irons", se disaient-ils, et il se noua entre eux des liens de solide amitié.

Voilà, à grands traits, la physionomie des deux pionniers destinés par la Providence au geste immortel : la découverte du Mississippi.

B. LEUR MISSION

Depuis longtemps, puisque le rêve hantait Colomb, Cartier, Champlain, on cherchait la route fameuse, ce passage menant à la Chine ou aux Indes. Le trouver devenait un désir de plus en plus tenace, à mesure que missionnaires, explorateurs et trappeurs entendaient les Sauvages assurer l'existence d'un superbe fleuve dont on ignorait l'issue...

Talon s'intéressait à la question et jugeait expédient de tenter l'aventure. L'exploration fut donc décidée et approuvée par Frontenac. Cette fois encore, l'intendant songea à Jolliet pour mener à bien cette affaire ; Jolliet, à son tour, songea au Père Marquette. Des cinq Français, ses autres compagnons, les noms ne sont malheureusement pas entrés dans l'histoire. C'est à l'automne de 1672 que Jolliet reçoit sa mission et il doit hâter ses préparatifs pour être, avant l'hiver, au poste Michilimakinac. Il y arrive le 8 décembre, note le Père Marquette dans son récit : "jour de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge que j'ai toujours invoquée depuis que je suis en ce pays pour obtenir la grâce de visiter les bourgades qui sont sur la rivière Mississippi." (3) Pour l'âme du pieux apôtre, cette coïncidence doit être une consolation.

C. LE VOYAGE

Nous voici au point central du récit ; l'expédition commence. Prenons place dans les canots et suivons nos vaillants explorateurs.

C'est le 13 mai 1673. (4) Permettez que j'emprunte le récit du départ à un ouvrage récent : *Né à Québec* : (5)

LECTURE

A la mission Saint-Ignace, le 13 mai 1673. C'était l'aube. Les Indiens s'affairaient autour des canots. Des Hurons au regard inquiet. Il y avait eu des songes. Les présages étaient mauvais. Les vieux désapprouvaient l'expédition. Ils aimaient Marquette, la Robe-de-la-Douceur. Et son ami, ce jeune chef aux cheveux blonds, bravait les dieux. De l'est venaient les Iroquois, mais que pouvait apporter le sud, l'Inconnu ?

Une brume ouatée flottait sur le lac. Marquette grelottait, toussait. Son visage, sous la barbe noire, s'était encore creusé. A un porteur qui plaisantait sur l'existence de ce fleuve que nul témoin n'avait pu encore se vanter d'avoir vu, Marquette, en souriant, répondit par les adieux d'Isabelle-la-Catholique à Colomb : "Si la terre n'est pas créée, Dieu la fera jaillir pour Toi du néant, afin de justifier ton audace"...

Deux canots. Jolliet y fit ranger la pacotille, les sacs de sel, les calumets empennés de plumes blanches, et cette cassette de bois brun qui renfermait l'astrolabe, la boussole, celle de ses premiers voyages — la carte approximative tracée sur les indications des sauvages, des rouleaux de papiers

durs. Marquette portait la pierre du Sacrifice et le calice sacré. Les deux hommes échangèrent un regard, Jolliet donna un ordre bref. Pour un moment, les pagayeurs s'immobilisèrent. Ils étaient cinq. Alors Marquette, les mains jointes, invoqua la Vierge à haute voix et fit le vœu, si l'expédition réussissait, de donner au fleuve fabuleux le nom de Conception. Tous se signèrent. Et, sur un geste de Jolliet, les pagaies — cinq éclairs — trouèrent l'eau sombre. Le soleil se levait.

Voilà donc les voyageurs en route, " faisant jouer joyeusement l'aviron ", dit le vieux récit. Ils entrent dans la Baie Verte ou Baie des Puants. Là, au fond de la baie, ils pénètrent dans la rivière des Outagamis qu'ils remontent jusqu'à sa source. Un court portage de 2,700 pas, et de nouveau les canots se balancent sur la rivière Wisconsin. C'est bientôt la victoire puisque, d'après les renseignements recueillis, ils ne sont qu'à quelques jours de navigation du grand Meschacébé,

Mitchi Sibi,

Michi Sipi,

Enfin : Mississipi ou Grande Rivière. (6)

Le Wisconsin, disent les Sauvages, se déverse sûrement dans le Meschacébé. Le Wisconsin est large, mais la navigation y est difficile à cause des bancs de sable qui en obstruent le cours ; un grand nombre d'îles couvertes de vignes sauvages émergent des flots ; les rives sont ombragées par des chênes, des noyers et des tilleuls, ou bien simplement couvertes d'un tapis de verdure ; on y aperçoit des chevreuils et des vaches (bisons) qui paissent par troupeaux. Chaque soir les voyageurs s'arrêtent et campent sur le rivage désert.

Je cède la parole à Ernest Gagnon pour vous faire jouir, mes chères compagnes, d'une page que je trouve bien belle : (7)

LECTURE

Chaque soir ils s'arrêtent pour camper sur la rive déserte. Arrêtons-nous nous-mêmes un instant pour contempler le tableau qu'offre alors ce groupe de Français, si sublimes de courage, de désintéressement, de virile simplicité.

Au fond de la plupart des expéditions qui marquèrent les commencements des diverses colonies des deux Amériques, on trouve, à un degré plus ou moins accusé, l'idée du lucre, de la domination, de l'ambition d'arriver à des jouissances vulgaires. Combien est dégagée de toutes préoccupations analogue l'âme des explorateurs que nous voyons faire halte sur ce rivage inconnu du nouveau monde ! Le missionnaire s'entretient familièrement avec ses compagnons ; il parle de la douce France, qu'il a quittée pour aller à la conquête des âmes, du Christ Jésus dont il est le disciple et l'apôtre ; il parle de cette créature privilégiée qu'il vénère entre toutes, dont l'âme, blanche comme la corolle des lis, n'a jamais été flétrie par la moindre souillure. Jolliet note les observations géologiques de l'un de ses canotiers, qui a quelque expérience des mines ; armé de son astrolabe, le chef de l'expédition interroge le ciel, où se détache, lumineuse, cette " faucille d'or " dont parle le poète. Tous font la prière " en commun " et méditent sur le suprême voyage qui est le terme de toute vie humaine.

Enfin, le Mississipi !

C'est le 17 juin 1673, un samedi : sourire de l'Immaculée à son dévoué serviteur. Les frêles canots d'écorce semblent perdus sur ce grand fleuve aux eaux lentes et profondes. Une date nouvelle s'inscrit dans notre histoire et Fréchette, rêvant sur la page qui nous occupe s'est écrié :

Jolliet, Jolliet, quel spectacle féérique

Dut frapper ton regard quand ta nef historique

Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu ! (8)

Pendant huit jours, les voyageurs descendent le cours majestueux de la rivière sans voir aucune figure humaine. Le soir, ils mettent pied à terre pour y allumer un feu et préparer leur repas ; ils se délassent en marchant sur la grève, mais, par mesure de prudence, regagnent le large pour le repos de la nuit. Un homme veille dans chaque

canot ancré, tant pour avertir de l'approche des dangers possibles que pour faire contre-poids aux mouvements inconscients des dormeurs : il suffit de peu de chose pour faire chavirer un canot d'écorce. Les voyageurs font donc ainsi plus de soixante lieues sans rencontrer d'êtres humains. Le 25 juin, un dimanche, ils aperçoivent au bord de l'eau des marques de pieds d'hommes : les découvreurs arrivent au pays des Illinois. Ils suivent pendant environ deux lieues un petit sentier battu qui les conduit à une bourgade. Les sauvages leur font une cordiale réception et leur chef souhaite la bienvenue aux étrangers en termes éloquentes : " Que le soleil est beau, Français, quand tu nous visites et que tu entres en paix dans nos cabanes." — Le Père Marquette, qui connaît l'idiome de cette tribu, profite de la bienveillance du chef pour prêcher Jésus-Crucifié. — Au départ, six cents Sauvages conduisent les voyageurs à leurs canots.

Les embarcations reprennent leur course aventureuse... C'est l'embouchure de la rivière des Illinois, celle du Missouri, de l'Ohio, enfin, la rivière Arkansas. Les Sauvages font bonne réception et apprennent aux Français qu'ils ne sont qu'à cinq jours du golfe du Mexique, mais les mettent en garde contre les tribus du sud.

Atteindre l'embouchure du Mississippi serait pour les explorateurs une grande satisfaction, ce serait une gloire ! Iron-ils jusque là ?... Il faut compter avec les Espagnols, leurs alliés sauvages, les fièvres... Jolliet et Marquette tiennent conseil, tout est pesé et le retour décidé : il ne faut pas risquer le fruit de tant d'efforts.

Retour pénible, sous un soleil de feu, harcelés par les moustiques, ramant contre le courant. — A la rivière des Illinois, Jolliet décide de laisser le Mississippi et de remonter cette rivière qu'il ne connaît pas mais dont la source, il le croit du moins, n'est pas loin du lac Michigan. Des indiens s'offrent à le conduire : de la rivière des Illinois, on passe dans la rivière des Plaines, puis dans une autre qui se jette près de la bourgade Chicagou, le Chicago actuel, au sud du Lac Michigan.

Encore cent lieues de navigation et c'est la Baie Verte. Le Père Marquette semble exténué. Jolliet insiste pour le ramener au Sault Sainte-Marie ou au moins à sa mission Saint-Ignace. L'apôtre refuse : il y a là des vieillards à soigner, des néophytes à instruire, des enfants à baptiser. — C'est l'adieu ! Se reverront-ils ? l'histoire n'assure rien (9). — Le Père Marquette meurt deux ans plus tard, à 38 ans, le 19 mai 1675.

Jolliet se rend au Sault Sainte-Marie ; il y passe l'hiver non pas inactif, car il dresse une grande carte détaillée de tous les endroits visités, il indique ses observations, celles de ses compagnons. Puis il rédige son journal de voyage. Au printemps, fin de mai 1674, il part pour Québec avec un canotier et un petit indien. (Cet enfant, je ne l'ai pas dit plus haut, lui avait été donné par le chef des Illinois. D'une vive intelligence, l'enfant apprit à lire et à écrire en Français pendant l'hiver et le Père Dreuilletes lui montra le catéchisme. On croit qu'il fut baptisé avant son départ pour Québec et reçut le nom de " Louis ".) Aux rapides de Lachine, le canot renverse, les compagnons de Jolliet se noient et lui-même n'est sauvé par des pêcheurs qu'après quatre heures de lutte contre le courant : un miracle de la Vierge qu'il avait priée de toute son âme pendant ces heures d'angoisses. Carte, journal, " raretés ", tout est au fond de l'eau. Jolliet est reçu à Québec avec enthousiasme ; les cloches sonnent à son arrivée. Il rend compte verbalement et de mémoire de sa mission : Frontenac est vivement intéressé et Talon envoie en France un rapport enthousiaste. Comme récompense de ses services, Jolliet reçoit la seigneurie de l'île d'Anticosti. (10)

D. RÉSULTAT DE L'EXPÉDITION

La découverte du Mississippi ouvrait un vaste domaine à la colonisation et à la propagation de l'Évangile ; elle établissait des communications avec le golfe du Mexique ; elle mettait fin à l'expansion de la Nouvelle-Angleterre réduite à l'étroite

bande qui s'étend de la mer aux Alléghansys ; par le Missouri, elle permettait de songer à un passage nouveau pour atteindre l'océan Pacifique. — Cependant, il restait à prendre officiellement possession de ce vaste domaine : ce sera l'œuvre de Robert Cavalier de la Salle.

BUT ÉDUCATIF

Et quel sera pour nous, mes chères compagnes, le résultat pratique de cette longue randonnée en compagnie des nobles personnages que sont Jolliet et le Père Marquette ? Quelle leçon garderons-nous du contact de ces belles âmes ? Ne nous parlent-ils pas de bien servir Dieu et la patrie ? Dans la future école paroissiale qui sera notre champ d'action et d'exploration, servons bien les meilleurs intérêts religieux et patriotiques de notre Canada, de notre Province de Québec, en formant de notre mieux les enfants qui nous seront confiés.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) *Né à Québec*, par ALAIN GRANDBOIS, page 117.
- (2) *Les Canadiens du Michigan*, par T. SAINT-PIERRE, pages 27 et 28.
- (3) Cité par ERNEST GAGNON dans *Louis Jolliet*, page 34.
- (4) Le 13 mai, dans *Louis Jolliet* par ERNEST GAGNON ; il cite les premières lignes du récit du Père Marquette, publié par Thévenot en 1681. — D'autres auteurs fixent le départ au 17 mai.
- (5) *Né à Québec*, par ALAIN GRANDBOIS, page 161.
- (6) *Louis Jolliet*, par ERNEST GAGNON, page 45.
- (7) *Louis Jolliet*, par ERNEST GAGNON, page 48.
- (8) *La légende d'un peuple*, par LOUIS FRÉCHETTE, page 101, édition Beauchemin, 1908.
- (9) *Louis Jolliet*, par ERNEST GAGNON, page 81.
- (10) Voir aussi le chapitre VIII de *l'Histoire de la race française aux États Unis*, par l'abbé D.-M.-A. MAGNAN — Paris 1913.

ISABELLE BOUCHARD,
Elève du cours supérieur de l'École
normale de Roberval.

LA BOTANIQUE À L'ÉCOLE RURALE

(Pour l'Enseignement Primaire)

NOVEMBRE : — *Les plantes malfaisantes* — *Les dangers qu'elles présentent* — *La Cicutaire maculée* — *La Ciguë maculée* — *Le Panais sauvage* — *Le Sumac toxique*.

Nous voici en novembre. Le vent souffle dans les bois et fait tournoyer les feuilles mortes, il pleut souvent. Les champs si beaux, si invitants il y a quelques semaines, ne nous attirent plus. Ce n'est donc plus une herborisation que nous ferons aujourd'hui, mais une petite étude de certaines plantes malfaisantes, afin que lorsque vous les rencontrerez, le printemps prochain, vous vous en éloigniez, et ceci vous servira pour toute votre vie.

Eh ! bien oui, mes petits amis, si beaucoup de plantes nous sont de la plus grande utilité, il en est d'autres qui sont très dangereuses parce qu'elles sont vénéneuses. Il est donc nécessaire de les bien connaître. Bon nombre d'enfants ont la mauvaise habitude de porter à leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main. Si dans un champ ils aperçoivent une plante avec des graines ou des fruits, vite ils y goûtent ; à défaut de graines, ils mâchonnent les feuilles ou les racines,

ce qui peut amener de graves accidents, puisque certaines de nos plantes contiennent du poison.

A la tête des plantes dangereuses, se placent : la Cicutaire maculée — *Carotte à Moreau*, la Ciguë maculée — *Ciguë d'Europe*, le Panais sauvage, toutes trois de la famille des Ombellifères, le Sumac toxique — *Herbe à la puce*.

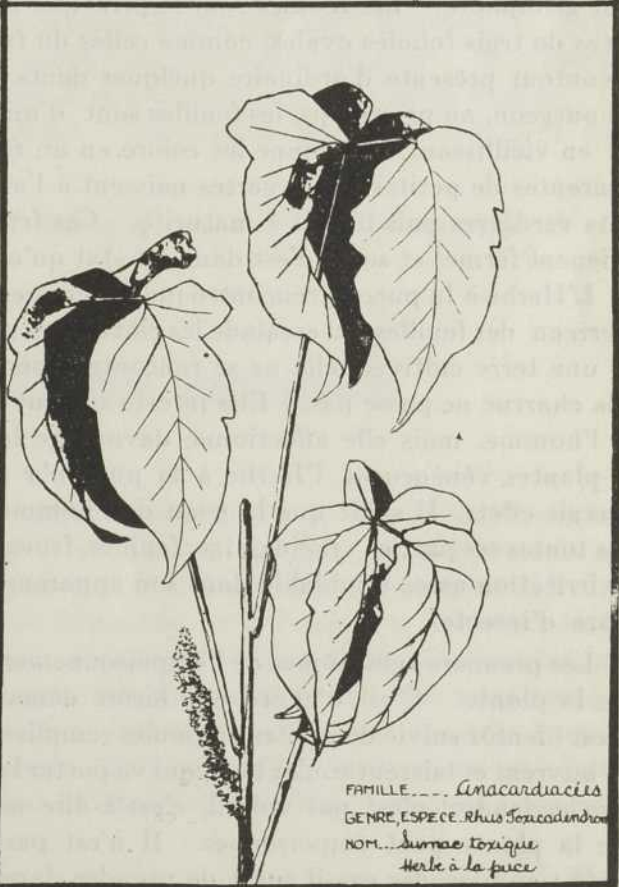
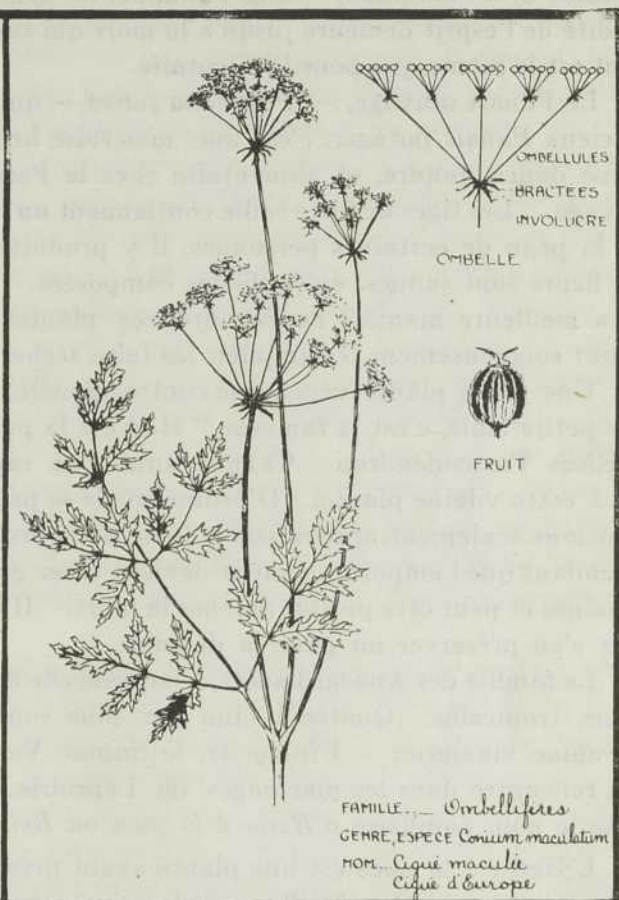
Un mot des Ombellifères. Chez les Ombellifères, les fleurs sont très petites et groupées en grand nombre à l'extrémité des branches principales ; elles sont disposées en ombelles ordinairement composées. De l'extrémité de la branche qui supporte des fleurs, s'échappent un certain nombre de pédoncules qui divergent comme les baleines d'un parapluie. Si l'ombelle est composée, chacun de ces pédoncules est terminé, à son tour, par un bouquet de pédoncules plus petits, formant une ombellule : ce sont ceux-ci qui se terminent par les fleurs. A la naissance des ombelles et des ombellules, il existe presque toujours des bractées (petites feuilles) qui constituent l'involucre (Réunion de bractées). Les Ombellifères sont importantes au point de vue alimentaire et médicamenteux. Elles contiennent des substances aromatiques dans leurs tiges, leurs feuilles et leurs fruits. Ces substances sont renfermées dans de petits canaux qu'on aperçoit très bien dans le fruit, en coupant celui-ci de travers. Les Ombellifères les plus employées pour leur arôme sont : l'Anis ou Carvi consommé à l'état de fruits, l'Angélique dont les tiges sont utilisées par les confiseurs, après avoir subi la cuisson qui les débarrasse des substances âcres : D'autres Ombellifères sont dépourvues de principes âcres ou vénéneux, on les emploie dans l'alimentation. La Carotte, le Panais, le Céleri, le Persil et le Cerfeuil en sont des exemples. Enfin, d'autres Ombellifères contiennent des substances vénéneuses qui les rendent dangereuses. Telles sont les trois que je vous ai déjà nommées.

La Cicutaire maculée — *Cicuta maculata* — *Carotte à Moreau* est une plante à tiges épaisses, creuses et articulées, à longues branches de 3 à 6 po. de longueur, parfaitement lisses, vert pâle, marquées de lignes pourpres. La racine est formée de tubercules charnus, en forme de fuseaux, comme de petits panais. Les feuilles sont composées, dentées, subdivisées deux ou trois fois, à la base élargie, embrassantes. Les fleurs sont petites, blanches, en ombelles composées, de 1 à 4 po. de diamètre. La Cicutaire fleurit de juillet à août, les graines mûrissent d'août à septembre. Elle se rencontre dans les terrains bas, le long des cours d'eau. Les racines et les graines contiennent un poison violent (Cicutoxine) pour l'homme aussi bien que pour les animaux de la ferme. Ces derniers, surtout les bêtes à cornes, les arrachent en broutant, au printemps, et en sont très friands. Lorsque les animaux sont mis dehors, à la fin de l'hiver, ils trouvent peu de plantes vertes à manger, aussi, en paissant dans les lieux humides, où la Cicutaire se plaît, ils trouvent les nouvelles pousses et en les mangeant, ils arrachent les racines qui viennent facilement, car cette plante a peu de racines fibreuses (en forme de fil), alors ils s'empoisonnent. Non seulement les racines ressemblent à de petites racines de panais, mais, comme ces dernières elles ont une forte odeur aromatique qui les fait beaucoup aimer des animaux et qui trompent les personnes. On assure que la Cicutaire fleurie, fauchée et fanée avec le foin, ne produit aucun effet sur le bétail qui en mange, que seules les plantes portant les graines mûres sont dangereuses. Toute la plante néanmoins contient un principe vénéneux, quoiqu'il soit vrai qu'il s'en trouve en plus grande proportion dans les racines et les graines.

Voici les symptômes de l'empoisonnement sur les personnes : douleurs dans la région de l'estomac, nausées, diarrhée, dilatation de la pupille de l'œil, respiration difficile, écume à la bouche, pouls faible, intermittent et rapide, convulsions, inconscience. Une très petite quantité de Cicutaire suffit pour causer la mort. On traite le sujet empoisonné en provoquant des vomissements rapides et abondants par l'absorption d'eau salée. Après rejet, frictions énergiques sur tous les membres. Il faut empêcher le malade de dormir, le soutenir et le faire promener en attendant l'arrivée du médecin.

La Ciguë maculée — *Conium maculatum* — *Ciguë d'Europe* a la tige veineuse, cylindrique, creuse et parsemée de taches pourpres dans la partie inférieure. Les feuilles sont d'un vert foncé et très finement dentées, c'est ce qui la distingue de la Cicutaire maculée que plusieurs confondent. L'histoire ancienne nous fait connaître que c'est de cette plante que les Athéniens tiraient le breuvage qu'ils faisaient prendre à leurs condamnés à mort. Vous apprendrez plus tard que Socrate, un grand savant grec, a été condamné à boire de la Ciguë.

PLANTES MALFAISANTES



C'est l'enveloppe de la graine (tégument) qui contient un poison extrêmement vénéneux pour l'homme et les animaux. Chez l'homme, les symptômes sont souvent la perte de la vue, mais la lucidité de l'esprit demeure jusqu'à la mort qui survient par la paralysie des poumons. Le traitement est le même que pour la Cicutaire.

Le Panais sauvage, — *Pastinaca sativa* — qui veut dire cultivé, est la même plante que notre délicieux Panais potager, c'est une mauvaise herbe que l'on rencontre au bord des routes. La racine douce, tendre, et alimentaire chez le Panais cultivé, est âcre et ligneuse chez le Panais sauvage. Les tiges de forte taille contiennent un latex (suc laiteux, blanc) qui a une action nuisible sur la peau de certaines personnes, il y produit des pustules douloureuses et difficiles à guérir. Les fleurs sont jaunes, en ombelles composées.

La meilleure manière de détruire ces plantes malfaisantes c'est de les arracher à la main. Il faut soigneusement les empiler, les faire sécher et les brûler, afin de préserver les animaux.

Une autre plante vénéneuse contre laquelle je veux particulièrement vous mettre en garde, mes petits amis, c'est la fameuse "Herbe à la puce" que les botanistes appellent Sumac toxique — *Rhus Toxicodendron*. Chaque année, on rapporte des centaines de cas d'empoisonnement dus à cette vilaine plante. D'ordinaire, ils se présentent sous une forme assez bénigne ; quelques éruptions seulement apparaissent, juste pour provoquer les taquineries de l'entourage. Il arrive cependant que l'empoisonnement devient assez grave pour obliger le malade à s'arrêter plusieurs semaines et peut être parfois amener la mort. Il est donc très important de connaître cette plante pour s'en préserver ou pour la détruire.

La famille des Anacardiacees, à laquelle elle appartient, comprend environ 345 espèces presque toutes tropicales. Quatre à cinq au plus sont représentées dans notre province. Ce sont : le Sumac vinaigrier — *Vinaigrier*, le Sumac Vernis, arbuste très vénéneux mais très rare, que l'on rencontre dans les marécages de Laprairie, le Sumac du Canada, et le Sumac toxique qui porte le nom populaire d'*Herbe à la puce* ou *Bois de chien*.

L'Herbe à la puce est une plante ayant diverses formes : dressée et buissonnante ou longuement grimpante. Les feuilles sont le principal moyen de reconnaître la plante. Elles sont composées de trois folioles ovales, comme celles du fraisier, mesurant environ 3 ou 4 po. de longueur. Le contour présente d'ordinaire quelques dents grossières, disposées irrégulièrement. Au sortir du bourgeon, au printemps, les feuilles sont d'un brun clair, luisantes en dessus; elles tournent au vert en vieillissant, l'automne les colore en un rouge uniforme. Vers la mi-été, des grappes peu apparentes de petites fleurs vertes naissent à l'aisselle des feuilles. Elles se changent bientôt en fruits verdâtres puis blancs à maturité. Ces fruits, d'abord charnus et de la grosseur d'un pois, deviennent fermes et secs ; c'est dans cet état qu'on peut les voir l'hiver suivant.

L'Herbe à la puce se rencontre indifféremment dans tous les terrains. Elle court parfois dans le terreau des feuilles, ou escalade les clôtures et grimpe jusqu'à une bonne hauteur dans les arbres. Sur une terre cultivée, elle ne se rencontre guère que sur les bords des clôtures et aux endroits où la charrue ne passe pas. Elle infeste surtout les endroits rocheux, peu exposés à être dérangés par l'homme, mais elle affectionne davantage les lieux humides. Contrairement à la majorité des plantes vénéneuses, l'Herbe à la puce n'a pas besoin d'être consommée pour produire ses mauvais effets. Il suffit que la peau de l'homme vienne en contact avec la plante, qui contient dans toutes ses parties : racine, tige, feuilles, fruits, une huile appelée *toxicodendrol*, pour déterminer une irritation assez semblable dans son apparence comme dans ses effets, à une brûlure ou à une piqûre d'insecte.

Les premiers symptômes de l'empoisonnement apparaissent de 12 à 24 heures après le contact avec la plante. C'est d'abord une légère démangeaison locale qui augmente insensiblement et qui est bientôt suivie de petites ampoules remplies d'eau. Au bout de quelques heures, ces ampoules s'ouvrent et laissent couler l'eau qui va porter la contagion aux autres parties du corps. Comme le toxicodendrol n'est pas volatil, c'est-à-dire ne peut pas répandre dans l'air, seul un contact avec la plante peut empoisonner. Il n'est pas toujours nécessaire, cependant, de toucher la plante ; en bien des cas il suffit de prendre dans ses mains des objets déjà contaminés, tels que vêtements, chaussures, gants, instruments de culture, même la fumée qui s'échappe de la plante

en combustion est dangereuse. Il ne suffit pas, par conséquent, d'un simple regard sur la plante, quelque épouvanté soit-il, pour s'empoisonner ; les personnes qui prétendent avoir été intoxiquées de cette manière ont, à leur insu, touché des objets contaminés. Toutes les personnes ne sont pas également susceptibles de prendre l'Herbe à la puce, un bon nombre peuvent la manier sans en être affecté. Cependant cette insensibilité est loin d'être absolue, tout dépend de la quantité de poison absorbée et aux moyens de défense de l'organisme au moment du contact. Si l'on craint d'avoir touché le Sumac toxique, on recommande de prendre un bon bain d'eau tiède avec du savon de buanderie, et brosser vigoureusement les parties affectés pour dissoudre l'huile provenant de la mauvaise herbe. Si malgré cette précaution l'empoisonnement se fait sentir, le traitement, très recommandé à l'heure actuelle, peut être suivi : il consiste à enduire les parties affectées avec une solution de 3% de permanganate de potassium ou de teinture d'iode. Lorsque les ampoules ont paru, il faut éviter tout frottement et avoir soin de localiser l'infection en appliquant de l'iode sur les bords des plaies, donner ensuite des lavages fréquents, avec des compresses trempées dans une solution alcoolique d'acétate de plomb (50%) à 70% d'alcool à friction) ou toute autre substance rafraîchissante : soda à pâte, acide borique en solution. Il ne faut pas mettre de poudre à pâte ou d'acide borique sec sur les plaies suppurantes, car il se formerait une croûte dure qui aggraverait les conditions, tandis qu'une exposition fréquente à l'air soulage temporairement. Depuis deux ans, on a fait beaucoup d'éloges d'une préparation appelée Anti-Rhus, produit composé par un chimiste canadien qui a étudié le poison de l'Herbe à la puce. Dans les cas graves il vaut mieux consulter le médecin.

Pour faire disparaître l'Herbe à la puce autour des habitations, le chlorate de soude à 10% est très recommandable. On emploie un gallon de liquide par verge carrée ; en répétant la dose à quelques jours d'intervalle, selon la nécessité. On peut de même employer la saumure chaude à 30%, ou la solution de sulfate de cuivre à 5%. Un autre procédé consiste à brûler les plantes avec des torches à gazoline (comme celles dont se servent les peintres), il a l'avantage de ne détruire que l'herbe à la puce que l'on veut faire disparaître, sans faire de dommage aux autres plantes.

Mes bons petits amis, comme vous ne pouvez pas, sans vous exposer à un accident, cueillir les plantes que je vous ai fait connaître, pour les collectionner dans votre herbier, surtout le Panais et l'Herbe à la puce, je vous suggère de copier les dessins que je vous présente ici. Ils graveront mieux dans votre mémoire le caractère particulier à chacune de ces méchantes herbes. Les connaissant bien, vous pourrez toujours les identifier. Ces dessins figureront très bien dans votre cahier-herbier.

SŒUR MARIE DE SAINTE-ALBERTE, r. s. c.

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Il y a quelques mois déjà, les catholiques et tous les gens d'ordre se sont révoltés contre le gouvernement communiste de l'Espagne. Le parti au pouvoir au pays du Cid exerçait une tyrannie telle que les vrais Espagnols n'avaient plus qu'à s'insurger contre l'anarchie qui règne dans leur malheureux pays. Ceux qui gouvernent l'Espagne, avec l'appui de Moscou, sèment la terreur ; ils commettent des atrocités sans nombre. Des centaines de prêtres, plusieurs évêques, des frères et des religieuses ont été mis à mort dans des circonstances qui font frémir ; des centaines d'églises et couvents ont été incendiés. Le Saint-Père a protesté hautement contre la barbarie dont font preuves les maîtres communistes de Madrid. Mais les insurgés luttent avec un courage admirable et tout laisse espérer qu'il triompheront de l'anarchie qui déshonore leur beau pays.

C.-J. M.

LEÇONS PRATIQUES DE GRAMMAIRE ANGLAISE

(Pour l'Enseignement Primaire)

3ème leçon

LE PASSÉ DES AUXILIAIRES ET DES VERBES RÉGULIERS

Examples of the Past Tense in the Auxiliaries.

Was Jack at the station?	Jacques était-il à la gare?
— Yes, sir, he was. No, he was not.	Oui, il y était. Il n'y était pas.
Were your friends at the train?	Vos amis étaient-ils au train?
Was there a man in the office?	Y avait-il un homme au bureau?
Were there travellers?	Y avait-il des voyageurs?
— There was one. There were many.	— Il y en avait un. Il y en avait beaucoup.
Had you a satchel?	Aviez-vous un sac?
Had Paul his suit-case?	Paul avait-il sa valise?
— He had it. He had it not.	— Il l'avait. Il ne l'avait pas.
Had your friends their tickets?	Vos amis avaient-ils leurs billets?

Examples of the Past Tense in Regular Verbs.

Who played tennis with you?	Qui a joué au tennis avec vous?
— Tom played. Tom did.	— Thomas.
Did you play foot-ball yesterday?	Avez-vous joué au ballon hier?
— Yes, sir, I played, I did.	— Oui, j'ai joué.
— No, sir, I did not play. I didn't.	— Non, je n'ai pas joué.
Did Bob enjoy his game?	Robert a-t-il aimé son jeu?
— He enjoyed it very much. He did.	— Oui, il l'a aimé.
— He did not like it at all. He didn't.	— Non, il ne l'a pas aimé.
Did the boys use their rackets?	Les enfants ont-ils employé leurs raquettes?

Rule.— The Past Tense of regular verbs is formed by adding **ed** or **d** to the infinitive. Examples : **play, played ; like, liked.** The auxiliary **did** is used in interrogative and negative sentences.

Exercices.— 1. Yesterday, I had no key. I had not my key. Where was it? It was not in my pocket. Who had it? It was not easy to open the door without key, I was not able to do it. But there was a bell ; it was an electric bell. I had to ring the bell. The door was soon open. I was able to walk in. My father was in his office, at his desk. He had a lot of papers before him. Some other papers were on a file near him. There was a typewriter on his left-hand side. There were two book-cases on the right.

2. Il y a quelques jours, il faisait sombre. Il était impossible de lire sans lumière. C'était nécessaire d'avoir une lampe. Nous eûmes à allumer les lampes à quatre heures. Mais il y avait

une installation électrique. Il y avait des lampes et des interrupteurs. Nous n'eûmes qu'à tourner l'interrupteur pour avoir de la lumière. Autrefois nous n'avions pas d'électricité. Qu'avaient nos grands-pères? Ils n'avaient que des lampes à huile. Ces lampes étaient sales. La lumière était mauvaise. C'étaient des temps difficiles.

3. Yesterday, had you your new suit on? Had Peter his winter cap on? Last year, had you this gold watch? Had your little brother a watch? Last month, were you diligent? Who was first in your class? Was not James lazy? Was he not talkative and giddy? Where was Jack during the lesson? Where were you? Were you not in the hall?

Charles était-il dans le bureau? Où était-il? N'était-il pas dehors? Aviez-vous votre habit bleu hier? Qui avait un imperméable? N'étiez-vous pas en retard ce matin? A quelle heure Tom était-il prêt? Quand vous étiez aux Etats, quel âge aviez-vous? Quel âge avait Henri? N'étiez-vous pas debout à 4 heures? Paul n'était-il pas dans son lit? Y avait-il des élèves dans la cour? Y avait-il un maître? Qui était là?

4. It was dinner-time :— I prepared my dinner. I lighted the fire. I poured some water in a kettle. I boiled some potatoes. When the oven was hot enough, I roasted the meat. I did not forget the tea. The meat and potatoes were soon cooked. Then I had my dinner. I wanted some dessert. I opened the cupboard. I was pleased to find what I wanted. I had such an appetite. After my dinner, I cleared the table, and washed the dishes.

5. Use the **pas tense**.— Bob arriva à la porte. Il l'ouvrit car il avait la clef. Il ne frappa pas, mais entra (walk in). Il frotta ses pieds sur le paillason. Il s'avança vers le bureau. Le directeur le reçut. Puis il visita la maison. Avec lui, nous traversâmes le vestibule. Nous regardâmes les peintures; nous ne les touchâmes pas. Il faisait sombre. J'allumai les lampes. Pour cela je tournai l'interrupteur. Bob entra au salon. Des amis étaient là. Nous causâmes ensemble. Paul se moqua du chapeau de Fred parce qu'il était sale. Fred répondit : Je l'ai brossé ce matin. Et tu ne t'es pas peigné, ajouta Fred. Nous n'aimions pas ces remarques, nous nous en allâmes (walk away).

6. Use the **pas tense**.— Avez-vous écouté la leçon? Qu'avez-vous appris? N'avez-vous pas baillé? Qui a mâché de la gomme? Paul a-t-il bien travaillé? Vous êtes-vous retourné? Robert a-t-il regardé les images de son livre? Quand avez-vous pratiqué l'écriture? Qui a répété la leçon? Qui a changé les cahiers? A-t-on corrigé les fautes? Le maître les a-t-il marquées? Qui a ramassé les cahiers de dessin? Avez-vous répondu aux questions précédentes? Avez-vous employé le passé dans les réponses? Avez-vous aimé cet exercice?

2.— PERFECT AND PLUPERFECT TENSES

Examples of the Perfect and Pluperfect Tenses.

I have had a pleasant time.

I have been very satisfied.

I have played a nice game.

I had had my friend's visit.

I had been pleased to receive him.

I had talked a long time with him.

J'ai eu du bon temps.

J'ai été très satisfait.

J'ai joué une belle partie.

J'avais eu la visite de mon ami.

J'avais été content de le recevoir.

J'avais causé longtemps avec lui.

Exercices. 7. This very morning, I have finished my drawing. Peter has painted his sketch in red and green. Have you colored yours? Pat had mixed red and blue; what color has he

obtained? Since nince o'c., I have not been able to work. I had dropped my pencil. Tomy has picked it up. We have looked at its point ; it had been spoiled. Dick has pulled his penknife out of his pocket. Who has sharpened the pencil? Who has been pleased to use it again?

8. **Use the Perfect of the Pluperfect Tenses.**— Qui vous a montré les dessins qui étaient dans l'armoire? Nous avons attendu longtemps pour les voir. Qui avait poussé la porte? Quelqu'un ne l'avait-il pas tirée? Qui a préparé le dîner? Le cuisinier a-t-il fait bouillir les pommes de terre? N'avait-il pas cuit (bake) des gâteaux et rôti la viande? Aviez-vous versé de l'eau dans la marmite? Lequel de vous a goûté la viande? Quelqu'un avait touché les plats. J'avais été surpris de les voir hors du buffet. Pourquoi Henri a-t-il souri de ma surprise? N'êtes-vous pas demeuré à Québec? J'ai eu beaucoup de temps pour jouer. Vous n'aviez pas lacé vos souliers. Aviez-vous boutonné votre veston? Quand a-t-on commandé cet habit? N'avez-vous pas sali votre col? Qui l'avait nettoyé et lavé?

Frère RÉGIS-STANISLAS, F. E. C.

POURQUOI UN COQ AU SOMMET D'UN CLOCHER

Pour répondre à cette demande, il nous faut indiquer la signification symbolique du coq souvent déjà représenté dans les catacombes :

1° Il rappelle la résurrection de Notre-Seigneur, présumée accomplie au chant du coq, et, symbole d'*espérance*, il annonce aussi la nôtre.

Prudence l'a dit dans une de ses hymnes :

*Inde est quod omnes credimus,
Illo quietis tempore
Quo gallus exultans canit,
Christum redisse ex inferis.*

“ Nous croyons tous qu'à l'heure paisible où le coq fait entendre son chant joyeux, le Christ est revenu des enfers.”

2° Le coq nous apparaît comme figure de la *vigilance*, dans l'hymne de *Laudes* du mardi, dont Racine traduit ainsi la première strophe :

*L'oiseau vigilant nous éveille,
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit.
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille
Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit.*

3° Rappelant la chute et le repentir de saint Pierre, le coq prémunit le juste contre la présomption et le pécheur contre le désespoir.

4° Quelques auteurs ont présenté aux chrétiens les combats de coqs comme un exemple du courage avec lequel ils doivent lutter contre les ennemis de leur salut.

5° Enfin, la voix sonore du coq, qui se fait entendre dès le commencement du jour, rappelle aux pasteurs de l'Église et aux parents chrétiens leur devoir de communiquer avec zèle et sans temporisation les lumières de la foi aux âmes dont ils ont la responsabilité.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
de Montréal.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1936

Séance du 23 septembre 1936.

PRÉSENTS: — l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, *président*; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr Deschamps représentant Mgr l'archevêque de Montréal, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Nicolet, M. l'abbé A.-M. Renaud représentant Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr J.-E.-M. Vincent représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr Léon Maurice représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr J.-A.-H. Blaquière représentant Mgr l'évêque de Charlotte-town, Mgr l'évêque de Saint-Jean, Mgr le vicaire apostolique du Golfe-Saint-Laurent; Sir Thomas Chapais, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, M. Édouard Montpetit, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré, l'honorable juge Antonin Galipeault, M. Hector Perrier, M. J.-N. Miller, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, *secrétaire*.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le Comité prend connaissance des rapports suivants :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES OUVRAGES CLASSIQUES

Séance du 22 septembre 1936.

PRÉSENTS: — Mgr Forbes, *président*; Mgr Brunault, l'honorable Hector Champagne, M. J.-P. Labarre, M. Antonio Perrault, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, *secrétaire*.

Le sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Syllabus of Physical Training for Schools", par J.-M. Prower. — Version anglaise approuvée comme livre du Maître pour les institutions de langue anglaise.
2. "Série de tableaux intuitifs favorisant l'enseignement de la grammaire en 1^{ère} et en 2^e année", par Mlle Irène Langlais. — Approuvé.

(Signé) † GUILLAUME FORBES, Arch. d'Ottawa,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Adopté.

 RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS POUR LES ASPIRANTS A LA CHARGE
 D'INSPECTEUR D'ÉCOLES

Québec, le 10 septembre 1936.

Le Bureau des Examineurs pour les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles a l'honneur de faire rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qu'il s'est réuni à l'École normale Laval, Québec, les 18, 19, 20 et 21 août dernier.

ÉTAIENT PRÉSENTS à cette session :— M. l'abbé L.-A. Desrosiers, *président* ; M. l'abbé J.-J. Dubé, M. C.-J. Magnan, M. C.-J. Miller, M. J.-M. Manning, M. L.-O. Pagé et M. Lionel Bergeron, *secrétaire*.

Au commencement de la séance du 18 août, après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session, les membres du Bureau reçoivent les demandes d'admission aux examens présentées par les aspirants dont les noms suivent : MM. Omer Auclair, Maxime Bergeron, Percy Burns, Raoul Blais, Joseph-Georges Chassé, Albert Lussier, André Ouellet, Albert Paradis et Alexandre Renaud.

A cette même séance, le Bureau adopte les questions et les problèmes d'examen ci-après mentionnés :

SUJET DE COMPOSITION FRANÇAISE

Dans une de vos tournées d'inspection, vous avez à traiter, devant le personnel enseignant de votre district, le sujet suivant : “ **Le Bon Maître est avant tout le Bon Interrogateur** ”.

PÉDAGOGIE

1. Pour bien classer ses élèves, qu'est-ce que le maître doit connaître?
2. Employer les procédés intuitifs dans l'enseignement primaire, qu'est-ce à dire?
3. Au cours de vos visites, un jeune instituteur vous demande quel cas il faut faire de la culture de la mémoire à l'école primaire. Répondez à cette question.
4. Au début de l'année scolaire, vous dites, à l'occasion, ce que le maître doit, autant que possible, exiger des élèves dans leurs réponses au cours des leçons.
5. Il y a une discipline **répressive** et une discipline **préventive** : parlez de cette dernière.

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

a) Histoire de la pédagogie en général :

1. a) Les écoles pédagogiques du XIX^e siècle furent nombreuses. En prenant pour base les systèmes philosophiques dont se sont inspirés leurs auteurs, faites la classification de ces écoles ;
- b) Nommez un ou deux promoteurs de chacune de ces écoles.
2. Dans le plan de Spencer, les études sont organisées en vue de l'**utilité pratique** : de là une prédominance trop exclusive des sciences. Admettez-vous cette théorie? Sinon dites en quoi elle fait défaut.

b) Histoire de l'instruction publique dans la Province de Québec :

3. a) En quelle année fut adoptée la loi dite des **Écoles de Fabrique**?
- b) Que permettait cette loi?
4. a) Quelles sont les attributions du Conseil de l'Instruction publique?
- b) Quelle formalité doit être remplie pour que les règlements adoptés par l'un ou l'autre de ses deux comités deviennent en vigueur?

HISTOIRE GÉNÉRALE

1. Nommez les douze apôtres, les quatre évangélistes et les quatre principaux Pères de l'Église latine.
2. A quelle époque les Romains firent-ils la conquête de la Grèce et quelles en furent les conséquences?

3. Quelles furent les principales conséquences de la découverte de l'Amérique?
4. Pourquoi parlons-nous français et quelle est l'origine et le développement des droits actuels de la langue française au Canada?
5. A quelle époque et comment les neuf provinces du Canada formèrent-elles la Confédération actuelle?
6. Que signifient pour vous les noms suivants : Champlain, Elgin, Frontenac, Haldimand, Hudson, Kondiaronk, Pontiac et Laurier?

SCIENCES NATURELLES

Cinq questions au choix :

1. Les intensités de deux forces sont représentées par trois et quatre livres ; l'angle qu'elles forment égale quatre-vingt-dix degrés : trouvez leur résultante.
2. Pour deux genres de leviers, indiquez la place du point d'appui et celle des forces.
3. Décrivez une pompe foulante et donnez-en le fonctionnement.
4. Nommez deux échelles thermométriques et comparez-en les graduations.
5. a) Quel est le but de la galvanoplastie?
b) Quelles sont les opérations à effectuer?
6. A quoi servent les instruments suivants : aëromètre, ampèremètre, baromètre, dynamomètre, hygromètre et voltmètre?

LOI ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES

a) Loi de l'Instruction publique :

1. Par qui et quand le secrétaire-trésorier d'une municipalité scolaire est-il nommé :
a) Dans une municipalité déjà existante?
b) Dans une nouvelle municipalité?
2. a) Le secrétaire-trésorier peut-il résider hors de la municipalité dont il est l'employé?
b) Où doit-il tenir son bureau?
3. Qui peut faire convoquer les membres d'une commission scolaire pour une session?

b) Règlements du Comité catholique :

4. Quel est le nombre d'élèves exigé dans le cours supérieur pour qu'une école puisse mériter une allocation sur le fonds de l'éducation supérieure?
5. Quels sont les devoirs des commissaires d'écoles relativement :
a) Au balayage?
b) Au chauffage des salles de classe?

THÈME ANGLAIS

La scène se passe dans un autobus à Montréal : Deux vieilles dames sont assises l'une à côté de l'autre. L'une veut que la portière soit fermée, l'autre la veut ouverte. On appelle le conducteur pour décider la question. " Monsieur — dit la première — si cette fenêtre reste ouverte, je suis sûre d'attraper un rhume qui m'emportera ". " Monsieur — dit la seconde — si on la ferme, je suis certaine de mourir d'un coup d'apoplexie ". Le conducteur ne savait que faire lorsqu'un vieux monsieur, qui jusque-là s'était tenu tranquille dans un coin de la voiture, le tira d'embarras. " Ouvrez donc la portière, mon cher ami ; cela fera mourir l'une ; puis vous la fermerez, cela nous débarrassera de l'autre et nous aurons la paix ".

VERSION ANGLAISE

The fatal day arrived at last. Ingleasant had passed a sleepless night ; he had not the slightest fear of death, but excitement made sleep impossible. He thought often of his brother, but he had learned that he was in Paris alone ; and even had he been in England he felt no especial desire to see him. Mary Collet he thought of, night and day, but he knew it was impossible to obtain permission to see her, and he was tired of fruitless requests. He was weary of life and wished the excitement over that he might be at rest. It struck him that the greatest harshness was used towards him ; his food was poor and no one was admitted to him, but he did not wonder at this.

GÉOGRAPHIE

1. Quel rôle joue l'océan sur la vie de notre planète?
2. Tracez la carte des provinces maritimes (*six pouces*) et indiquez : Baies, capitales, caps, détroits et isthmes.
3. Que sont et où sont situés : Honolulu, La Guadeloupe, le Volga, Odessa, Venise?
4. Par quelles eaux passerait un bateau allant de Dublin à Bombay?
5. Quelles sont les principales races de l'Amérique du Sud?

ARITHMÉTIQUE

1. Le blé donne les $\frac{6}{7}$ de son poids en farine ; la farine réduite en pâte donne les $\frac{7}{8}$ de son poids en pâte ; la pâte donne les $\frac{8}{9}$ de son poids en pain. Quelle quantité de blé faut-il pour faire quatre-vingts pains d'une livre chacun?
2. Deux compagnies d'ouvriers peuvent faire le même travail, l'une en douze jours et l'autre en dix-huit jours. On prend les $\frac{2}{3}$ des ouvriers de la première et les $\frac{7}{9}$ des ouvriers de la seconde. En combien de jours fera-t-on l'ouvrage?
3. Trois personnes s'associent : la première apporte un capital de \$10,000.00 pendant cinq ans ; la deuxième, un capital de \$15,000.00 pendant quatre ans et la troisième, un capital de \$20,000.00 pendant deux ans. On règle alors les bénéfices qui s'élèvent à \$60,000.00. Quelles seront les parts de bénéfice qui reviendront à chacune de ces personnes?
4. Un fabricant vend des bicyclettes en gros à un négociant à 20% de profit ; celui-ci les revend à un détaillant à 16 $\frac{2}{3}$ % de profit et le détaillant, à ses clients, pour \$42.00 l'unité, soit à 25% de profit. Trouvez le prix de revient au fabricant.
5. Un jeune homme a fait des épargnes au montant de \$1,600.00. Il achète une maison de \$4,000.00, empruntant \$2,400.00 de la Banque Provinciale du Canada garanties par une hypothèque sur la maison ; celle-ci est louée \$37.50 par mois. Ce jeune homme paye, chaque année, 5 $\frac{1}{2}$ % d'intérêt sur ladite hypothèque, $\frac{1}{8}$ % de prime d'assurance sur \$3,000.00, 2% de taxes municipales et scolaires sur \$3,500.00 d'évaluation et \$52.25 de réparations. A quel taux d'intérêt a-t-il placé son argent?

ALGÈBRE

1. Décomposez en facteurs le polynôme suivant :

$$16a^2 b^2 - 40ab - 25$$

2. Effectuez l'addition suivante :

$$\frac{2a}{b} + \frac{b}{c} + \frac{4a}{c}$$

3. Trouvez la valeur de x et de y :

$$a) \frac{x}{5} + 12 = \frac{y}{3} + 10$$

$$b) \frac{2x}{3} - 2 = \frac{3y}{5} - 4$$

4. Deux armées étaient entre elles comme 6 à 5 ; après un combat où la première a perdu 3,000 hommes et la seconde, 1,000, le rapport est $\frac{9}{8}$. Combien ces armées avaient-elles de combattants?

5. Combien a-t-on payé une glace, sachant qu'en la vendant \$24.75 on perd autant pour cent qu'elle a coûté?

MESURAGE

1. Un jardin carré de cent vingt-quatre pieds de côté a la même surface qu'un jardin rectangulaire de cent soixante pieds de longueur. On les entoure tous deux d'une clôture coûtant soixante sous la verge courante. Quelle est la clôture qui coûtera davantage et combien de plus?

2. Le côté d'un carré inscrit dans un cercle a cinq pieds. Trouvez la longueur de la circonférence et la surface du cercle.

3. La surface d'un jardin circulaire — y compris celle d'une allée qui l'entoure — est de un acre quarante et une perches carrés. Quelle est la largeur de l'allée, sachant que sa surface est de douze perches carrées?

4. La flèche d'un clocher a pour base un carré de douze pieds de côté ; l'apothème des faces a quarante-huit pieds. On fait peindre cette flèche. Quelle en sera la dépense à raison de douze sous et demi la verge carrée?

5. Dans un vase cylindrique de huit pouces de diamètre — en partie rempli d'eau — on jette une sphère de métal ; le niveau de l'eau s'élève alors de trois pouces et demi. Quel est le rayon de cette sphère?

AGRICULTURE

1. a) Quels sont les principaux constituants physiques du sol ?
b) " " " " composants chimiques du sol ?
2. A quels signes extérieurs peut-on reconnaître une bonne vache laitière ?
3. Quelles sont les conditions d'un bon labour ?
4. " " " principales mauvaises herbes que l'on trouve sur nos fermes et quels sont les moyens de les détruire ?
5. Nommez : a) Quelques amis du cultivateur ;
b) " ennemis du cultivateur.

PHILOSOPHIE

1. a) Qu'est-ce qu'un terme en logique ?
b) Donnez quelques règles de l'interprétation des termes.
2. a) Expliquez le principe : **Rien n'entre dans l'intelligence sans passer par les sens** ;
b) Dites quel principe pratique la pédagogie en a déduit.
3. Définition de la volonté : **Son rôle dans l'éducation.**
4. Donnez quelques preuves de la spiritualité de l'âme humaine.
5. Prouvez que le droit de propriété est un droit naturel.

DESSIN

1. **Dessin d'après nature** : Le chapeau et le parapluie placés devant vous.
2. **Dessin technique** : Élévation, plan et coupe d'une boîte rectangulaire de huit pieds de longueur, six pieds de largeur et quatre pieds de hauteur. (Échelle : un demi-pouce au pied).

LECTURE EXPLIQUÉE ET LITTÉRATURE

1. Lire à haute voix la fable de La Fontaine intitulée : **"Les Animaux malades de la peste"** (*livre VII, fable I*). Tenir compte de la prononciation et de l'expression.
2. Quel est le sens des expressions suivantes : a) " Un mal qui répand la terreur " ; b) capable d'enrichir en un jour l'Archéron " ; c) se sacrifie aux traits du céleste courroux " ; d) " se font un chimérique empire " ; e) " et flatteurs d'applaudir " ; f) " on cria : " Haro " ; g) " puisqu'il faut parler net " ; h) " un loup quelque peu clerc " ?
3. Quels sentiments révèle le discours du lion ?
4. Que pensez-vous du discours du renard ?
5. a) Par quels vers commence et finit le nœud de cette fable ?
b) Quel en est le dénouement ?
6. Donnez votre appréciation sur la moralité de cette fable.
7. Par quelles qualités du style se distinguent les fables de La Fontaine ?
8. Nommez quelques-unes des principales œuvres littéraires :
a) d'Octave Crémazie ;
b) de Louis Fréchette.
9. Dans quel genre littéraire ces deux auteurs se sont-ils principalement distingués ?

A la séance de l'après-midi du 18 août et aux séances subséquentes tenues les 19, 20 et 21 du même mois, les candidats subissent les examens sur les matières qui précèdent.

Après correction très attentive des épreuves, le Bureau constate que :

- 1° M. William-Percy Burns mérite de recevoir le diplôme français et anglais avec la note **distinction** ;
- 2° M. Joseph-Georges Chassé, le diplôme français et anglais avec la note **bien** ;
- 3° M. Omer Auclair, le diplôme français également avec la note **bien**.

Le Président fait alors connaître aux intéressés les résultats de leurs examens, puis il distribue les diplômes aux heureux candidats et la session est ajournée.

(Signé) L.-A. DESROSIERS, Ptre,
Président.

(Signé) Lionel BERGERON,
Secrétaire.

Adopté.

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES AU
COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 18 septembre 1936.

Le Bureau central des Examineurs catholiques a l'honneur de vous faire son rapport, suivant les prescriptions de l'article 113 des règlements scolaires.

En 1935-36, le Bureau a tenu deux sessions : la première, le 27 décembre 1935 et, la seconde, le 31 juillet et le 1^{er} août 1936.

La première session a eu pour objet l'organisation des examens de l'année alors courante, l'adoption des questions, des dictées et des problèmes à être soumis aux candidats, le choix des examinateurs-délégués — au nombre de cent quatre-vingts (180) — chargés de la surveillance de ces candidats dans les différents centres de la Province de Québec où ont lieu les examens, etc.

A leur seconde session, les membres dudit Bureau ont révisé la correction des épreuves d'examen qui avait été faite avec beaucoup de soin, dans le cours du mois de juillet, et ils ont décerné les diplômes et les certificats aux aspirants et aux aspirantes ayant conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours — du 23 au 26 juin inclusivement — et ils se sont passés dans les cinquante-trois localités mentionnées à l'article 80 amendé des Règlements du Comité catholique.

4,414 aspirants et aspirantes aux diplômes ont été admis aux examens, après s'être conformés fidèlement aux exigences des règlements, soit 626 de moins que l'année précédente.

Ces 4,414 aspirants et aspirantes, 328 hommes dont 184 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes et 4,086 femmes dont 93 religieuses également de différentes communautés, se répartissent comme suit :

2,076 (90 hommes et 1,986 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire ;
2,338 (238 hommes et 2,100 femmes) pour le diplôme d'école primaire complémentaire dont 36 étaient porteurs de diplômes de bacheliers obtenus d'une université catholique de la Province.

3,567 (214 hommes et 3,353 femmes) ont passé leurs examens avec succès, savoir :
1,608 (57 hommes et 1,551 femmes) pour le brevet élémentaire ;
1,959 (157 hommes et 1,802 femmes) pour le brevet complémentaire.

847 (114 hommes et 753 femmes) n'ont pas réussi dans leurs examens, savoir :
468 (33 hommes et 435 femmes) pour le brevet élémentaire ;
379 (81 hommes et 298 femmes) pour le brevet complémentaire.

Ce qui donne les résultats suivants :

1° Pour le brevet élémentaire, 77.5 pour cent ont réussi et 22.5 pour cent ont échoué ;
2° Pour le brevet complémentaire, 83.8 pour cent ont réussi et 16.2 pour cent ont échoué.

Résultat général : 80.8 pour cent de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 19.2 pour cent ont été refusés.

De plus, le Bureau a admis aux examens du brevet élémentaire, en vertu d'un règlement du Comité catholique adopté à la session de septembre 1919 et amendé en 1927, 690 aspirants et aspirantes qui n'avaient que 16 ans. Ces candidats ne peuvent aspirer à recevoir le diplôme élémentaire à la suite de leurs examens, mais, s'ils réussissent sur toutes les matières, ils peuvent se présenter, dans le cours des trois années suivantes, pour le brevet complémentaire et jouir des exemptions accordées aux aspirants et aspirantes déjà munis du brevet élémentaire.

Sur les 690 candidats admis à l'examen du certificat élémentaire, 616 (616 femmes) ont réussi, soit 89.3 pour cent, et 74 (1 homme et 73 femmes) ont échoué, soit 10.7 pour cent. L'examen de ces jeunes aspirants et aspirantes a donc été très bon.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	COMPLÉMENTAIRE
Instruction religieuse	Très bien	Très bien
Lecture française	Bien	Bien
Lecture anglaise	Bien	Bien
Lecture latine	Bien	Bien
Grammaire française et Analyse	Très bien	Très bien
Dictée française	Bien	Bien
Écriture	Passable	Bien
Littérature	Très bien	Très bien
Composition française	Bien	Bien
Histoire sainte	Très bien	Très bien
Histoire du Canada	Bien	Bien
Histoire de la civilisation chrétienne	Très bien	Très bien
Géographie et Instruction civique	Faible	Bien
Arithmétique	Bien	Très bien
Mesurage	Bien	Bien
Algèbre	Faible	Faible
Comptabilité	Très bien	Très bien
Pédagogie	Plus que bien	Très bien
Bienséances	Bien	Bien
Hygiène	Très bien	Très bien
Dessin	Faible	Faible
Philosophie	Très bien
Éléments de morale	Très bien
Enseignement ménager	Bien	Bien
Agriculture	Bien	Bien
Zoologie	Passable
Physique	Très bien
Chimie	Bien
Droit commercial	Passable	Passable
Technologie	Assez bien
Chant (théorie)	Faible

Langue anglaise (pour les aspirants et aspirantes de langue anglaise)

Grammaire anglaise et Analyse	Très bien	Bien
Dictée anglaise	Très bien	Très bien
Littérature anglaise	Faible	Passable
Composition anglaise	Bien	Très bien
Lois commerciales	Très bien

Langue anglaise (pour les aspirants et aspirantes de langue française)

Grammaire anglaise et Analyse	Bien	Bien
Dictée anglaise	Faible	Passable
Composition anglaise	Faible	Faible

Le Bureau attire de **nouveau** l'attention du personnel enseignant ainsi que des aspirants et aspirantes sur les matières dont la note est inférieure à **bien**.

Et la session est ajournée *sine die*.

(Signé) JOSEPH FERLAND, Ptre,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Adopté.

CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE RÉGIE
DES
SCOLASTICATS-ÉCOLES NORMALES

ANNÉE 1935-36

Québec, le 8 septembre 1936.

A Nosseigneurs et aux honorables Membres
du
Comité catholique,

Pendant l'année scolaire qui vient de finir, plus de cinq cents (500) jeunes gens ont suivi les cours des onze scolasticats reconnus comme écoles normales.

Au premier examen tenu les 17, 18 et 19 juin dernier, se sont présentés quatre cent vingt et un (421) candidats, répartis comme suit :

Brevet élémentaire,	184 aspirants	—	150 diplômés	
“ complémentaire,	199 “	—	159 “	
“ supplémentaire,	35 “	—	34 “	
“ supérieur,	3 “	—	3 “	
TOTAL	421 aspirants	—	346 diplômés.	

Au deuxième examen, qui a eu lieu les 17, 18 et 19 août dernier, on comptait quatre-vingt-cinq (85) aspirants qui tous, à l'exception de deux, étaient venus pour réparer un échec subi antérieurement ; cet examen a donné le résultat suivant :

Brevet élémentaire,	37 aspirants	—	26 diplômés	
“ complémentaire,	47 “	—	40 “	
“ supplémentaire,	1 aspirant	—	1 diplômé	
TOTAL	85 aspirants	—	67 diplômés	

Le résultat final s'exprime comme suit :

Brevet élémentaire,	186 aspirants	—	175 brevets	—	11 échecs
“ complémentaire,	206 “	—	198 “	—	8 “
“ supplémentaire,	35 “	—	35 “	—	0 “
“ supérieur,	3 “	—	3 “	—	0 “
TOTAL	430 “	—	411 “	—	19 “

Deux tableaux synoptiques annexés au présent rapport fournissent des renseignements plus détaillés sur le résultat général des examens dans chaque scolasticat.

Comme par les années passées, des questions ont été préparées par chaque maison pour chacune des matières de l'examen final. Le Comité de Régie a fait un choix parmi les diverses séries proposées et les questions choisies ont été confiées à des délégués spéciaux chargés par le Surintendant de la surveillance des examens dans les onze scolasticats.

La correction des épreuves s'est faite à l'École Saint-Jean-Baptiste de Montréal par dix comités de trois membres chacun et a duré six jours complets, soit du 22 au 27 juin inclusivement.

D'après les règlements, trois rapporteurs doivent être nommés chaque année pour faire l'appréciation des travaux remis par les candidats sur trois matières différentes de l'examen final. Les rapporteurs désignés pour cette année étaient le Révérend Frère Albertus, principal du Scolasticat de Granby, le Révérend Frère Germain-Édouard, professeur au Scolasticat de Pointe-du-Lac, et le Révérend Frère Bernardin-de-Sienne, professeur au Scolasticat du Sault-au-Récollet. Le travail du premier portait sur la composition française ; celui du second, sur la pédagogie et celui du troisième, sur le dessin. Ces rapports seront distribués dans les scolasticats où les excellentes directions pédagogiques qu'ils renferment intéresseront vivement les professeurs et les élèves.

L'organisation des scolasticats-écoles normales, d'après les règlements adoptés en 1930, a maintenant subi une épreuve de cinq ans. Ces règlements, dans leur ensemble, paraissent avoir donné entière satisfaction. L'uniformité des programmes et des examens a resserré les liens qui unissaient déjà les congrégations enseignantes, a suscité chez elles une collaboration plus intime et a donné naissance à une émulation de bon aloi dont toutes les maisons, croyons-nous, ont grandement bénéficié. Au cours de ces cinq premières années, près de deux mille (2,000) diplômes — mille neuf cent dix-sept (1,917) exactement — ont été accordés dans les scolasticats-écoles normales et, bien que la possession d'un parchemin officiel ne soit pas essentielle à la compétence d'un professeur, on ne saurait douter que la conquête de ces nombreux brevets ne porte plus haut encore le crédit et la confiance dont jouissent déjà dans cette Province nos congrégations enseignantes.

(Signé) Cyrille-F. DELÂGE,
Président.

Adopté.

(Signé) B.-O. FILTEAU,
Secrétaire.

RAPPORT SUR LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Québec, le 8 septembre 1936.

L'honorable CYRILLE-F. DELÂGE, Surintendant,
Département de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Conformément aux prescriptions du paragraphe 7 de l'article 76a des Règlements du Comité catholique, j'ai l'honneur de vous soumettre le quatrième rapport général sur le fonctionnement des examens du Certificat d'études primaires au cours de l'année 1935-36, avec prière de le communiquer aux honorables membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

COMITÉ DE RÉGIE

Les membres du Comité de Régie se sont réunis à Québec les 20 et 21 décembre 1935.

ÉTAIENT PRÉSENTS : — l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, *président* ; les Révérendes Sœurs Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, et Marie-Eustelle, des Servantes du Cœur Immaculée de Marie (Bon-Pasteur), Québec ; les Révérends Frères Louis-Patrice, visiteur des RR. FF. Maristes, et Justinus, des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, ce dernier remplaçant temporairement le R. F. Alphonse-Rodriguez ; MM. les inspecteurs régionaux J.-Édouard Boily, de la région No 4, et J.-Eugène Lamarre, de la région No 5 ; M. J.-Henry Lane, inspecteur du district No 57 ; M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, *secrétaire*.

Au cours de cette session, le Comité de Régie a d'abord adopté les questions et les problèmes des examens de juin 1936, puis il a fixé au 15 et au 16 juin la date desdits examens, en a dressé l'horaire et a rédigé le texte des instructions aux aspirants, aux surveillants et aux correcteurs.

Les instructions aux correcteurs ont alors été ainsi modifiées en ajoutant

a) A la fin du cinquième alinéa, le paragraphe qui suit :

“ Cependant chacune des matières suivantes de 6^e année — l'instruction religieuse, l'arithmétique et le mesurage (*réunis*) — sera appréciée par l'une des marques de 0 à 15.”

b) A la fin du sixième alinéa, le paragraphe suivant :

“ Pour la dictée anglaise, **langue maternelle**, une faute d'orthographe ou de grammaire compte pour une faute, c'est-à-dire entraîne la perte d'un (1) point.”

De plus, le neuvième alinéa est remplacé par le suivant :

“ Un certificat d'études primaires est accordé à tout élève qui aura conservé au moins soixante pour cent (60%) sur l'ensemble des matières pourvu que, d'autre part, il ait conservé au moins cinq (5) points sur chacune des matières suivantes : orthographe, grammaire et analyse (*réunies*), rédaction ; et qu'il ait conservé au moins sept points et cinq dixièmes (7.5) sur chacune des matières suivantes : instruction religieuse, arithmétique et mesurage (*réunis*).”

BUREAUX D'EXAMENS

Des bureaux d'examens pour l'obtention du Certificat d'études primaires ont été organisés dans mille soixante-quatorze (1,074) municipalités de la Province, soit dans cent quatre-vingt-dix-sept (197) municipalités de plus que l'année précédente.

Dix mille trois cent soixante-cinq (10,365) élèves de 6^e année et mille cinq cent deux (1,502) de 8^e année s'y sont présentés.

Huit mille cinq cent sept (8,507) élèves ont obtenu un certificat de 6^e année et mille deux cent soixante-treize (1,273), un certificat de 8^e année.

STATISTIQUES

Le tableau ci-après mentionné fait connaître :

- a) Le nombre de municipalités scolaires où des bureaux d'examens ont été organisés ;
- b) Le nombre d'aspirants au certificat de 6^e et de 8^e année ;
- c) Le nombre de certificats décernés ;
- d) La moyenne d'âge des candidats de 6^e année et la moyenne d'âge de ceux de 8^e année.

Région	No	Nombre de municipalités scolaires	Élèves qui ont subi les examens		Total	Certificats décernés		Total	Moyenne d'âge des candidats	
			6 ^e	8 ^e		6 ^e	8 ^e		6 ^e	8 ^e
	1	104	905	139	1,044	654	105	759
"	2	346	1,678	339	2,017	1,197	301	1,498	13 ans 10 mois	15 ans 4 mois
"	3	116	1,682	335	2,017	1,554	310	1,864	13 " 6 "	15 " 6 "
"	4	72	1,050	136	1,186	866	107	973	14 " 3 "	15 " 10 "
"	5	175	1,543	146	1,689	1,145	95	1,240	13 " 6 "	15 " "
"	6	91	637	68	705	578	59	637	13 " 9 "	15 " 6 "
"	7	98	853	82	935	769	77	846	14 " "	15 " 4 "
"	8	64	453	35	488	416	27	443	14 " 6 "	16 " 10 "
District No 61		2	27	4	31	23	4	27
TOTAL		1,068	8,828	1,284	10,112	7,202	1,085	8,287		
Districts urbains										
Québec.	1	1	946	94	1,040	852	76	928	14 ans 4 mois	16 ans 6 mois
Lévis, Bienville et Lauzon	3	3	47	47	38	38	14 " 6 "
Verdun.	1	1	473	117	590	351	105	456	13 " 4 "	15 " 4 "
Saint-Léon-de-Westmount	1	1	71	7	78	64	7	71	13 " 3 "	14 " 8 "
TOTAL		6	1,537	218	1,755	1,305	188	1,493		
GRAND TOTAL		1,074	10,365	1,502	11,867	8,507	1,273	9,780		

Adopté.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Surintendant,
Votre obéissant serviteur,

(Signé)

C.-J. MILLER,

*Inspecteur général des écoles primaires et
Secrétaire du Comité de Régie.*

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ NOMMÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA
SESSION TENUE LE 12 FÉVRIER 1936, POUR EXAMINER LES
QUESTIONS SUIVANTES :

- a) Approuver, sur demande du Comité de Régie des Scolasticats-Écoles normales, certaines modifications apportées aux notes pédagogiques qui accompagnent les diverses matières du programme (**Appendice B des Règlements du Comité catholique**) ;
- b) Étudier, sur demande de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, le programme des écoles primaires élémentaires et complémentaires de la Province de Québec en vue d'une meilleure adaptation aux besoins particuliers de ladite Commission ;
- c) Considérer l'opportunité d'amender le programme des écoles élémentaires en tenant compte des besoins et intérêts particuliers des populations rurales ;
- d) Pour le programme d'enseignement des évangiles des dimanches et fêtes — dans les classes de 5^e et de 6^e année — au lieu de se contenter de simples fragments de la vie de Jésus-Christ, on substitue plutôt le texte complet par exemple de l'édition populaire de la J. O. C. intitulée "**Faites ça**" ;
- e) De l'opportunité de supprimer les examens uniformes du certificat d'études des 6^e et 8^e années ou de les modifier suivant les localités ou les groupes de localités de la Province ;
- f) De l'opportunité de former une commission permanente chargée d'étudier les moyens de favoriser les progrès scolaires dans les municipalités rurales de la Province.

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE

tenue à Montréal le 12 septembre 1936.

Ce sous-comité s'est réuni une première fois le 4 avril 1936.

M. le Président ouvre la séance, puis le sous-comité examine le préambule et les notes explicatives qui précèdent le programme d'études des écoles primaires élémentaires et complémentaires soumis par la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

A cette même séance, il a été décidé que M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, le Révérend Père A. de Grand-pré, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur, et la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, C. N. D., directrice de l'Institut pédagogique de Montréal, présenteront un rapport sur les observations et vues de MM. les inspecteurs d'écoles de la Province, des directeurs et directrices des communautés enseignantes — **hommes et femmes** — de MM. les Principaux des écoles normales et des scolasticats-écoles normales au sujet du programme préparé par la Commission des Écoles catholiques de Montréal en vue de l'adapter aux besoins des écoles rurales.

Le même sous-comité et ses membres consultants ont tenu, le 25 avril 1936, une deuxième séance dont le procès-verbal soumis à l'approbation du Comité catholique, le 13 mai dernier, a été adopté.

Depuis cette date, la commission spéciale formée par le sous-comité a tenu quatre séances — les 16 mai, 30 mai, 13 juin et 12 septembre 1936 — au cours desquelles elle a procédé à l'étude d'une partie du nouveau programme des écoles primaires préparé par ladite Commission des Écoles catholiques de Montréal, à savoir :

Tout le programme de la classe enfantine, puis celui des 1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années pour les matières suivantes :

- a) **Instruction religieuse et formation morale**
(Prières, catéchisme, évangiles et histoire sainte) ;
- b) **Langue maternelle** (lecture, écriture, langage et rédaction, grammaire, analyse et dictée).

EN CONSÉQUENCE, le sous-comité rapporte progrès et demande l'autorisation de continuer l'étude des questions qui lui ont été soumises le 12 février 1936.

(Signé) Cyril-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) C.-J. MILLER,
Secrétaire pro tempore.

Ce rapport est adopté et le sous-comité reçoit permission de continuer l'étude des questions y mentionnées.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ NOMMÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA SESSION
DU MOIS DE MAI 1936, POUR ÉTUDIER LES MOYENS DE MODIFIER LE
PROGRAMME, LES MÉTHODES ET LES RÈGLEMENTS DES ÉCOLES
NORMALES DE MANIÈRE À EN FAIRE DES ÉCOLES DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

Québec, le 14 septembre 1936.

La séance a été tenue au bureau de la Commission des Écoles catholiques de Montréal le 11 de ce mois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : — Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier ; Son Excellence Mgr Courchesne, évêque de Rimouski ; Son Excellence Mgr Forget, évêque de Saint-Jean ; M. l'abbé L.-A. Desrosiers ; l'honorable Sénateur Jules-Édouard Prévost, M. Antonio Perrault, M. Victor Doré et M. J.-P. Labarre.

Assistaient comme membres consultants : — M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales ; la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, et la Révérende Sœur Sainte-Catherine-de-Suède, des RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, Outremont, directrices générales des études de leur communauté respective.

Son Excellence Mgr Limoges est prié de *présider* la séance et M. C.-J. Magnan d'agir comme *secrétaire pro tempore*.

Mgr le Président donne lecture d'une lettre de Son Excellence Mgr Ross, évêque de Gaspé, regrettant de ne pouvoir assister à ladite séance et M. le Secrétaire transmet les excuses de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, qui a été empêché d'être présent.

Après la prière d'usage, le Secrétaire fait part de la résolution adoptée par le Comité catholique — à sa session du mois de mai dernier — résolution créant le sous-comité actuellement réuni pour étudier les moyens d'adapter le programme, les méthodes et les règlements des écoles normales de manière à en faire des écoles de formation professionnelle.

Avant d'aborder l'étude de la question renfermée dans la résolution ci-dessus mentionnée, le Secrétaire donne communication des résolutions adoptées lors du congrès de MM. les Principaux des écoles normales de filles, congrès tenu à Québec le 8 janvier 1936.

A la suite de cette communication, Son Excellence Mgr Courchesne soumet un mémoire de l'École normale de Rimouski contenant certaines suggestions au sujet de l'adaptation du programme des écoles normales actuelles de manière à les transformer en écoles professionnelles.

L'honorable Sénateur Prévost soumet également un document faisant connaître les programmes et les règlements en vertu desquels sont accordés — dans les écoles normales de la Province d'Ontario — les permis et les diplômes d'enseignement.

M. Victor Doré lit ensuite un mémoire émanant du **Bureau International d'Éducation** — dont le siège est à Genève — sur la préparation du personnel enseignant dans les écoles primaires.

Une discussion à laquelle prennent part tous les membres s'engage alors sur les points suivants :

1° Après quelle année du programme des écoles primaires les jeunes filles seront-elles admises à l'école normale pour y suivre un cours de formation professionnelle ?

2° Comment et par qui la capacité des aspirantes au cours d'école normale sera-t-elle contrôlée ?

3° Quels brevets ou diplômes seront accordés par les écoles normales professionnelles ?

4° Quelle sera la durée du séjour requis dans les écoles normales réorganisées pour y obtenir un brevet ?

Après échange d'idées et étude approfondie de ces points, M. Perrault propose appuyé par Son Excellence Mgr Forget :

- 1° "QU'A l'avenir, aucune élève ne soit admise à l'école normale à moins d'avoir fait la neuvième année du cours primaire attestée par un certificat du Bureau central des Examineurs catholiques, après examen.
- 2° QU'A l'avenir, les écoles normales de filles n'accordent que deux diplômes :
 - a) Un diplôme d'enseignement primaire, après deux années de séjour à l'école normale ;
 - b) Un diplôme d'enseignement primaire supérieur, après trois années de séjour dans ces institutions."

M. J.-P. Labarre se déclare dissident quant à la suppression du brevet élémentaire d'école normale.

A l'issue de la séance, le sous-comité prie le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de le maintenir en fonction pour lui permettre de continuer son travail.

(Signé) † J.-EUG. LIMOGES, Év. de Mont-Laurier,
Président pro tempore.

(Signé) C.-J. MAGNAN,
Secrétaire pro tempore.

Ce rapport est reçu et le Comité catholique continue le sous-comité dans ses fonctions.

A cette phase de la séance, le Surintendant quitte le fauteuil présidentiel et va chercher à leurs bureaux l'honorable Premier Ministre — M. Duplessis — et l'honorable Secrétaire de la Province — M. Paquette — qui lui avaient manifesté le désir de rencontrer les membres du Comité. Leur entrée dans la salle des délibérations est accueillie par des applaudissements et le Surintendant s'adresse immédiatement aux distingués visiteurs en ces termes :

"Nous avons l'honneur, Messieurs et Messieurs, de recevoir en ce moment l'honorable Premier Ministre et son collègue l'honorable Secrétaire de la Province. Leur présence est une preuve manifeste de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'éducation et spécialement à nos travaux.

Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue et les remercie de cette délicate attention. Son Éminence le Cardinal Villeneuve et Sir Thomas Chapais voudront bien leur exprimer nos sentiments".

Son Éminence le cardinal prend alors la parole et prononce l'allocution suivante :

"C'est avec une joie particulière — commença Son Éminence — que je me fais présentement l'interprète des membres du Comité catholique de l'Instruction publique auprès de l'honorable Premier Ministre et de l'honorable Secrétaire de la Province. M. le Premier Ministre, nous vous félicitons de votre accession à la tête du gouvernement de la Province. Nous sommes particulièrement heureux des sentiments que vous avez bien voulu marquer envers l'Église, et de l'intérêt que vous portez aux causes de bien public, en particulier à celle de l'éducation.

Le Conseil de l'Instruction publique, ai-je besoin de le souligner, a pour objet l'Instruction publique, objet sacré entre tous, surtout en notre province demeurée profondément religieuse.

Il faut le dire, notre organisation de l'enseignement public — malgré des lacunes inhérentes à toute œuvre humaine — est singulièrement précieuse. Elle réalise à un rare degré la conciliation des droits de la **Famille**, de l'**Église** et de l'**État** en éducation, droits reconnus par S. S. Pie XI dans son encyclique sur l'éducation de la jeunesse.

En particulier, l'existence du Conseil de l'Instruction publique qui soustrait les questions d'enseignement aux aléas électoraux constitue un principe de rare sagesse et de fécondité autant que de solidité sociale.

Ce privilège n'existe, de nos jours, à peu près nulle part au monde; et c'est l'un des abus de la politique moderne, l'une des plus graves erreurs sociales, puisqu'elle subordonne la formation des esprits et l'intérêt des âmes aux caprices et aux mesquineries de l'électoratisme le plus variable.

Aussi, l'état de choses qu'on trouve chez nous est-il admiré. Nous pouvons en citer comme exemple le témoignage de cette commission d'État de l'Oklahoma, composée d'un dignitaire de l'Église catholique, d'un ministre protestant et de quelques autres, qui est venue, il y a deux ans, se renseigner sur place et qui, depuis, a publié son rapport.

Peut-être cette situation est-elle, aussi, enviée et il nous faut par conséquent travailler à en protéger l'intégrité.

Nous savons qu'il est, présentement, divers projets de réforme dans l'air.

Ne croyant pas avoir démérité du pays, nonobstant peut-être le verdict de certains gens moins bien placés, semble-t-il, pour envisager les problèmes dans toute leur ampleur, nous avons confiance, M. le Premier Ministre et M. le Secrétaire, que ces projets, s'il en est, nous seront d'abord présentés.

Nous croyons, en effet, qu'il y a des situations à rétablir et même des réformes à faire.

Pour demeurer dans la pensée politique et sociale qui a présidé à l'institution du Conseil de l'Instruction publique, il nous semble que les privilèges et pouvoirs originels du Surintendant devraient lui être reconnus en toute liberté et plénitude.

Il nous semble qu'aucune loi scolaire ne devrait être présentée à l'Assemblée législative sans avoir été soumise au préalable au Conseil de l'Instruction publique.

Bien plus: que notre Conseil devrait avoir — sauf les légitimes privilèges — juridiction sur tout l'enseignement à ses divers degrés et dans ses diverses formes: Universitaire, secondaire et primaire, professionnel, technique, agricole, esthétique, ménager, etc.

Pourquoi, même, le Conseil n'aurait-il pas un fonds attribué à son budget, établi légitimement, à même lequel il pourrait servir le traitement des officiers créés par lui et employés à son service; et encore qui lui permettrait d'accorder certaines subventions ?

Pourquoi ne rendrait-on pas au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique les nominations qui lui reviennent normalement ?

Le Conseil pourrait aussi être autorisé à former, par exemple, trois ou quatre commissions permanentes ou bureaux, chargés sous son autorité immédiate, de faire les enquêtes nécessaires et les études préalables à la délibération des matières présentées au Comité ou confiées à des sous-comités des membres du Conseil de l'Instruction publique. Je donne, à titre d'exemple :

- 1° Une Commission permanente pour l'examen des manuels;
- 2° Une Commission pédagogique;
- 3° Une Commission des finances;
- 4° Une Commission de législation scolaire.

Enfin, il y aurait peut-être lieu de faire reviser toute la loi actuelle de l'Instruction publique par des légistes et des pédagogues avertis qui soumettraient ensuite leurs rapports à l'Épiscopat et aux membres du Conseil de l'Instruction publique.

Ce sont là, M. le Premier Ministre, des vues hâtives et provisoires que je prends la liberté de vous exposer, non certes dans un esprit de suspicion, tout au contraire, ni avec un sentiment de blâme pour le passé, reconnaissant les nombreux témoignages qui nous ont été donnés.

Mais il nous semble que, dans le vent nouveau qui souffle, il y a des brises qui peuvent réchauffer et féconder les meilleures semences que contient présentement le champ de l'Instruction publique dans notre Province. Et nous comptons sur vous, M. le Premier Ministre, et sur vous-même, M. le Secrétaire de la Province, dont nous connaissons la haute culture et les nobles dispositions, pour continuer l'œuvre du passé et même la relever encore."

Sir Thomas Chapais souligne le beau geste accompli par l'honorable Premier Ministre et l'honorable Secrétaire de la Province en venant saluer les membres du Conseil de l'Instruction publique.

" Nous avons souvent des demandes à formuler au Conseil exécutif — ajoutez-il — bien que notre fonction ne consiste pas à solliciter ; nous savons d'ailleurs que de ce temps-ci vous ne manquez point de solliciteurs. J'exprime l'espoir avec la plus entière conviction que nos relations seront toujours excellentes."

L'honorable Premier Ministre répond ainsi à cet accueil sympathique :

“C'est un privilège et un honneur dus à mes fonctions que ma présence ici, déclare-t-il. Sir Thomas Chapais a parlé du beau geste que nous avons accompli en venant ici ; c'est plutôt le commencement de l'exécution d'un devoir. Avec sincérité et sans pose, je demande à Messieurs les évêques ici présents de nous aider de leurs prières et de leurs conseils dans l'exécution de notre mandat.

Nous sommes prêts à accepter toutes vos suggestions. La tâche du gouvernement est de prévoir et l'heure est arrivée où votre Conseil doit jouir d'une pleine autonomie.

Nous voulons que vous ne soyez pas seulement un comité consultatif et délibérant, mais un comité actif. Nous sommes prêts à collaborer avec vous, nous en sommes même anxieux, car l'éducation est bien au-dessus de la politique ; nous sollicitons donc vos conseils. Chaque jour nous apporte de nouveaux problèmes et venir ici est un réconfort, car nous y trouvons les meilleures lumières.

On a critiqué souvent et de façon bien injuste nos maisons d'éducation ; sans elles, je me demande ce qui serait arrivé. Toute chose humaine est perfectible et nous comptons sur vous pour arriver à ce résultat.

Quant aux finances — celles du gouvernement ne sont pas trop prospères — mais je considère que ce serait un excellent placement que de mettre un fonds à votre disposition, placement plus sûr que tout autre, car l'éducation n'est-elle pas la meilleure bourse que l'on puisse souhaiter.

Comptez sur nous ; encore une fois, nous comptons sur vous.”

L'honorable Secrétaire de la Province veut bien ajouter quelques remarques à la suite de celles de l'honorable Premier Ministre :

“C'est pour moi — dit-il — un grand honneur que d'assister à cette réunion et une des minutes les plus délicieuses passées depuis mon assermentation.

Nous recevons beaucoup de demandes, mais celles que vous avez formulées sont les plus agréables de toutes et l'honorable Premier Ministre, qui a la réputation d'être austère, les a acceptées immédiatement. L'esprit qui nous anime à votre égard est celui d'une ardente collaboration respectueuse.

Quant à moi, je n'ai certainement pas toute la compétence voulue pour remplir le rôle qui m'a été dévolu, mais avec la grâce de Dieu, avec votre bienveillance et votre concours, avec ma bonne volonté, j'espère ne pas commettre d'erreurs.”

Le Comité reprend ses délibérations.

Son Excellence Mgr Comtois propose appuyé par Mgr Leventoux et il est résolu :

ATTENDU

1° QUE le district des Trois-Rivières s'est développé considérablement en ces dernières années ;

2° QUE la cité des Trois-Rivières fait partie d'un district mi-urbain mi-rural, de même que le Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan-Falls et Grand'Mère ;

3° QUE M. l'Inspecteur Auger — du district N° 14 — se plaint d'être trop chargé ;

4° QUE les villes des Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan-Falls et Grand'Mère sont des villes industrielles dont les besoins diffèrent de ceux des paroisses rurales ;

5° QUE la tendance est à la ruralisation de l'enseignement dans les paroisses rurales ;

“QU'UN nouveau district urbain d'inspection portant le N° 9 soit créé, lequel se composerait des villes des Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan-Falls et Grand'Mère.”

M. le Surintendant ayant fait rapport que la dernière édition des Règlements du Comité catholique — édition 1932 — est complètement épuisée, il est résolu, sur proposition de M. Édouard Montpetit :

“QU'UNE nouvelle édition des Règlements du Comité catholique soit publiée et que le Lieutenant-gouverneur en conseil permette au Comité catholique de payer, à même les fonds qui lui sont attribués, le coût de cette impression.”

Mgr Maurice, représentant de Son Excellence Mgr Lamarche, appuyé par M. Doré, propose et il est résolu :

“**QUE** le Comité catholique soit prié de faire adopter les mesures nécessaires pour qu'une école normale de filles — confiée à la direction des RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame — soit établie à la Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix.”

Il est résolu, sur proposition de Mgr Blaquière, représentant de Son Excellence Mgr l'évêque de Charlottetown, appuyé par Son Excellence Mgr Deschamps :

“**QU'UN** cours normal soit établi dans le couvent de Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Madeleine) — couvent dirigé par les RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame — et que le Gouvernement soit prié d'accorder audit couvent une subvention à cet effet.”

Son Excellence Mgr Deschamps propose, secondé par Son Excellence Mgr Papineau, et il est résolu :

“**QUE** M. l'abbé Adhémar Jeannotte soit recommandé au Lieutenant-gouverneur en conseil comme principal de l'École normale de Valleyfield, en remplacement de M. le chanoine L.-U. Mousseau qui a donné sa démission pour cause de maladie.”

Le Surintendant regrette d'apprendre la démission de M. le Chanoine Mousseau comme principal de la susdite école — fonction qu'il a remplie pendant plus d'un quart de siècle avec un inaltérable dévouement — et, à la suite de cette résolution, il propose que des remerciements lui soient offerts pour les précieux services qu'il a ainsi rendus.

Son Excellence Mgr l'évêque de Saint-Jean, secondé par Son Excellence Mgr l'évêque de Joliette, propose et il est résolu :

“**QUE** M. l'abbé Romain Boulé et M. Gustave Signori soient présentés à l'honorable Secrétaire de la Province, le premier comme principal de l'École normale de Saint-Jean, le second comme professeur de la même École; et que leur nomination prenne effet à partir de la date de leur entrée à ladite École, soit le 8 septembre 1936.”

ATTENDU

1° **QUE** le nouveau programme d'études des écoles normales de garçons a été porté de trois à cinq ans ;

2° **QUE**, en conséquence, deux nouvelles classes ont été ouvertes à l'École normale Jacques-Cartier (4^e et 5^e années) ;

3° **QUE** la cinquième année est particulièrement réservée aux élèves de 11^e année de l'École normale supérieure qui ont déjà fait la 4^e année à l'École normale et aux bacheliers ès arts ;

Son Excellence Mgr Deschamps, appuyé par M. Hector Perrier, propose et il est résolu :

“**QUE** MM. Donat Durant et Jean-Marie Masse soient recommandés comme professeurs ordinaires à l'École normale Jacques-Cartier.”

M. Labarre appuie cette proposition de Son Excellence Mgr Deschamps et il fait remarquer, avec regret, que les nominations à l'École normale ne constituent pas toujours une promotion au point de vue salaire, et qu'à cause de cette situation l'École normale peut être privée des services de professeurs réguliers ou de spécialistes mieux préparés que d'autres candidats par leurs études et leur expérience. Ce regret est partagé par le Comité.

M. Doré appuie les remarques de M. Labarre et il donne les chiffres des traitements des professeurs de Montréal en exprimant le vœu que les professeurs de l'École normale reçoivent un traitement plus élevé que ceux de la Commission scolaire de Montréal afin que les plus compétents de ces derniers aient l'ambition d'aller y enseigner.

Sur proposition de Son Éminence le cardinal Villeneuve, secondé par Son Excellence Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu :

- a) "QUE l'article 478a de la loi de l'Instruction publique soit modifié en ajoutant aux mots " reconnaître les scolasticats de Frères enseignants " — dans la quatrième ligne — les mots " et de religieuses enseignantes. "
- b) " QUE M. Magnan, inspecteur général des écoles normales, soit autorisé à visiter les scolasticats-écoles normales de sœurs en préparation et à faire rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. "

CONSIDÉRANT l'état pénible dans lequel se trouve un grand nombre de membres du personnel enseignant par les faibles traitements qui leur sont accordés — à la campagne plus spécialement — M. Labarre propose appuyé par M. Doré et il est résolu :

" QUE le Gouvernement soit prié de rétablir les subventions accordées jusqu'à ces dernières années aux instituteurs et aux institutrices ayant enseigné dix, quinze et vingt ans. "

Le Comité recommande les nominations suivantes et prie le Surintendant, conformément à l'article 481 de la loi de l'Instruction publique, de les faire sanctionner par le Lieutenant-gouverneur en conseil. Ces nominations sont présentées

1° Par Son Excellence Mgr Deschamps,

a) Pour l'École normale des Frères de Saint-Gabriel, Sault-au-Récollet :

Principal : — Frère François-Solano

b) Pour l'École normale des Frères de Sainte-Croix, Côte-des-Neiges, Montréal :

Professeurs réguliers : { Frère Hugues
" Sylvestre

Professeurs adjoints : { R. Père Joseph Fiset
Frère Éloi
" Fabius
" Julien

c) Pour l'École normale des Frères des Écoles Chrétiennes, Laval-des-Rapides :

Principal : — Frère Maximian-Luke

Professeurs : { Frère Macaire-André
" Marceau-Joseph
" Marien-Bernard
" Montan-Vincent

2° Par Son Excellence Mgr Comtois,

Pour l'École normale des Frères de l'Instruction Chrétienne, Pointe-du-Lac :

Principal : — Frère Arsène-Louis

Vice-Principal : — Frère Germain-Édouard

Professeurs :	}	Frère Achille
		“ Bertrand-Marie
		“ Eugène-Victor
		“ Justin-Émile
		“ Léonard-de-Port-Maurice
		“ Norbert-Paul
		“ Tite

3° Par Son Excellence Mgr Forget,
Pour l'École normale des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie :

Principal :	—	Frère Cyprius-Célestin
Vice-Principal :	—	Frère Amélius
Professeurs :	}	Frère Alexis
		“ Benoît-Joseph
		“ Claude-Joseph
		“ Dalmace-Marie
		“ Gérard
		“ Ignace-Joseph
		“ Noël-Joseph
		“ Pierre-Nolasque
		“ Raphaël
		“ Robert-Eugène

4° Par Son Excellence Mgr Decelles,
Pour l'École normale des Frères Maristes, Iberville :

Professeurs :	}	Frère Georges-André
		“ Jules-Arthur
		“ Louis-Cléophas

5° Par Son Excellence Mgr Brunault,
Pour l'École normale des Frères du Sacré-Cœur, Arthabaska :

Professeurs :	}	Frère Allyre
		“ Alphonse
		“ Alvarez
		“ Barnabé
		“ Claude
		“ Florent
		“ Jean-Berchmans
		“ Henri
		“ Oliva
		“ Valère

Son Éminence le Cardinal Villeneuve conseille les communautés de Frères enseignants de bien vouloir faire passer par l'intermédiaire de leur évêque, à l'avenir, les demandes de nominations des principaux et professeurs dans les scolasticats-écoles normales.

Le Comité se prononce ensuite sur les points ci-dessous mentionnés :

L'étude des demandes provoquées par les changements apportés aux règlements régissant les examens du Bureau central des Examineurs catholiques est remise à plus tard, savoir : l'établissement d'une école normale

- a) A Loretteville, comté de Québec ;
- b) “ la Rivière-du-Loup ;
- c) “ Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

La demande de M. Rolland Juneau et celle de M. Jules Massé se rapportant à l'enseignement de la diction dans les écoles normales sont déferées au sous-comité chargé d'étudier les moyens de modifier le programme, les méthodes et les règlements des écoles normales de manière à en faire des écoles de formation professionnelle.

Québec, le 9 septembre 1936.

Monsieur le Surintendant
de
l'Instruction publique,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Cher Monsieur,

Confirmant une demande verbale qui vous a été faite, il y a quelques jours, le comité d'organisation du deuxième congrès de la Langue française au Canada sollicite l'autorisation de percevoir une souscription dans les écoles catholiques de la Province, au profit de ce congrès, et vous serait reconnaissant de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité catholique une demande à cette fin.

Veillez agréer, M. le Surintendant, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire général,
(Signé) ANTONIO LANGLAIS.

Le Comité autorise la Société du Parler Français au Canada à percevoir, dans les écoles catholiques de la Province, une souscription au profit du deuxième congrès qu'elle doit tenir dans le cours du mois de juin prochain.

Québec, le 10 septembre 1936.

L'honorable CYRILLE-F. DELÂGE,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

A l'unanimité, les membres du Bureau central des Examineurs catholiques nous ont priés de vous présenter la requête qui suit :

1° a) **ATTENDU QU'AUX** examens de juin 1936 un certain nombre d'aspirants et d'aspirantes ont subi un échec sur quelques matières, soit pour le diplôme élémentaire, soit pour le complémentaire;

b) **ATTENDU QUE** ces aspirants et aspirantes ont le droit de revenir devant le Bureau pour y reprendre les matières manquées afin d'obtenir, en cas de succès, l'un ou l'autre des brevets ci-dessus mentionnés;

Nous soumettons humblement que le diplôme accordé, en juin 1937, aux candidats de cette catégorie qui réussiront à réparer l'échec subi en juin 1936, devrait être un diplôme permanent.

2° a) **ATTENDU QUE** les aspirants et les aspirantes qui ont obtenu un diplôme élémentaire ou un certificat, en juin dernier, avaient commencé leurs études dans le dessein de les poursuivre jusqu'après l'obtention du brevet complémentaire ;

b) **ATTENDU QUE**, pour ce dernier brevet, ils devraient revenir devant le Bureau en juin 1937 ;

Nous exprimons respectueusement l'opinion que pour rendre justice à ces aspirants, il faudrait leur accorder un brevet complémentaire permanent, s'ils subissent avec succès les examens de juin 1937.

C'est donc en tout esprit de justice, Monsieur le Surintendant, que nous vous prions de soumettre la présente requête aux honorables membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa prochaine séance.

Daignez agréer, M. le Surintendant, l'hommage de notre entier dévouement.

(Signé) JOSEPH FERLAND, Ptre,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Le Comité ne croit pas devoir se rendre à la demande formulée dans cette requête.

Le Comité ne juge pas opportun d'accéder à la requête signée par quarante-deux curés du diocèse de Sherbrooke et par dix curés du comté de Charlevoix qui demandent que le Bureau central des Examineurs catholiques soit maintenu avec pouvoir d'accorder les diplômes complémentaires permanents.

Le Surintendant attire l'attention du Comité sur les nombreuses protestations qui lui sont parvenues relativement à la tenue des examens du Bureau central le 24 juin — jour de notre Fête nationale — et il prie les membres de lui suggérer un moyen afin de donner satisfaction aux requérants.

A la suite des explications fournies par le Secrétaire dudit Bureau central, ce Bureau est prié d'éviter — autant que possible — la tenue des examens ce jour-là.

Après avoir distribué le fonds de l'éducation supérieure et celui des municipalités pauvres, le Comité catholique accorde les titres suivants aux institutions énumérées plus bas :

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE, AVEC COURS SUPÉRIEUR

Comté d'Abitibi.....	Authier,	Arr. No 1, école mixte.
	Barraute et Fiedmont,	Arr. No 1a, école de garçons.
	Delâge,	Arr. No 2, école mixte.
	Desmeloizes,	Arr. No 2, école mixte.
	Figuery,	Arr. No 1, école mixte.
	La Sarre,	Arr. No 5, école mixte.
	Palmarolle,	Arr. No 1, école mixte.
	Royal-Roussillon,	Arr. No 11, école mixte.
	Saint-Mathias,	Arr. No 5, école mixte.
Comté d'Arthabaska.....	Chénier,	Arr. No 11, école mixte.
	Chénier,	Arr. No 12, école mixte.
	Stanford,	Arr. No 2, école mixte.
	Stanford,	Arr. No 8, école mixte.
	Saint-Albert,	Arr. No 6, école mixte.
	Saint-Christophe-d'Arthabaska,	Arr. No 9, école mixte.
	Saint-Paul-de-Chester, paroisse,	Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Rémi-de-Tingwick,	Arr. No 6, école mixte.
Comté de Bagot.....	Saint-André-d'Acton,	Arr. No 8, école mixte.
	Saint-Éphrem-d'Upton, paroisse,	Arr. No 5, école mixte.
	Saint-Liboire paroisse,	Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Liboire, paroisse,	Arr. No 4, école mixte.
	Saint-Liboire, paroisse,	Arr. No 7, école mixte.
	Saint-Pie, paroisse,	Arr. No 7, école mixte.
	Saint-Simon, paroisse,	Arr. No 14, école mixte.
		Arr. No 8, école mixte.

Comté de Beauce	Aubert-Gallion,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Aubert-Gallion,	Arr. No 9,	école mixte.	
	Beauceville,		ville, école de filles.	
	L'Enfant-Jésus,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Notre-Dame-de-la-Providence,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saints-Anges,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Benoît-Joseph,	Arr. No 9,	école mixte.	
	Saint-Elzéar,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Saint-Éphrem,	Arr. No 16,	école mixte.	
	Saint-François,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-François,	Arr. No 14,	école mixte.	
	Saint-François-Guest,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Jean-de-Lalande,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Sainte-Marie,	Arr. No 7,	école mixte.	
Comté de Beauharnois	Saint-Pierre-de-Broughton,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Pierre-de-Broughton,	Arr. No 10,	école mixte.	
	Ville de Beauceville-Est,	Arr. No 2,	école mixte.	
	Saint-Clément,	Arr. No 6,	école mixte.	
	Saint-Clément,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Saint-Étienne,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Timothée,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Comté de Bellechasse	Buckland,	Arr. No 3,	école mixte.
		La Durantaye,		école de garçons.
		Saint-Cajetan-d'Armagh,	Arr. No 4,	école mixte.
		Saint-Cajetan-d'Armagh,	Arr. No 8,	école mixte.
		Saint-Camille,	Arr. No 3,	école mixte.
		Saint-Charles,	Arr. No 6,	école mixte.
		Saint-Nérée,	Arr. No 5,	école mixte.
Saint-Philémon,		Arr. No 2,	école mixte.	
Comté de Berthier		Berthier,	Arr. No 2,	école mixte.
		Berthier,	Arr. No 3,	école mixte.
		Berthier,	Arr. No 6,	école mixte.
		Berthier,	Arr. No 8,	école mixte.
		Saint-Barthélemy,	Arr. No 6,	école mixte.
		Saint-Barthélemy,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Cuthbert,	Arr. No 7,	école mixte.	
	Saint-Gabriel-de-Brandon,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Gabriel-de-Brandon,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-Gabriel-de-Brandon,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Comté de Bonaventure	Carleton-sur-Mer,		école mixte.
		Cross-Point,	Arr. No 1,	école mixte.
		Hamilton,	Arr. No 1,	école mixte.
		Hamilton,	Arr. No 3,	école mixte.
Hamilton,		Arr. No 12,	école mixte.	
Hamilton,		Arr. No 13,	école mixte.	
New-Richmond (diss.),		Arr. No 2,	école mixte.	
Port-Daniel-Ouest (diss.),		Arr. No 2,	école mixte.	
Ristigouche (diss.),		Arr. No 1,	école mixte.	
Shoolbred,		Arr. No 1,	école mixte.	
Saint-André-de-Ristigouche,		Arr. No 4,	école mixte.	
Saint-Jean-l'Évangéliste,		Arr. No 3a,	école mixte.	
Saint-Jules,		Arr. No 3,	école mixte.	
Saint-Siméon,		Arr. No 1,	école mixte.	
Comté de Brome	Saint-Vincent-d'Adamsville,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Vincent-d'Adamsville,	Arr. No 5,	école mixte.	
Comté de Chambly	Chambly,	Arr. No 2,	école de filles.	
	Greenfield-Park-Town (diss.),	Arr. No 1,	école mixte.	
Comté de Champlain	Saint-Hubert,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Sainte-Anne-de-la-Pérade,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Sainte-Anne-de-la-Pérade,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Sainte-Anne-de-la-Pérade,	Arr. No 9,	école mixte.	
	Saint-Louis-de-France,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-Maurice,	Arr. No 5,	école mixte.	
	Saint-Narcisse,	Arr. No 8,	école mixte.	
Saint-Séverin,	Arr. No 6,	école mixte.		

Comté de Charlevoix.	Baie-Saint-Paul-Ouest,		école mixte.
	Petite-Rivière,	Arr. No 3,	école mixte.
	Petite-Rivière,	Arr. No 5,	école mixte.
	Sainte-Agnès,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Étienne-de-la-Malbaie,	Arr. No 15,	école mixte.
	Saint-Étienne-de-la-Malbaie,	Arr. No 17,	école mixte.
Comté de Châteauguay.. . . .	Saint-Irénée,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Irénée,	Arr. No 3,	école mixte.
	Châteauguay,	Arr. No 4,	école mixte.
	Châteauguay,	Arr. No 6,	école mixte.
Comté de Chicoutimi.	Sainte-Clotilde,	village, Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Malachie-d'Ormstown		
	(diss.),	paroisse, Arr. No 7,	école mixte.
	Arvida,	paroisse, Arr. No 3,	école de garçons.
Comté de Compton.	Saint-Dominique-de-Jonquiè-		
	[re,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.
	Sainte-Anne,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.
	Sainte-Anne,	village, Arr. No 3,	école de garçons.
Comté de Dorchester.	Clifton-Est (diss.),	Arr. No 2,	école mixte.
	Compton-Canton,	Arr. No 5,	école mixte.
	Ditton,	Arr. No 4,	école mixte.
	Ditton,	Arr. No 7,	école mixte.
	Eaton,	Arr. No 2,	école mixte.
	Eaton,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Jean-Baptiste-d'Emberton,	Arr. No 2,	école mixte.
Comté de Drummond.	L'Annonciation,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Augustin,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Benoît,	paroisse, Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Eustache,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Eustache,	Arr. No 10,	école mixte.
	Saint-Hermas,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Joseph-du-Lac,	Arr. No 2,	école mixte.
Comté de Frontenac.	Sainte-Scholastique,	village, école de filles.	
	Saint-Bernard,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Bernard,	Arr. No 9,	école mixte.
	Sainte-Justine,	Arr. No 1b,	école de garçons.
	Saint-Malachie,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Prosper,	Arr. No 3a,	école mixte.
	Sainte-Rose-de-Watford,	Arr. No 4,	école mixte.
Comté de Gaspé-Nord.	Grantham-Canton,	Arr. No 3,	école mixte.
	Grantham-Canton,	Arr. No 5,	école mixte.
	Grantham-Canton,	Arr. No 7,	école mixte.
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil,	Arr. No 2,	école mixte.
	Notre-Dame-du-Bon-Conseil,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Eugène-de-Grantham,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Fulgence,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Lucien,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Majorique,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Majorique,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Pierre-de-Durham,	Arr. No 3,	école mixte.
	Wendover et Simpson,	Arr. No 11,	école mixte.
	Wendover et Simpson,	Arr. No 12,	école mixte.
Comté de Gaspé-Sud.	Wickham-Est,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Évariste,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Ludger,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Méthode,	Arr. No 5,	école mixte.
Comté de Gaspé-Nord.	Saint-Samuel,	Arr. No 1,	école mixte.
	Woburn,	Arr. No 3,	école mixte.
	Marsouins,	Arr. No 1,	école mixte.
	Rivière-à-la-Martre,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Gaspé-Nord.	Sainte-Anne-des-Monts,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.
	Sainte-Anne-des-Monts,	paroisse, Arr. No 8,	école mixte.
	Saint-Joachim,	Arr. No 2,	école mixte.
Comté de Gaspé-Sud.	Cap-Désespoir,	Arr. No 2,	école mixte.
	Rivière-au-Renard,	Arr. No 6,	école mixte.

Comté de Gaspé-Sud.....	Saint-Albert,	Arr. No	1, école mixte.
	Val-d'Espoir,	Arr. No	1, école mixte.
Comté de Gatineau.....	Bouchette-Sud,	Arr. No	3, école mixte.
	Cantley,	Arr. No	2, école mixte.
	Eardley,	Arr. No	4, école mixte.
	Kensington,	Arr. No	1, école mixte.
	Northfield,	Arr. No	3, école mixte.
	Portage-du-Fort,	Arr. No	1, école mixte.
	Saint-Alphonse-de-Lytton,	Arr. No	1, école mixte.
	Sainte-Cécile-de-Masham,	Arr. No	1, école mixte.
	Sainte-Cécile-de-Masham,	Arr. No	2, école mixte.
	Wright,	Arr. No	3, école mixte.
Comté de Huntingdon.....	Godmanchester,	Arr. No	5, école mixte.
Comté d'Iberville.....	Saint-Alexandre,	paroisse, Arr. No	5b, école mixte.
	Saint-Athanase,	Arr. No	6, école mixte.
	Saint-Grégoire,	Arr. No	1, école mixte.
Comté de Jacques-Cartier...	Pointe-Claire,	Arr. No	2, école mixte.
	Sainte-Geneviève, No 3,	Arr. No	1, école mixte.
	Sainte-Geneviève, No 7,	Arr. No	1, école mixte.
	Saint-Théophile,	Arr. No	1, école mixte.
Comté de Joliette.....	Grand-Rang-de-Sainte-Mélanie,	Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Ambroise-de-Kildare,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Charles-Borromée,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Charles-Borromée,	Arr. No	5, école mixte.
	Sainte-Émélie-de-l'Énergie,	Arr. No	4, école mixte.
	Sainte-Émélie-de-l'Énergie,	Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Félix-de-Valois,	paroisse, Arr. No	4, école mixte.
	Saint-Félix-de-Valois,	paroisse, Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Félix-de-Valois,	paroisse, Arr. No	8, école mixte.
	Saint-Paul,	Arr. No	1, école de garçons.
	Saint-Paul,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Thomas,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Thomas,	Arr. No	6, école mixte.
	Village Saint-Charles,	Arr. No	2, école de garçons.
Comté de Kamouraska...	Saint-Alexandre,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-André,	Arr. No	9, école mixte.
	Sainte-Anne-de-la-Pocatière, No 1,	Arr. No	8, école mixte.
	Sainte-Hélène,	Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Pacôme,	Arr. No	10, école mixte.
	Saint-Pascal,	Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Pascal,	Arr. No	7, école mixte.
	Saint-Pascal,	Arr. No	8, école mixte.
	Saint-Philippe-de-Néri,	Arr. No	3, école mixte.
Comté de Labelle.....	Cantons-Unis,	Arr. No	2, école mixte.
	Cantons-Unis,	Arr. No	4, école mixte.
	La Conception,	Arr. No	3, école mixte.
	Lac Saint-Paul,	Arr. No	2, école mixte.
Comté du Lac-Saint-Jean...	Saint-Cœur-de-Marie,	paroisse, Arr. No	2, école mixte.
	Saint-Gédéon-de-Grandmont,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Gédéon-de-Grandmont,	Arr. No	4, école mixte.
	Saint-Gédéon-de-Grandmont,	Arr. No	5, école mixte.
	Saint-Jérôme,	paroisse, Arr. No	2, école mixte.
	Saint-Jérôme,	paroisse, Arr. No	7, école mixte.
	Saint-Joseph-d'Alma,	paroisse, Arr. No	8, école mixte.
Comté de Laprairie.....	Saint-Jacques-le-Mineur,	Arr. No	4, école mixte.
Comté de L'Assomption.....	L'Assomption,	ville,	école de filles.
Comté de Laval.....	Côte-Saint-Antoine,	Arr. No	1, école mixte.
Comté de Laviolette.....	Almaville,	paroisse, Arr. No	2, école mixte.
	Saint-Tite,	paroisse, Arr. No	6, école mixte.
	Saint-Tite,	paroisse, Arr. No	8, école mixte.
Comté de Lévis.....	Saint-Henri,	Arr. No	3, école mixte.
	Saint-Henri,	Arr. No	9, école mixte.
	Saint-Jean-Chrysostôme,	Arr. No	6, école mixte.
Comté de L'Islet.....	Ashford,	Arr. No	4, école mixte.
	Bonsecours,	village,	école de garçons.

Comté de L'Islet.....	L'Islet,	Arr. No 6,	école mixte.
	Saint-Jean-Port-Joli,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Jean-Port-Joli,	Arr. No 11,	école mixte.
	Saint-Marcel,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Roch-des-Aulnaies,	Arr. No 2,	école mixte.
Comté de Lotbinière.	Saint-Roch-des-Aulnaies,	Arr. No 5,	école mixte.
	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur- [d'Issoudun,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Agapit,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Antoine-de-Tilly,	Arr. No 4,	école mixte.
	Sainte-Croix,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Maskinongé.	Sainte-Croix,	Arr. No 6,	école mixte.
	Saint-Édouard,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Flavien,	Arr. No 6,	école mixte.
	Sainte-Philomène-de-Fortierville,	Arr. No 8,	école mixte.
	Dumontier,	Arr. No 2,	école mixte.
	Dumontier,	Arr. No 8,	école mixte.
	Dumontier,	Arr. No 9,	école mixte.
	Rivière-du-Loup,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.
	Rivière-du-Loup,	paroisse, Arr. No 6,	école mixte.
	Rivière-du-Loup,	paroisse, Arr. No 7,	école mixte.
Comté de Matane.	Sainte-Angèle-de-Prémont,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Didace,	paroisse, Arr. No 6,	école mixte.
	Saint-Justin,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Paulin,	Arr. No 2,	école mixte.
	Sainte-Flavie-de-Lepage,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Jérôme,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Joseph-de-Lepage,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Léandre,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Octave,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Paul-des-Capucins,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Matapédia.	Village de Mont-Joli,	Arr. No 2,	école mixte.
	Lac-au-Saumon,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Benoît-Labre,	Arr. No 7,	école mixte.
	Saint-Benoît-Labre,	Arr. No 8,	école mixte.
	Saint-Benoît-Labre,	Arr. No 13,	école mixte.
	Saint-Cléophas,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Cléophas,	Arr. No 2,	école mixte.
	Sainte-Irène-de-Nemtoyé,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Léon-le-Grand,	Arr. No 6,	école mixte.
	Saint-Tharcisius-Ouest,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Mégantic.	Val-Brillant,	Arr. No 2,	école mixte.
	Val-Brillant,	Arr. No 3,	école mixte.
	Val-Brillant,	Arr. No 5,	école mixte.
	Inverness,	Arr. No 7,	école mixte.
	Irlande-Sud,	Arr. No 5,	école mixte.
Comté de Missisquoi.	Notre-Dame-de-Lourdes,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Ferdinand,	Arr. No 1,	école de garçons.
	Farnham-Ouest,	paroisse, Arr. No 6,	école mixte.
	N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Armand-Ouest,	Arr. No 3,	école mixte.
Comté de Montcalm.	Saint-Ignace-de-Missisquoi,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Ignace-de-Missisquoi,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Esprit,	Arr. No 5,	école mixte.
	Sainte-Marie-Salomé,	Arr. No 1,	école mixte.
	Wexford-Canton,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Montmagny.	Cap-Saint-Ignace,	paroisse, Arr. No 11,	école mixte.
	Saint-Thomas,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Montmorency.	Château-Richer,	Arr. No 1,	école mixte.
	L'Ange-Gardien,	Arr. No 1,	école de garçons.
Montréal, cité.	École Martin,		école mixte.
	Orphelinat Catholique,		école de garçons.
	St. Anthony's School,		école mixte.
Comté de Napierville.	Saint-Édouard,	Arr. No 3,	école mixte.
Comté de Nicolet.	Gentilly	Arr. No 7,	école mixte.

Comté de Nicolet.....	Gentilly,		Arr. No 11, école mixte.
	Nicolet,	paroisse,	Arr. No 4, école mixte.
	Nicolet-Sud,	paroisse,	Arr. No 3, école mixte.
	Sainte-Brigitte-des-Saults,		Arr. No 1, école mixte.
	Sainte-Cécile-de-Lévrard,		Arr. No 5, école mixte.
	Sainte-Gertrude,		Arr. No 9, école mixte.
	Sainte-Gertrude,		Arr. No 10, école mixte.
	Saint-Léonard,		Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Léonard,		Arr. No 7, école mixte.
	Saint-Léonard,		Arr. No 10, école mixte.
	Saint-Léonard,		Arr. No 11, école mixte.
Comté de Papineau.....	Sainte-Sophie-de-Lévrard,		Arr. No 6, école mixte.
	Saint-Sylvère,		Arr. No 4, école mixte.
	Notre-Dame-des-Neiges-de-Mas-		
		[son,	Arr. No 3, école de garçons.
	Notre-Dame-de-la-Paix,		Arr. No 4, école mixte.
	Papineau,		Arr. No 1, école mixte.
	Papineau,		Arr. No 3, école de garçons.
	Saint-Malachie,		Arr. No 1, école mixte.
	Templeton-Nord,		Arr. No 1, école mixte.
	Templeton,	village,	Arr. No 2, école mixte.
	Comté de Pontiac.....	Bristol (diss.),	
Bristol (diss.),			Arr. No 5, école mixte.
Ile-des-Allumettes-Est,			Arr. No 4, école mixte.
Onslow-Nord,			Arr. No 1, école mixte.
Pontiac,			Arr. No 1, école mixte.
Comté de Portneuf.....	Grondines, No 1,	paroisse,	Arr. No 3, école mixte.
	Neuville,		école de filles.
	Pointe-aux-Trembles,		Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Alban,	paroisse,	Arr. No 7, école mixte.
	Saint-Augustin,		Arr. No 7, école mixte.
Québec, cité.....	Sainte-Catherine,		Arr. No 5, école mixte.
	École Sainte-Brigitte,		école mixte.
Comté de Québec.....	École Sainte-Thérèse,		école mixte.
	Ancienne-Lorette,	paroisse,	Arr. No 4, école mixte.
	Ancienne-Lorette,		Arr. No 8, école mixte.
	Beauport,		Arr. No 3, école mixte.
	Saint-Charles,		Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Gérard-Majella,		Arr. No 3, école mixte.
Comté de Richelieu.....	Saint-Ours,	paroisse,	Arr. No 1, école mixte.
Comté de Richmond.....	Brompton-Canton,		Arr. No 8, école mixte.
	Cleveland,		Arr. No 1, école mixte.
	Cleveland,		Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Claude,		Arr. No 2, école mixte.
	Saint-Georges-de-Windsor,		Arr. No 7, école mixte.
	Saint-Georges-de-Windsor,		Arr. No 12, école mixte.
	Saint-Georges-de-Windsor,		Arr. No 13, école mixte.
	Shipton,		Arr. No 3, école mixte.
	Stoke,		Arr. No 5, école mixte.
	Stoke,		Arr. No 9, école mixte.
Comté de Rivière-du-Loup..	Ile-Verte,		Arr. No 6, école mixte.
	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs,		Arr. No 2, école mixte.
	Rivière-du-Loup,		Arr. No 6, école mixte.
	Saint-Arsène,		Arr. No 3, école mixte.
	Sainte-Françoise,		Arr. No 5, école mixte.
	Saint-Modeste,		Arr. No 3, école mixte.
	Trois-Pistoles, No 2,		Arr. No 2, école mixte.
	Trois-Pistoles, No 2,		Arr. No 6, école mixte.
	Trois-Pistoles, No 3,		Arr. No 1, école mixte.
	Trois-Pistoles, No 3,		Arr. No 2, école mixte.
Comté de Rimouski.....	Saint-Anaclet,		Arr. No 2, école mixte.
Comté de Roberval.....	Chambord,		Arr. No 2, école mixte.
	Normandin-Canton,		Arr. No 9, école mixte.
	Saint-Augustin,		Arr. No 1, école mixte.
	Saint-Hedwige,		Arr. No 1, école mixte.

Comté de Rouville.....	L'Ange-Gardien,	Arr. No 4,	école mixte.	
	L'Ange-Gardien,	Arr. No 5,	école mixte.	
	Notre-Dame-de-Bon-Secours,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Sainte-Angèle-de-Monnoir,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Césaire,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.	
Comté de Saguenay.....	Saint-Paul-d'Abotsford,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Mille-Vaches,	Arr. No 1,	école mixte.	
Comté de Shefford.....	Cité de Granby,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Ely-Nord,	Arr. No 5,	école mixte.	
	Ely-Ouest,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Ely-Sud,	Arr. No 6,	école mixte.	
	Roxton-Falls-Canton,	Arr. No 2,	école mixte.	
	Saint-Bernardin-de-Waterloo,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Sainte-Cécile-de-Milton,	Arr. No 2,	école mixte.	
	Saint-Joachim-de-Shefford,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Théophile-d'Ely,	Arr. No 5,	école mixte.	
Comté de Sherbrooke.....	Ascott (diss.),	Arr. No 2,	école mixte.	
Comté de Stanstead.....	Barnston (diss.),	Arr. No 2,	école mixte.	
	Magog-Canton,	Arr. No 10,	école mixte.	
	Saint-Wilfrid-de-Barnston,	Arr. No 6,	école mixte.	
Comté de Saint-Hyacinthe.....	Saint-Barnabé,	paroisse, Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-Damase,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Damase,	Arr. No 7,	école mixte.	
	Saint-Damase,	Arr. No 9,	école mixte.	
	Saint-Denis,	paroisse, Arr. No 8,	école mixte.	
	Saint-Hyacinthe-le-Confesseur,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Thomas-d'Aquin,	Arr. No 1,	école mixte.	
Comté de Saint-Jean.....	Saint-Luc,	Arr. No 3,	école mixte.	
Comté de Saint-Maurice.....	Pointe-du-Lac, No 1,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-Barnabé,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Barnabé,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Barnabé,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Saint-Barnabé,	Arr. No 6,	école mixte.	
	Saint-Barnabé,	Arr. No 7,	école mixte.	
	Saint-Boniface-de-Shawinigan,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.	
	Saint-Boniface-de-Shawinigan,	paroisse, Arr. No 5,	école mixte.	
	Saint-Étienne-des-Grès,	Arr. No 5,	école mixte.	
	Sainte-Flore,	Arr. No 2,	école mixte.	
	Saint-Gérard-des-Laurentides,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Gérard-des-Laurentides,	Arr. No 2,	école mixte.	
	Yamachiche,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Yamachiche,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Comté de Témiscamingue.....	Sainte-Monique-de-Rollet,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Témiscouata.....	Les Étroits-du-Lac-Long,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Notre-Dame-du-Lac,	Arr. No 4,	école mixte.	
	Notre-Dame-du-Lac,	Arr. No 8,	école mixte.	
	Notre-Dame-du-Lac,	Arr. No 10,	école mixte.	
	Notre-Dame-du-Lac,	Arr. No 11,	école mixte.	
	Saint-Dominique-du-Lac,	Arr. No 1,	école mixte.	
	Saint-Dominique-du-Lac,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Honoré,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Saint-Honoré,	Arr. No 7,	école mixte.	
	Saint-Louis-du-Ha ! Ha !	Arr. No 6,	école mixte.	
	Saint-Mathias-de-Cabano,	Arr. No 3,	école mixte.	
	Sainte-Rose-du-Dégélé,	Arr. No 6,	école mixte.	
	Comté de Terrebonne.....	Lesage,	Arr. No 2,	école mixte.
		Sainte-Adèle,	Arr. No 4,	école mixte.
Sainte-Agathe-des-Monts,		paroisse, Arr. No 7,	école mixte.	
Sainte-Anne-des-Plaines,		Arr. No 1,	école mixte.	
Saint-Hippolyte,		Arr. No 2,	école mixte.	
Saint-Janvier,		paroisse, Arr. No 1,	école mixte.	
Saint-Janvier,		paroisse, Arr. No 3,	école mixte.	
Sainte-Thérèse,	paroisse, Arr. No 2,	école mixte.		

Comté de Terrebonne.....	Ville de Terrebonne,		école de garçons.
	Ville de Terrebonne,		école de filles.
Comté de Vaudreuil.....	Paroisse de Hudson,	Arr. No 1,	école mixte.
	Pointe-Fortune,	Arr. No 2,	école mixte.
	Rigaud,	paroisse, Arr. No 6,	école mixte.
Comté de Verchères.....	Belœil,	paroisse, Arr. No 3,	école mixte.
	Contrecoeur-Ouest,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Antoine,	Arr. No 7,	école mixte.
Comté de Wolfe.....	Fontainebleau,	Arr. No 3,	école mixte.
	Ham-Nord,	Arr. No 2,	école mixte.
	Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham-		
	[Nord,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Adrien,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Jacques-le-Majeur-de-		
	[Wolfestown,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Julien-de-Wolfestown,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté d'Yamaska.....	Baie-du-Febvre,	Arr. No 8,	école mixte.
	La Visitation-de-la-Bienheureuse-		
	[Vierge-Marie,	Arr. No 3,	école mixte.
	La Visitation-de-la-Bienheureuse-		
	[Vierge-Marie,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Bonaventure,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Elphège,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-François-du-Lac, paroisse,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-François-du-Lac, paroisse,	Arr. No 8,	école mixte.
	Saint-François-du-Lac, village,	Arr. No 2,	école mixte.
	Saint-Guillaume-d'Upton, paroisse,	Arr. No 12,	école mixte.
	Saint-Joachim-de-Courval,	Arr. No 3,	école mixte.
	Saint-Pie-de-Guire,	Arr. No 6,	école mixte.
	Saint-Zéphirin,	Arr. No 4,	école mixte.
	Saint-Zéphirin,	Arr. No 5,	école mixte.
	Saint-Zéphirin,	Arr. No 11,	école mixte.
	Saint-Zéphirin,	Arr. No 12,	école mixte.

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

Comté d'Abitibi.....	Amos,		école de garçons.
	Dupuy,	Arr. No 1,	école mixte.
	La Sarre,		école de garçons.
	Ville de Duparquet,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté d'Arthabaska.....	Stanford,	Arr. No 13,	école de garçons.
Comté de Beauce.....	L'Enfant-Jésus,		école indépendante, filles.
Comté de Bellechasse.....	Saint-Cajetan-d'Armagh,	Arr. No 1c,	école mixte.
	Saint-Magloire,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Bonaventure.....	New-Richmond (diss.),	Arr. No 1b,	école mixte.
	Saint-Godefroi,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Champlain.....	Saint-Narcisse,		école indépendante, garçons.
Comté de Charlevoix.....	Saint-Étienne-de-la-Malbaie,		école de filles.
	Saint-Siméon,	village,	école de garçons.
Comté de Châteauguay.....	Sainte-Martine,		école de garçons.
Comté de Chicoutimi.....	Arvida,	Arr. No 4,	école de garçons.
	Jonquières,	village,	école mixte.
	Jonquières,	village,	Arr. No 3,
Comté de Compton.....	Saint-Camille-de-Cookshire,	Arr. No 1,	école mixte.
	Saint-Isidore-d'Auckland,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté des Deux-Montagnes.....	Oka,	village,	Arr. No 2,
	Sainte-Scholastique,	village,	école de filles.
Comté de Dorchester.....	Cranbourne,	Arr. No 2,	école mixte.
	Sainte-Justine,	Arr. No 1a,	école mixte.
	Saint-Léon-de-Standon,	Arr. No 1,	école mixte.
Comté de Frontenac.....	Courcelles,		école de garçons.
	Lambton, No 1,		école de garçons.
Comté de Gatineau.....	Maniwaki,		école de garçons.
Comté de Hull.....	Hull, Cité : École Valiquette,		école mixte.
Comté de Jacques-Cartier.....	Très-Saint-Sacrement,		école de garçons.

Comté de Jacques-Cartier	Ville Lasalle, Ville Lasalle (Allion),		Arr. No 2, école mixte. Arr. No 3, école mixte.
Comté de Joliette	Joliette,	ville,	école indépendante, garçons.
Comté de Kamouraska	Saint-Alexandre, Saint-Éleuthère, Saint-Pascal,		école de garçons. Arr. No 4, école mixte. école de filles.
Comté du Lac-Saint-Jean	Saint-Gédéon-de-Grandmont, Saint-Jérôme, Saint-Joseph-d'Alma,	village, village,	Arr. No 9, école de garçons. Arr. No 2, école de garçons. école indépendante, garçons.
Comté de L'Assomption	Lachenaie,		Arr. No 1, école mixte.
Comté de Laval	Saint-François-de-Sales Saint-Martin,	village,	Arr. No 2, école mixte. école de filles.
Comté de Lévis	Cité de Lévis, Saint-Jean-Chrysostôme,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte.
Comté de L'Islet	Saint-Clément-de-Tourville, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte.
Comté de Mégantic	Black-Lake,	ville,	école mixte.
Comté de Missisquoi	Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Saint-Jacques, No 2,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école mixte.
Comté de Montmagny	Berthier, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-François, Saint-Paul-de-Montminy,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. école indépendante, garçons.
Comté de Montmorency	Château-Richer, Saint-Laurent,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école de garçons. école indépendante, filles.
Montréal, cité	École Saint-Pascal-Baylon,		école de garçons.
Comté de Nicolet	Ville de Nicolet,		école de garçons.
Comté de Pontiac	Calumet,		Arr. No 1, école mixte.
Comté de Portneuf	Notre-Dame-des-Anges-de-Montau-	[ban,	école mixte.
Québec, cité	École Notre-Dame-de-Grâce, École Saint-Esprit, École Saint-Esprit, École Saint-Fidèle, École Saint-Fidèle,		école de garçons. école de garçons. école de filles. école de filles. école de garçons.
Comté de Québec	Québec-Ouest : École Notre-Dame-de-la-Recou-	[vrance,	école mixte.
	Saint-Colomb-de-Sillery, Sainte-Foy,		école de garçons. école de garçons.
Comté de Richelieu	Sainte-Anne-de-Sorel,		Arr. No 1, école mixte.
Comté de Richmond	Danville,		école de garçons.
Comté de Rivière-du-Loup	Cité de la Rivière-du-Loup, Saint-Épiphane,		école indépendante, garçons. Arr. No 1, école mixte.
Comté de Rimouski	Rimouski, Saint-Gabriel, Ville de Saint-Germain-de-Rimous-	paroisse,	Arr. No 2, école mixte. Arr. No 1, école mixte.
		[ki,	Arr. No 5, école mixte.
Comté de Roberval	Mistassini,	village,	Arr. No 1, école mixte.
Comté de Saguenay	Bergeronnes,		Arr. No 1, école mixte.
Comté de Shefford	Ely-Sud,		école mixte.
Comté de Sherbrooke	Ville de Sherbrooke : École Mont-Notre-Dame, École Sainte-Thérèse, École Sainte-Thérèse,		école de filles. école de filles. école de garçons.
Comté de Soulanges	Saint-Télesphore-de-Montjoy,		Arr. No 4, école mixte.
Comté de Stanstead	Ville de Magog,		école mixte.
Comté de Saint-Hyacinthe	Sainte-Marie-Madeleine,	village,	école mixte.
Comté de Saint-Jean	L'Acadie, Notre-Dame-Auxiliatrice,		Arr. No 1, école mixte. école de filles.
Comté de Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord, Notre-Dame-des-Quinze, Ville de Rouyn,		Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 2, école de garçons.
Comté de Témiscouata	Saint-Pierre-d'Estcourt,		Arr. No 2, école mixte.

Comté de Témiscouata	Saint-Pierre-d'Estcourt,	Arr. No 4, école mixte.
Comté des Trois-Rivières	Ville des Trois-Rivières :	
	École de Mlles Létourneau,	école mixte.
	École Sainte-Ursule,	Arr. No 4, école de filles.
	Ville des Trois-Rivières,	Arr. No 16, école de filles.
Comté de Vaudreuil	Vaudreuil,	école de garçon .
Comté de Wolfe	Beaulac,	Arr. No 1, école mixte.
Comté d'Yamaska	Saint-Zéphirin,	Arr. No 1, école mixte.

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 3 février 1937, premier mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

NOMINATION D'UN NOUVEL INSPECTEUR D'ÉCOLES

Par un arrêté en conseil en date du 16 septembre 1936, M. Adrien Froment, instituteur à Joliette, a été nommé inspecteur d'écoles du district No 13, au lieu et place de feu M. l'inspecteur Joachim Poitras.

Voici la délimitation actuelle du district No 13 :

BERTHIER :	Mandeville, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Damien-de-Brandon, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Gabriel-de-Brandon village, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Norbert, Saint-Viateur, Saint-Zénon.
JOLIETTE :	La Barrière, Saint-Cléophas, Sainte-Émélie-de-l'Énergie.
MASKINONGÉ :	Dumontier, Hunterstown, Saint-Alexis, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Didace, paroisse, Saint-Didace, village, Saint-Justin, paroisse, Saint-Justin village, Saint-Paulin, Sainte-Ursule.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Bureau Central des Examineurs catholiques

Examens de juin 1937

Québec, le 16 octobre 1936.

Afin d'éviter tout malentendu, je crois devoir donner les précisions suivantes au sujet du Bureau Central :

- a) Le brevet élémentaire est supprimé ;
- b) Le brevet complémentaire sera désormais temporaire ;
- c) Les personnes qui ont subi un échec pour l'un ou l'autre brevet **POURRONT** se présenter de nouveau en 1937 et, si elles réussissent, obtenir un brevet non permanent ;
- d) Les personnes qui ont obtenu un certificat élémentaire en juin 1936 pourront bénéficier des exemptions prévues par l'article 83-a si elles reviennent pour le brevet complémentaire au mois de juin prochain ;
- e) Le Bureau central continuera jusqu'à nouvel ordre à faire subir cet examen du certificat élémentaire et les personnes qui passeront cet examen avec succès bénéficieront des exemptions prévues par l'article 83-a comme par le passé.

CYRILLE-F. DELÂGE, *Surintendant.*

EXERCICES SCOLAIRES

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

La religion et l'homme

(Pour l'Enseignement Primaire)

Un enfant vous répondra avec aisance, si vous le lui demandez, que le petit catéchisme nous enseigne la religion. Demandez-lui dorénavant ce qu'est la religion. Il hésite, cherche la réponse à cette question, et pour peu qu'il soit intelligent, vous dit à quelque chose près que la religion c'est d'aimer le bon Dieu. Il a une vague idée qu'elle existe de certaine façon entre l'homme et Dieu, mais il le saura mieux et vous en parlera avec plus de conviction dès qu'il aura compris la logique des deux premiers chapitres de son petit livre.

Ne faisons point de reproches à ce traité de religion de nous parler d'une chose sans la définir. Il est un résumé pour les débutants et les âmes simples, et c'est au professeur qu'il importe de le compléter selon les aptitudes des élèves.

Puisque la religion est l'ensemble des relations de l'homme à Dieu, elle présuppose ces deux termes. Trois questions se posent donc tout de suite : l'homme existe-t-il ? Dieu existe-t-il ? y a-t-il des relations entre l'un et l'autre ? Le catéchisme en aborde le problème dès sa première page.

L'existence du monde et celle de l'homme ne se discutent pas. Ce sont des évidences.

La moindre réflexion, à la portée de tous, car il suffit qu'elle s'appuie sur l'expérience quotidienne et le souvenir du jour précédent, établit l'enchaînement des êtres les uns aux autres. Ils se succèdent et se remplacent dans le temps ; ils ont aussi des liens de causalité. Cette constatation mène à la question de leur origine, mais origine impossible autrement que par création. L'enfant se demande donc qui est le créateur de l'homme et du monde, et le catéchisme lui répond que c'est Dieu.

Dans le monde matériel dont il fait partie l'homme constate facilement son excellence. Elle est faite de la beauté de son corps vivant qui est une merveille, décrite par Monsabré dans l'une de ses conférences de 1875, et mise au point plus récemment par le docteur Alexis Carrel dans un ouvrage si rapidement populaire : *l'Homme, cet inconnu*. Elle est faite surtout de la présence en lui d'une vie supérieure révélant l'existence d'une âme semblable à Dieu.

Ici, il faut évidemment devancer quelque peu les démonstrations et supposer une certaine connaissance déjà acquise de ce Dieu. La similitude divine est en l'homme par l'intelligence, la volonté, et la puissance. Le raisonnement démontrera ces qualités en Dieu, comme l'expérience les démontre dans sa créature, tandis que la foi l'affirme selon la décision du conseil divin rapportée par la Genèse : "Faisons l'homme à notre image".

Quelle harmonie et quelle beauté vont résulter de là !

En effet, j'avance d'un pas et j'apprends que l'homme est créé par Dieu pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde, et être heureux avec lui pendant l'éternité. Tout cela est raisonnable. A quoi serviraient autrement

nos facultés ? Des relations existent donc de façon nécessaire entre l'homme et son Créateur, et elles sont nouées entre eux par l'intelligence, la volonté et les puissances.

En conséquence, la religion sera faite de dogmes, ou vérités à croire, de préceptes, ou commandements à observer, et de culte où trouvent à s'exercer toutes les puissances. Et quand j'aurai vu que les moyens de parvenir au ciel sont la foi, l'espérance et la charité, le plan divin se dessinera à mes yeux.

Un premier rayon de la sagesse divine est projeté sur le monde. La trinité dans l'unité étend ses reflets partout : d'une part, et inséparablement unies entre elles, trois personnes en Dieu, trois ressemblances divines dans l'homme, trois parties dans la religion et trois vertus à pratiquer ; d'autre part, un Dieu unique, un homme indivisible, une seule religion véritable, une seule récompense. Et bientôt les rapprochements du mystère de la Trinité avec les choses du monde mettront sous mes yeux un plus grand nombre des signatures du Nom divin dans ses œuvres. Vraiment, quelle splendeur et quel aperçu de l'infini !

La récompense sera d'être " avec lui " pour jouir d'un bonheur éternel et infini. Cet " avec lui " me jette en plein surnaturel. Je le rattache à l'espérance et à la promesse de saint Paul nous assurant au ciel de la vision face à face de celui que nous ne voyons sur terre qu'en figures et comme dans un miroir. La vision d'ici-bas, c'est l'ordre naturel possible à tous les hommes ; la vision du ciel, c'est le divin gratuitement offert à tous et au-delà de toutes les exigences.

Ce petit livre dit encore qu'il faut prendre plus de soin de notre âme que de notre corps, car elle est d'une nature bien supérieure et qu'en la perdant nous perdons le bonheur éternel.

L'histoire sainte puisée à la Sainte Écriture donne raison de la première de ces vérités. Il y est raconté que pour la formation du corps d'Adam, Dieu prit du limon de la terre et en façonna comme une statue, mais que c'est par un souffle de sa bouche sur le visage encore sans expression qu'il lui donna une âme. Et puisque chaque chose doit retourner à son principe, la destinée naturelle du corps est donc de revenir à la terre et celle de l'âme de s'envoler vers Dieu.

L'autre vérité est tirée de la parole de Jésus que rapporte saint Mathieu (XVI-26) : " Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? "

Ce sont là des fragments d'Écriture connus de tous les enfants. Il suffit d'en faire devant eux le rapprochement pour qu'ils comprennent ces choses.

C'est ici le seul endroit du catéchisme où il soit question de la nature humaine. Il semble à propos pour cette raison d'y mentionner la théorie des tentations.

Dieu a voulu faire l'homme d'un corps et d'une âme, c'est-à-dire de matière et d'esprit, deux choses opposées l'une à l'autre comme blanc et noir, comme l'eau et le feu. Il les prend pour ainsi dire aux antipodes de la création déjà existante et les met ensemble. Il y a là pour nous un mystère d'union que les philosophes eux-mêmes se refusent à expliquer, mais il y a aussi des conséquences expérimentales que nous connaissons fort bien. Le corps a des exigences que la raison n'approuve pas, et la raison lui impose des renoncements qu'il n'accepte que par contrainte.

Cette lutte intime, c'est la tentation décrite par saint Paul et les psychologues, les philosophes et les poètes. Relisez à ce sujet certains vers de Musset ou de Racine, et les réflexions que Louis XIV ne pouvait s'empêcher de faire à leur endroit.

Pour ajouter au tableau de la beauté humaine un dernier détail, remarquons la bonté de Dieu envers l'homme, son chef-d'œuvre. Seul parmi toutes les créatures il est confié à la garde d'un ange, qui lui est supérieur cependant dans l'échelle des êtres, et le genre humain a comme privilège sur le monde angélique de jouir d'un Rédempteur, et de pouvoir jusqu'aux limites de la vie humaine regretter ses fautes, en obtenir le pardon, et s'en corriger.

La mention de " l'Église catholique par laquelle Dieu nous parle " évoque la longue histoire de la Révélation.

Dieu a parlé aux hommes. Les moyens qu'il a pris ont changé avec le temps. Il parle lui-même à Adam, à Noé, à Abraham et à Moïse. Avant David il emploie déjà les Prophètes ; ils seront ses ministres jusqu'à l'Incarnation de son Fils. Le Christ, c'est Dieu lui-même, mais Dieu fait homme et conversant avec les hommes.

Pour la conservation de son enseignement, il a essayé trois moyens : la fidélité individuelle au temps de Patriarches, celle d'un peuple chez les Juifs, et celle d'une société chez les chrétiens. Nous voyons les chutes et la défection des deux premiers. Ne leur en faisons pas trop reproche ; à ceux-là, il n'avait pas donné à son Église l'assurance de son infaillible et indéfectible protection. La fondation de l'Église par Jésus-Christ, ses notes et ses prérogatives, nous seront expliquées plus loin.

Le premier chapitre se termine par la récitation du Symbole des Apôtres inclus en la prière quotidienne. Les élèves seront intéressés si on leur parle de celui de Nicée qui fait partie de la Messe, et de celui de saint Athanase que l'on trouve au Bréviaire.

Et voilà au petit catéchisme l'étude de l'homme, premier terme de la religion.

FLORIDO GAGNÉ, prêtre.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

Comment appelle-t-on : un fruit rouge, à noyau, avec une longue queue ? (cerise).— Un fruit rouge et parfumé, sans noyau ni pépin, qui ne pousse pas sur un arbre ? (fraise).— Un fruit jaune, à noyau et à chair parfumée ? (abricot).— Un fruit rond, à pépin, avec lequel on fait du cidre ? (pomme).— Un fruit à pépins plus allongé que le précédent ? (poire).— Un fruit à noyau à chair blanche et fondante, à peau veloutée ? (pêche).— Un fruit vert, jaune ou violet, à noyau ? (prune).

Répondre par des propositions complètes :

Exemple : Un fruit rouge, à noyau, avec une longue queue est une cerise. . .

Note :— Les abricots, les pêches et les poires nous viennent particulièrement des États-Unis.

DICTÉES

I

LE SUJET

Les pronoms personnels sont toujours sujets de quelque verbe.

Ils prient pour les morts.— Je mange une pomme.— Tu écris une lettre.— Il loue une maison.— Nous visitons une propriété à louer.— Vous vendez des fruits.— Ils cultivent leurs terres.— Ils exploitent leurs forêts.— Je réclamerai une indemnité.— Tu détruiras ces insectes.— Il exige une garantie.— Ils font la charité.

EXERCICE.— Trouver le pronom sujet dans les phrases données.

Remplacer ce sujet par un nom propre de personne.

II

LA CHUTE DES FEUILLES

Vous regardez les feuilles du *peuplier* qui tombent une à une. Elles *hésitent d'abord*, elles frissonnent comme si elles étaient *inquiètes*. Mais un coup de vent plus fort les détache et elles voltigent en tournoyant. Elles couvriront bientôt la tombe d'un parent qui nous était cher. En ce mois de novembre, prions pour nos morts.

Note.— Ne donner que l'orthographe des mots en italique.

III

MON LIVRE DE LECTURE

J'aime mon livre de lecture. J'y trouve de jolis récits, des contes, des histoires et de belles gravures. Aussi je le garde avec soin : il n'a pas une tache. J'évite surtout d'écrire dans les marges et de barbouiller les images.

EXPLICATIONS.— *Récit* : narration d'un fait. — *Conte* : récit d'aventures imaginaires, merveilleuses ou non. — *Histoire* : récit des faits qui intéressent un ou plusieurs personnages. — *Graver* : tracer en creux sur du cuivre, du bois, etc., des dessins que l'on multiplie ensuite par l'impression. — *Gravure* : image faite avec une planche gravée. — *Marge* : le blanc qui est autour d'une page écrite ou imprimée.

RÉCITATION

L'AUTOMNE

Voilà les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon ;
Voilà le vent qui s'élève
Et gémit dans le vallon ;
Voilà l'errante hirondelle
Qui rase du bout de l'aile
L'eau dormante des marais ;
Voilà l'enfant des chaumières
Qui glane sur les bruyères
Le bois tombé des forêts :
C'est l'automne !

LAMARTINE.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

LA FAMILLE

De quoi se compose la famille ? Quelles sont les principales qualités de nos parents ? Comment nous prouvent-ils leur amour ? De notre côté, comment devons-nous leur montrer notre tendresse et notre respect ? Nous devons prier pour eux après leur mort.

SUJET TRAITÉ

Notre famille se compose en premier lieu de notre père et de notre mère. Ils sont bons tous les deux et ne nous donnent que de bons exemples.

Notre mère nous prodigue tous ses soins, notre père travaille pour subvenir à nos besoins. Il gagne le pain de chaque jour et notre mère l'aide autant qu'elle le peut. Comme ils nous prouvent ainsi, chaque jour, leur amour, de notre côté, nous devons les aimer de tout notre cœur et, pour le leur prouver, il faut que nous devenions de charmants enfants, dociles, courageux au travail, pleins de zèle et d'obéissance.

L'amour filial est, après l'amour du bon Dieu, le premier devoir. Si nous aimons bien nos parents, nous voudrions leur faire plaisir et, ainsi, nous éviterons les fautes qui pourraient leur faire de la peine. Après leur mort nous devons nous faire un devoir de prier chaque jour pour eux.

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.— Écrivez 10 noms de personnes, en ajoutant ce que font ces personnes, ex. : le *pâtissier* fait les gâteaux — le *boulangier* fait du pain — le *cordonnier* fait des souliers — le *tailleur* fait des habits — la *couturière* fait des robes — le *jardinier* bêche — la *blanchisseuse* lave — la *repasseuse* repasse — le *marchand* vend — le *cocher* conduit — le *petit garçon* travaille.

II.— Mots de même famille : terre, terrestre, terrain ; — char, charrue, charrette, charron ; — bon, bonne, bonnement ; — son, sonner, sonneur ; — façon, façonner ; — rond, rondement, rondement...

Des adjectifs en *al* et leur pluriel en *aux* : égal fait *égaux*, — brutal, brutaux, — libéral, libéraux, — décimal, décimaux, — fluvial, fluviaux...

DICTÉES

I

LA BASSE-COUR

Il y a des poules dans la basse-cour, des pigeons, des oies, des canards, des dindons. Les oies chantent, les poules gloussent, les poussins pépient, les coqs se chamaillent. Rien n'est amusant comme de voir ce peuple emplumé se jeter sur la nourriture.

CH. WAGNER.

QUESTIONS.— Qu'est-ce qu'une basse-cour ? (La partie de la ferme où loge et vit la volaille.) — Que voit-on dans une basse-cour ? — Parmi tous ces animaux, quel est celui que l'on voit dans toutes les basses-cours ?

II

LE LEVER D'UNE PERSONNE RAISONNABLE

Une personne raisonnable, c'est une personne qui fait toujours, à chaque heure du jour, ce qu'elle doit faire, qui commence sa journée par adorer Dieu de tout son cœur, non pas seulement parce qu'on lui a dit de le faire ou parce que les autres le font, mais qui pense tout de bon à s'offrir à Dieu et tout ce qu'elle fera pendant le jour. Elle se lève promptement, s'habille avec diligence, modestie et le plus proprement qu'elle peut, fait bien son lit, arrange bien ses hardes, aide aux plus petits si elle a du temps de reste.

Mme DE MAINTENON.

APPLICATIONS.— Soulignez les noms, les verbes, les adjectifs, les pronoms :

III

LES MYSTÈRES

Nous *devons* croire les mystères parce que *c'est* Dieu qui nous les a *enseignés*. *Douter*, quand il s'agit des mystères, *serait* un manque de foi.

On *pèche* aussi contre la foi, quand on *néglige* de s'instruire de la religion. Cette étude *est* indispensable ; *c'est* elle qui nous *apprend* les choses que nous *devons* croire.

EXERCICE.— Conjuguer chacun des verbes, au présent de l'indicatif.

RÉCITATION

LA MAISON PATERNELLE

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis
Une fois j'ai revu la maison rustique, [vieux,
Et le peuplier long comme un clocher gothique
Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux
Où ma calme jeunesse a chanté son cantique.
J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique
Et des souvenirs morts ont jailli radieux.

Mon sans-gêne inconnu paraissait malhonnête,
Et les enfants riaient. Nul ne leur avait dit
Que leur humble demeure avait été mon nid.

Et quand je m'éloignai, tournant souvent la tête,
Ils parlèrent très haut et j'entends ceci :
— Ce vieux-là, pourquoi vient-il pleurer ici ?

PAMPHILE LEMAY.

DÉDACTION

ÉLODIE EST RECONNAISSANTE

Élodie a beaucoup de reconnaissance envers ses parents.— Qu'est-ce que cela veut dire ? — Comment Élodie témoigne-t-elle sa reconnaissance ?

Développement.

Élodie a beaucoup de reconnaissance envers ses parents. Elle sait qu'elle n'a rien qui ne vienne d'eux, que son père travaille sans cesse pour assurer l'entretien de la famille, que sa mère n'a pas de repos tant elle est dévouée au soin de son ménage et de ses enfants.

Élodie voit en cela une grande preuve d'amour que lui donnent ses parents, elle les aime, après Dieu, de tout son cœur, elle les vénère, aussi leur obéit-elle facilement sans réplique ; elle cherche en tout à leur faire plaisir,

à diminuer leurs fatigues et leurs peines en prenant part à leurs travaux.

C'est surtout par l'accomplissement de ces devoirs d'amour, de respect, d'obéissance et d'aide prévenante et joyeuse que Élodie prouve sa reconnaissance à ses parents.

En ce mois de novembre, Élodie se fait un devoir de prier pour son cher grand-papa, décédé en juillet dernier.

COURS SUPÉRIEUR

VOCABULAIRE

Trouver les mots réclamés par le sens :

Avec la charrue on (laboure la terre).

Pour ameublir le sol, détruire les mauvaises herbes, recouvrir les semences, on se sert de (la herse).

En notre pays on sème au printemps. Dans d'autres pays, comme en France, on sème parfois l'automne, notamment le blé.

Les semailles s'effectuent de deux façons (à la volée et en lignes).

On tasse la terre et on écrase les motte avec (le rouleau). On coupe les foins avec (la faux) ; on les fane avec (la fourche) ; on les ramasse avec (le râteau ordinaire) ; dans la grande culture on se sert de (la faucheuse, de la faneuse et du râteau mécaniques).

La moisson se fait au moyen de (la faucille, de la faux, de la sape, du javelier et de la moissonneuse mécanique).

On détruit les plantes nuisibles en les arrachant à la main ou à l'aide du (sarcloir).

Pour le battage et le nettoyage des céréales, on emploie (le fléau, la batteuse mécanique, le tarare, le trieur).

DICTÉES

I

L'AUTOMNE (texte à écrire au tableau)

Les jours, peu à peu, raccourcissent... Les feuilles des hêtres et des bouleaux, dans la forêt, changent de couleur autour des sapins immuables ; les premières, toutes rouges et les autres, dorées. Sur les rochers, des touffes d'airelles desséchées prennent une teinte écarlate.

H. BORDEAUX.

(*La Maison*).

A. EXPLIQUONS.— 1° Des arbres ou arbustes nommés par l'auteur, célèbre romancier catholique français, quels sont ceux dont les feuilles changent de couleur en automne? (Les hêtres, les bouleaux, les airelles.) — 2° Quels sont ceux dont le feuillage ne change pas? (Les sapins). Trouvez le mot qui l'indique (immuables).

B. VOCABULAIRE ORAL.— 1° Remplacez, dans le texte, par des mots ou expressions de même sens, les mots ou expressions : peu à peu (petit à petit), raccourcissent (deviennent plus courts, diminuent), des touffes (des buissons, des bouquets), desséchées (fanées), écarlate (rouge vif).

2° Quel est le contraire de : raccourcissent (s'allongent), changent de couleur (gardent, conservent leur couleur), prennent (perdent).

3° Quel mot simple trouvez-vous dans : raccourcissent (court), dorées (or), rochers (roc), desséchées (sec)?

4° Observez les arbres autour de vous et dites quelle est, en ce moment-ci, la couleur des feuilles d'érables, d'ormes, de hêtre, de bouleau, de peuplier, de chêne...? (Faire apporter des feuilles en classe, si possible).

C. VOCABULAIRE ÉCRIT.— Copiez les phrases suivantes en les complétant à l'aide des mots : sécher, sécheresse, sec, desséchées, séchoir, sèches.

J'aime beaucoup le raisin... et les figes... Maman fait... son linge dans le... Pour que les légumes poussent bien, il ne faut ni trop d'humidité ni trop de... Les feuilles... jonchent en ce moment les chemins.

II

LES CIEUX RACONTENT LA GLOIRE DE DIEU

Si une horloge prouve un horloger, l'admirable spectacle de l'univers où tout est si bien ordonné est une preuve frappante d'une intelligence suprême. Tout révèle l'existence de Dieu ; tous les êtres rendent hommages à sa puissance ; les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent ; l'insecte bourdonne ses louanges, l'oiseau le chante dans le feuillage ; la foudre fait éclater sa puissance, et l'océan déclare son immensité.

L'homme rend hommage à la divinité en obéissant aux lois de Dieu.

EXERCICES.— 1. Signification des mots et des expressions : univers, ordonné, intelligence, suprême, les cèdres, bourdonner des louanges, la foudre, l'océan.— 2. Donnez des mots de la même famille que : horloge, preuve, herbe, feuillage, loi.— 3. Donnez le contraire de : admirable, bénir, obéir.— 4. Analysez les noms de la dernière phrase.— 5. Donnez quelques preuves de l'existence de Dieu

III

INFLUENCE DE LA JOIE HONNÊTE SUR
L'ORGANISME

Dire que la joie est à l'homme ce que le soleil est à la plante, ce n'est pas seulement une façon poétique de parler, c'est énoncer un fait réel. D'un commun accord, les médecins et ceux qui s'occupent de l'hygiène attestent la bienfaisante influence de la joie sur notre organisme. Dilatation des poumons, augmentation de la respiration, allègement du cœur, afflux plus abondant du sang au cerveau et meilleure nutrition des cellules nerveuses, tels sont les principaux effets physiologiques et psychologiques de la joie honnête et chrétienne.

QUESTIONS. Qu'est-ce que la joie ? (Une jouissance intérieure.) — Que fait la joie sur l'âme ? (Elle lui donne un contentement dont elle jouit et qu'elle communique.) — A quoi la compare-t-on dans le texte ? (Au soleil.) — Qui peut jouir de la joie ? (Ceux qui ont la conscience en paix.) — Le *rire* indique-t-il toujours la joie ? (Le rire peut être nerveux, forcé, jaune, hypocrite, imitatif : quelque fois il est naturel et doux : c'est celui de la joie.) — Peut-on vivre sans le soleil ? (C'est lui, avec la pluie, dont Dieu se sert pour semer et entretenir la vie.) — Sur quoi agit le soleil ? (Sur les organes de tout ce qui a vie végétative.) — Et la joie ? (Sur les organes vitaux de l'homme.) — Quelle différence entre *effets physiologiques* et *effets psychologiques* ? (Les premiers concernent le corps et les derniers, l'âme.)

GRAMMAIRE. — Analyser les 3 pronoms de la 2^e phrase. — Analyser logiquement la dernière phrase. — Donner les divers compléments de *attestent*. — Quelle est la nature et la fonction de *tels* dans *tels sont les principaux*. — Donner quelques mots de la famille de *physiologiques* et de *psychologique*.

IV

(Dictée de revue)

JACQUES CARTIER,
SEMEUR DE CROIX

A Gaspé et au Saint-Laurent, Cartier oubliera les buts trop terre à terre qui avaient pu inspirer les

promoteurs de son expédition. Devant l'accueil si bienveillant des Indiens ; devant le spectacle de la forêt dressée partout avec sa force calme et ses mystères ; devant le reflet magnétique des eaux, courant comme des routes lumineuses vers tous les points du continent inconnu ; devant les étendues de pays vierge, devant cette terre laurentienne, "la plus belle qui soit possible de voir, labourable, unie et plaine", l'envoyé du Roi sentit son âme s'élargir et se hausser au niveau des grands fondateurs de peuple. "La rencontre rare en Cartier, disait récemment l'abbé Groulx, c'est de trouver dans le même homme, le découvreur, le colonisateur et l'évangéliste." Cartier a ouvert chez nous l'ère des planteurs de croix et des prêcheurs d'Évangile. Le premier, "il a jeté à la solitude canadienne un écho du verbe évangélique".

Abbé ALBERT TESSIER.

(Ceux qui firent notre pays.)

RÉCITATION

NEIGES CANADIENNES

Le Nord est fier avec ses avalanches,
Et ses ciels bleus et son soleil changeant ;
Le Nord est sain avec ses plaines blanches,
Ses chemins creux, ses horizons d'argent.

Ici l'on rêve au drelin des clochettes,
Ici l'on fume aux contes du vieux temps,
Ici l'on chante aux courses de raquettes,
Aux souvenirs de nos neiges d'antan.

Ici l'on glisse au flanc de la montagne,
Et le château de glace resplendit,
Et nous l'aimons comme un château d'Espagne
Nimbé d'aurore au bord du paradis.

O Canada ! chère et belle patrie,
A toi mon cœur, je ne vis que pour toi,
A toi les chants de mon âme attendrie,
A toi l'amour de nos heures d'émoi !

LOUIS-JOSEPH DOUCET.

RÉDACTION

POUR ALLER PLUS VITE

SUJET.— *Ce qu'on a inventé pour aller plus vite.*

CANEVAS.— 1 Parlez un peu des chemins de fer.— 2. Puis des bicyclettes.— 3. Puis des automobiles.— 4. Et enfin des aéroplanes.— 5. Nos ancêtres voyageaient-ils aussi vite que nous? Faites une réflexion à ce sujet.

Développement

1. Qu'est-ce qu'on n'a pas inventé pour aller plus vite! Nous avons eu, d'abord, les chemins de fer. On sait comme les trains, qui roulent là-dessus, transportent rapidement les voyageurs!

2. La bicyclette va moins vite, mais on l'a toujours à sa disposition et l'on peut s'en servir à toute heure et par tous les chemins. Aussi, maintenant, nombreux sont ceux qui monte la bicyclette.

3. Avec les automobiles, on va aussi vite qu'en chemin de fer. Les routes en sont pleines, d'automobiles. C'est curieux de voir ces voitures extraordinaires marcher si fort, sans chevaux. On dirait que des fées invisibles sont cachées dedans et les font courir par leur magie.

4. Enfin, pour aller encore plus vite, on a inventé les aéroplanes qui nous permettent de voler dans l'air comme les hirondelles. Pour sûr que, cette fois, on ne pourra plus rien trouver pour dépasser en vitesse les merveilleux aéroplanes.

5. Il paraît qu'autrefois nos bons aïeux n'avaient aucun de ces moyens pour voyager aussi vite que nous. Étaient-ils moins heureux pour cela? Mais qu'on aille ou plus vite ou plus lentement, l'essentiel est d'arriver au ciel après la vie.

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

DICTÉES.

I

PENSÉES DE NOVEMBRE

La saison dans laquelle l'Église place l'anniversaire des morts est *en consonnance avec le deuil des tombeaux*: "La nature, dit Lamartine, y sanglote avec toutes ses voix comme le cœur; les éléments s'y torturent dans une lugubre agonie. Les feuilles tombent!... Le spectacle de cette chute éveille dans l'âme des *pensées d'une salutaire tristesse*."

"Pour le vieillard, cette chute est un avertissement qui lui rappelle combien peu il tient lui-même au *rameau desséché de la vie*. L'homme mûr voit dans ce tableau l'image de ses illusions qui se détachent une à une de son cœur, secoué par des souffles divers. L'homme religieux pense souvent à l'éternité vers laquelle chaque automne nous fait faire un pas, pas insensible comme le bruit d'une de ces feuilles légères qui, après quelques *vains circuits dans l'espace*, va se poser doucement sur le gazon desséché."

"Et si les feuilles, en tombant, nous montrent des horizons agrandis, voilés naguère par des touffes de riante verdure, ainsi chaque illusion qui s'envole de l'âme permet à l'homme d'apercevoir, avec une netteté croissante, le monde précis des réalités et les *perspectives infinies de l'immortalité*. Car l'immortalité plane au-dessus de toutes ces choses périssables; et c'est par une avenue jonchée de feuilles mortes, c'est-à-dire en foulant aux pieds toutes les vanités de la terre que l'homme parvient au *jour sans déclin* de l'éternel printemps, dans le ciel, la vraie patrie."

APPLICATIONS.— 1. Expliquer le sens des mots: *en consonnance avec le deuil des tombeaux*. — *pensées d'une salutaire tristesse* — *rameau*

desséché de la vie — vains circuits dans l'espace — perspectives infinies de l'éternité — jour sans déclin.— 2. Analyse logique de la phrase : " Pour le *vieillard*, cette chute est un *avertissement* qui lui rappelle *combien peu* il tient lui-même au *rameau desséché de la vie.*"— 3. Analyse grammaticale des mots soulignés dans la phase précédente.

II

PIÉTÉ

Pourquoi le mot *piété*, sans *addition*, ne plaît-il qu'à un petit nombre, et les mots *piété filiale* plaisent-ils à tout le monde ? Disons-le *nettement*, c'est que nous n'avons pas l'intelligence exacte du premier et que nous *compre-*
nons parfaitement les deux autres. Oui, nous savons que la *piété filiale* est ce sentiment d'amour qui unit le *cœur* d'un fils à celui de son père ; et comme ce sentiment nous ravit, les mots qui l'expriment sont *accueillis* avec faveur.

Or, il en serait certainement ainsi du mot chrétien *piété*, si nous avions sur ce qu'il exprime des notions précises ; si nous savions, par exemple, que la *piété* de l'homme envers Dieu est exactement, sous un de ses rapports, la même chose que la *piété* d'un fils envers son père, que nous appelons *piété filiale*. Je dis : sous un de ses rapports, car elle est plus étendue que la *piété filiale* ordinaire. Celle-ci, en effet, ne signifie, dans sa stricte acception, que le sentiment d'amour qui unit le fils à son père ; tandis que l'autre, outre ce sentiment d'amour envers Dieu, exprime la vénération, le zèle et le dévouement pratiques pour tout ce qui touche à son service et à son culte.

ANNOTATIONS.— *Piété* : mot par lequel on entend le sentiment qui porte le chrétien à remplir avec zèle ses devoirs religieux ; *pieux* désigne celui qui a de la *piété*.— *Addition* : Ce qu'on ajoute à une chose. Dans ce mot et quelques autres assez rares, comme *adducteur*, *quiddité*, *reddition*, le *d* se redouble et se prononce fortement.— *Piété filiale* : se dit du sentiment qui inspire l'amour des enfants pour leurs parents.— *Nettement* : c'est-à-dire d'une

manière nette et catégorique, sans détour, sans périphrase ; on peut remarquer que le *t* redoublé se prononce comme *t* simple, dans les mots français, excepté *battologie* et *guttural* ; dans les mots italiens francisés, il sonne fortement : *allegretto*, *tutti*, *vendetta*, etc.— *Comprenons* : à la première personne du pluriel le *d* du radical disparaît dans ce verbe et ceux qui ont la même terminaison à l'infinitif.— *Cœur* : au sens propre, muscle charnu et creux, situé dans la poitrine et qui, par les artères, envoie jusqu'aux extrémités du corps le sang que lui apportent les veines ; au sens figuré il désigne la faculté qui rend capable d'affection, la disposition de l'âme à aimer, la fermeté, le courage, la générosité. Appliqué aux choses matérielles il désigne quelquefois la partie la plus centrale : habiter au *cœur* de la ville ; enfin le mot *cœur* entre dans certaines locutions adverbiales comme *de bon cœur*, ou à *contre-cœur* et *par cœur*.— *Accueillir* : recevoir quelqu'un ; o lui joint ordinairement un adverbe pour exprimer la manière dont est fait cet accueil : *accueillir favorablement* — *accueillir bien* ou *mal*.

RÉCITATION

LES AMIS DISPARUS

Ainsi nous mourons feuille à feuille,
Nos rameaux jonchent le sentier ;
Et quand vient la main qui nous cueille
Qui de nous survit tout entier ?

Ces contemporains de nos âmes,
Ces mains qu'enchaînait notre main,
Ces frères, ces amis, ces femmes
Nous abandonnent en chemin.

A ce chœur joyeux de la route
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.

Chaque jour l'hymne recommence.
Plus faible et plus triste à noter :
Hélas ! c'est qu'à chaque distance
Un cœur cesse de palpiter.

Adieu les voix de notre enfance !
Adieu l'ombre de nos beaux jours :
La vie est un morne silence,
Où le cœur appelle toujours !

LAMARTINE.

RÉFLEXION.— La conception chrétienne de la mort adoucie l'idée de tristesse qu'évoque la pensée de la *séparation* ici bas. La certitude de l'au-delà fait envisager la mort avec confiance.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

L'EXACTITUDE EN CLASSE

1° L'élève expliquera ce que c'est que l'exactitude.

2° L'exactitude est absolument nécessaire dans les études.

3° Un bon écolier est toujours exact.

SUJET TRAITÉ

Etre exact, c'est arriver à l'heure dite, c'est faire ses devoirs quand ils doivent être faits, apprendre ses leçons en temps voulu, être prêt au moment indiqué.

J'a lu dans un livre de sentences que "l'exactitude est la politesse des rois". Si les souverains expriment la politesse par leur exactitude, nous, qui sommes tenus à la politesse déferente envers nos supérieurs, devons être encore plus exacts, si c'est possible.

Il est indispensable de bien savoir

ce que c'est que l'exactitude et de se pénétrer de son importance quand on est écolier, sans quoi on peut la laisser de côté, ce qui est désastreux pour les études. En effet, si l'on arrive en retard à la classe, on perd peut-être des leçons importantes, des renseignements précieux qui ne nous seront plus donnés, l'explication dont on aura besoin le lendemain ou les jours suivants. De plus, on mécontente son professeur, on s'habitue à *gâcher* son temps, ce qui est dangereux pour plus tard.

Un bon écolier se reconnaît à son exactitude scrupuleuse. Comme il veut arriver à l'heure dite en classe, il se lève à temps ; toujours un des premiers à l'étude, il ne perd aucun des conseils du maître, aucune de ses leçons. En famille, il a toujours plus de temps que les autres, parce qu'il fait chaque chose au moment voulu. Plus tard, quand il sera devenu un homme, cette habitude d'exactitude le rendra précieux dans les affaires.

Habituons-nous donc, dès notre enfance, à être exacts en tout, nous y trouverons un grand profit et nous contenterons notre entourage.

E. ROBERT.

UN JUBILÉ D'OR

Chez les Soeurs du Saint-Rosaire

En juin 1936, la Très Révérende Mère Marie du Saint-Esprit, Supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire, de Rimouski, a célébré son jubilé d'or de profession religieuse. Cette vénérable Religieuse entra au noviciat de sa communauté en 1884. Elle a vu, au cours de sa longue carrière d'éducation, sa chère communauté du Saint-Rosaire se développer merveilleusement et prendre place au rang de nos meilleures communautés enseignantes.

Le 13 septembre dernier, au retour d'un voyage dans l'Ouest canadien, Son Excellence Mgr Courchesne a bien voulu célébrer dans la chapelle de la Maison-Mère du Saint-Rosaire, une messe pontificale pour remercier le bon Dieu des grands bienfaits de cinquante années de vie religieuse.

Nous offrons à la vénérée jubilaire et à sa communauté nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

C.-J. MAGNAN.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1.	$16 = 10 + ?$	$16 - 10 = ?$	$10 + 6 = ?$
	$17 = 10 + ?$	$17 - 10 = ?$	$10 + 9 = ?$
	$18 = 10 + ?$	$18 - 10 = ?$	$10 + 8 = ?$
	$19 = 10 + ?$	$19 - 10 = ?$	$10 + 7 = ?$
	$20 = 10 + ?$	$20 - 10 = ?$	$10 + 10 = ?$

2.	$10 + ? = 16$	$10 + ? = 17$	$9 + ? = 18$
	$9 + ? = 16$	$9 + ? = 17$	$8 + ? = 18$
	$8 + ? = 16$	$8 + ? = 17$	$10 + ? = 19$
	$7 + ? = 16$	$7 + ? = 17$	$9 + ? = 19$
	$6 + ? = 16$	$10 + ? = 18$	$10 + ? = 20$

- Dessinez 16 pommes et divisez-les en groupes de 4.
Dessinez 20 glands et divisez-les en groupes de 5.
- Anatole a 18 lapins et il en vend 8. Combien lui en reste-t-il ?

2^e ANNÉE

- Écrivez en chiffres les nombres de 400 à 430 et de 470 à 500.
- Décomposez en centaines, en dizaines et en unités les nombres suivants :
124, 236, 349, 418, 109, 240, 458, 305, 191, 499.

Exemple : $124 = 1c. + 2d. + 4u.$

$236 = 2c. + \quad +$

3.	124	132	42	51	31
	$\times 2$	$\times 3$	$\times 4$	$\times 5$	$\times 6$
	—	—	—	—	—

- Cartier n'avait que 110 hommes lorsqu'il hiverna à Québec à son deuxième voyage. Si le scorbut lui en enleva 25, combien en ramena-t-il en France ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Québec fut fondé en 1608. Combien d'années se sont écoulées depuis ?

Solution : $1936 - 1608 = 328$ ans — *Rép.*

2. Une municipalité veut construire une école de \$6,500. L'ameublement doit coûter en outre \$548. Elle possède en caisse \$2,435. et reçoit une subvention de \$1,666. Quelle somme lui faudra-t-il emprunter ?

Solution : Dépense totale : $\$6,500 + \$548 = \$7,048$.

Somme disponible : $\$2,435 + \$1,666 = \$4,101$.

Somme à emprunter : $\$7,048 - \$4,101 = \$2,947$. — *Rép.*

3. Quel est le coût moyen par année de l'éducation d'un enfant de Québec, si la commission scolaire dépense \$1,105,265 et que l'inscription aux écoles est de 21,500 enfants ?

Solution : $\$1,105,265 \div 21,500 = \$51,41$. — *Rép.*

4^e ANNÉE

1. Si un fermier a reçu $\$18\frac{3}{4}$ pour un voyage de foin pesant $1\frac{4}{5}$ tonne, combien recevra-t-il pour $\frac{3}{4}$ d'une tonne ?

Solution : $1\frac{4}{5}$ tonne valent $\$18\frac{3}{4}$

1 tonne vaut $\frac{18\frac{3}{4}}{1\frac{4}{5}}$

$\frac{3}{4}$ tonne valent $\frac{18\frac{3}{4} \times \frac{3}{4}}{1\frac{4}{5}} = \frac{25}{4} \times \frac{5}{9} \times \frac{3}{4} = \frac{125}{16} = \$7\frac{13}{16}$ *Rép.*

2. En marchant à raison de $5\frac{5}{6}$ milles à l'heure, Jean a mis $3\frac{3}{5}$ heures pour se rendre à la ville. Combien d'heure, prendra-t-il pour revenir, s'il fait $6\frac{2}{3}$ milles par heure ?

Solution : Quand il fait $5\frac{5}{6}$ m. il prend $3\frac{3}{5}$ heures.

“ “ “ 1 m. “ $3\frac{3}{5} \times 5\frac{5}{6}$ heures.

“ “ “ $6\frac{2}{3}$ m. “ $\frac{3\frac{3}{5} \times 5\frac{5}{6}}{6\frac{2}{3}} = \frac{18}{5} \times \frac{7}{6} \times \frac{3}{20} = 3\frac{3}{20}$ h. *Rép.*

Autrement :

Distance à parcourir : $5\frac{5}{6} \times 3\frac{3}{5} = \frac{35}{6} \times \frac{18}{5} = 21$ milles.

Temps pour revenir : $21 \div 6\frac{2}{3} = \frac{21}{1} \times \frac{3}{20} = \frac{63}{20} = 3\frac{3}{20}$ m. *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Trois hommes ont pris $4\frac{1}{5}$ jours pour labourer un champ de 30 arpents par 4 arpents, en travaillant 10 heures par jour. Combien 6 hommes travaillant 8 heures par jour prendraient-ils de jours pour labourer un champ de 36 arpents par $2\frac{1}{2}$ arpents ?

Solution :

3 h. trav. 10 hrs labourent un champ de 30 par 4 m. en $4\frac{1}{5}$ j.
6 h. " 8 hrs " " 36 " $2\frac{1}{2}$ m. en ?

$$\frac{4\frac{1}{5} \times 3 \times 10 \times 36 \times 2\frac{1}{2}}{6 \times 8 \times 30 \times 4} = \frac{63}{32} = 1\frac{31}{32} \text{ jour} \text{ — } \textit{Rép.}$$

2. Un maraicher a reçu \$49.20 pour un voyage de choux de Siam de 164 minots sur lequel il avait accordé un escompte de $16\frac{2}{3}\%$. Quel prix demandait-il du minot ?

Solution : $100\% - 16\frac{2}{3}\% = 83\frac{1}{3}\%$

$$83\frac{1}{3}\% = \$49.20.$$

$$100\% = \frac{4920 \times 100}{83\frac{1}{2}} = \$59.04.$$

Prix d'un minot : $59.04 \div 164 = \$0.36$. — *Rép.*

6^e ANNÉE

1. J'ai perdu 4% en vendant un terrain \$480. Combien pour cent aurais-je gagné, si je l'avais vendu \$600 ?

Solution : Puisque j'ai perdu 4%, j'ai vendu 96%

$$96\% = \$480$$

$$100\% = \frac{480 \times 100}{96} = \$500. \text{ Prix coûtant.}$$

En vendant \$600, j'aurais gagné \$100.

Sur \$500, je gagne \$100

Sur \$100, je gagne ?

$$\frac{\$100 \times 100}{500} = \$20.$$

Rép. : 20%

2. Un homme dont les dettes s'élèvent à \$8,550. se voit dans l'obligation de faire cession de ses biens. Combien recevrai-je sur une somme de \$1,620 que je lui ai prêtée, si la vente de ses biens rapporte \$5440 et s'il y a \$670. de frais ?

Solution : Produit net de la vente : \$5,440. — \$670. = \$4,770.
 Sur \$8,550 un reçoit \$4,770
 Sur \$1,620 " " ?

$$\frac{\overset{53}{\$4770} \times 1620}{\underset{95}{8550}} = \$903.79. — \text{Rép.}$$

SECTION COMMERCIALE, AGRICOLE, MÉNAGÈRE

7^e ANNÉE

Arithmétique

1. Au 1er octobre un cultivateur avait du foin pour nourrir 21 vaches pendant 200 jours, à raison de 20 livres par jour. Le 31 octobre, il a acheté 3 autres vaches. De combien devra-t-il diminuer la ration de chaque bête pour que sa provision de foin dure encore 160 jours ?

Solution : Au 31 octobre, le problème se pose comme suit :
 21 vaches peuvent être nourries 170 j. à raison de 20 lbs.
 24 " " " " 160 j. " ?

$$\frac{20 \times \overset{7}{21} \times 170}{\underset{8}{24} \times \underset{8}{160}} \times \frac{1190}{64} = 18.6 \text{ lbs.}$$

Il faudra diminuer de 20 — 18.6 = 1.4 lb. — *Rép.*

2. Une ménagère avait du grain pour nourrir 72 volailles pendant 90 jours. Mais au bout de 25 jours elle vend un certain nombre de ses volailles et comme conséquence sa provision de grain dure 13 jours de plus. Combien de volailles a-t-elle vendues ?

Solution : Au bout de 25 jours la question se pose comme suit :
 72 volailles peuvent être nourries 65 jours.
 ? " " " " 78 jours.

$$\frac{\overset{12}{72} \times \overset{5}{65}}{\underset{6}{78}} = 60$$

Elle a vendu 72 — 60 = 12 volailles. — *Rép.*

Mesurage

VOIR PLUS LOIN LA SECTION INDUSTRIELLE

8^e ANNÉE

1. J'avais un billet dû le 15 décembre 1936. Le 1^{er} octobre, je l'ai négocié à la banque et l'on m'a remis une somme nette de \$385.60, après m'avoir retenu 6% d'escompte. Trouver le montant de ce billet.

Solution : Du 1^{er} octobre au 15 déc., il y a $30 + 30 + 15 = 75$ jours.

$$\text{Escompte pour 75 jours} = \frac{6\% \times 75}{365} = \frac{90}{73} = 1\frac{17}{73}\%$$

$$\text{On m'a remis } 100\% - 1\frac{17}{73}\% = 98\frac{56}{73}\%$$

$$98\frac{56}{73}\% \text{ du billet} = \$385.60$$

$$100\% \text{ du billet} = \frac{\$385.60 \times 100}{98\frac{56}{73}} = \$390.41. \text{— Rép.}$$

2. J'ai un billet dû dans 75 jours. Un ami me l'achète et m'en remet la valeur actuelle, après avoir retranché l'escompte à 6%. Quel est la valeur nominale du billet, si la somme remise est de \$385.60 ?

Solution : On m'a retenu 6% de \$385.60 pour 75 jours.

$$\$385.60 \times 6\% \times \frac{75}{365} = \$4.75 \text{ — escompte.}$$

$$\text{Valeur nominale : } \$385.60 + \$4.75 = \$390.35. \text{— Rép.}$$

Mesurage

VOIR SECTION INDUSTRIELLE

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE*Mesurage*

1. Un triangle équilatéral, un triangle isocèle et un triangle scalène ont même périmètre, soit 90 pieds. La base du triangle isocèle est de 20 pieds. Les côtés du triangle scalène sont 40, 30 et 20 pieds. Lequel des trois triangles a le plus grande superficie ?

Solution : Côté du triangle équilatéral : $90 \div 3 = 30$ pieds.

Superficie — $30^2 \times .433 = 389.7$ pi. car. — Tri. équil.

Triangle isocèle :

Chacun des côtés semblables égale : $\frac{90 - 20}{2} = 35$

Hauteur : $\sqrt{35^2 - 10^2} = 33.54$ pi.

Superficie : $33.54 \times 10 = 335.4$ — Tr. isocèle.

Triangle scalène :

$\frac{40 + 30 + 20}{2} = 45$

$\sqrt{45 (45-40) (45-30) (45-20)} = 290.5$ — Tr. scalène

Rép. : Le triangle équilatéral est le plus grand.

Algèbre

1. Un garçon achète un certain nombre d'oranges à 3 pour 10 sous. Mais, en s'en retournant, il s'aperçoit que 7 de ses fruits sont gâtés et que par suite les bons fruits lui coûtent 5 sous chacun. Combien en a-t-il achetés ?

Solution : Soit x le nombre de fruits achetés.

$x-7$ les bons fruits.

$x \times \frac{10}{3} = (x-7) 5$

$\frac{10x}{3} = 5x-35$

$10x = 15x - 105$

$5x = 105$

$x = \frac{105}{5} = 21$ — *Rép.*

2. Un homme prend 20 minutes pour descendre d'une hauteur à un village et 30 minutes pour remonter au point de départ. S'il fait $1\frac{1}{4}$ mille de plus à l'heure en descendant qu'en montant, trouvez la distance entre le point de départ et le village.

Solution : Soit x la distance

$\frac{x}{\frac{1}{3} \text{ d'heure}}$ ou $3x$ = la vitesse en descendant

$\frac{x}{\frac{1}{2}}$ ou $2x$ — la vitesse en montant.

$3x = 2x = 1\frac{1}{4}$

$x = 1\frac{1}{4}$ — *Rép.*